TEMPERATURE

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co.", 1628 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum 8
Même date l'an dernier 39
Aujourd'hui minimum ..... — 5
Même date l'an dernier 30

—Au-dessous de zéro.

La Patrie

Pronostics pour les prochaines vingt-quatre heures.

Toronto, 11. — Probabilités : Vents modérés. Beau. Vendredi, vents du Nord, beau et froid.

25e ANNEE—No 295 · DOUZE PAGES · MONTREAL, JEUDI, 11 FEVRIER 1904 · LE NUMERO : UN CENTIN

TENTATIVE DE DEBAROUEMENT INFRUCTUEUSE

Les Japonais repoussés près de Port Arthur

Masanpno tombe aux mains des Japonais.--Un pont qui saute en Mandchourie. -- L'artillerie russe est formidable. -- Certaines prises japonaises non confirmées.

LA NEUTRALITE DES ETATS-UNIS

Masampho, en Corée, dont les Japonais viennent de s'emparer pour s'en servir comme base de leurs opérations militaires

Londres, 11—La nouvelle la plus importante reçu ce matin, est la

LA PRISE DE MASAMPHO, PORT DE COREE, PAR LES JAPONAIS

et l'occupation de cette place par une forte armée japonaise. Masampho est un point stretégique de grande utilité; il commande le détroit de Corée, et est tout indique pour servir de base aux opérations futures.

Les japonais après leurs premières victoires poursuivent sans encombre leur plan de campagne en Corée. Pour faire face aux troupes russes qui se dirigent de la rivière Yalu vers Séoul, les japonais ont l'intention d'occuper Séoul avec une forte armée d'ici a quelques jours, et se préparent à attaquer les Russes. On s'attend à un débarquement de troupes japonaises, et d'importants engagements sont attendus en Corée d'ici à une semaine.

LES FORCES RUSSES

La Russie se prépare à faire une grande campagne sur terre. Le général Kinopothin, ministre de la guerre de Russie, est aussie à Harbin pour prendre le commandement de troupes de terre. Le vicerroi Alexief a commencé la mobilisation des réserves dans l'est de l'Asie. La Russie a complété son armement d'artillerie en Extrême Orient. Les soixante-dix-huit canons à tir rapide qu'elle vient d'installer sont regardés comme supérieurs à tous les autres canons du monde.

PAS DE NEGOCIATIONS

Le temps des négociations semble passé, et les deux pays semblent disposés à la guerre à outrance. L'on suggérait à un haut personnage officiel japonais d'attendre pour les hostilités en Mandchourie une température plus clémente "pour avoir fait, a répondu le japonais, notre campagne contre la Chine pendant les rigueurs, nos troupes ne craignent pas les rigueurs de la température.

MOUVEMENT DE LA FLOTTE JAPONAISE

Chefoo, 11—Après le départ du ministre japonais de St. Petersbourg la flotte et les transports se sont avancés vers Masampho, dont ils se sont emparés pour ensuite retourner vers Port Arthur. D'autres vaisseaux de guerre japonais gardent le nord du Japon pour empêcher les Russes de débarquer des troupes venant de Vladivostock, et aussi pour empêcher plusieurs croiseurs russes de rejoindre la flotte de Port Arthur. Enfin les japonais ont encore des vaisseaux qui croisent pour intercepter les vaisseaux russes venant de Singapore.

Enfin, les Japonais ont encore des vaisseaux qui croisent pour intercepter les vaisseaux russes venant de Singapour.

REJOUISSANCES AU JAPON

Tokio, 11 — La nouvelle des victoires de la flotte japonaise a été reçue avec enthousiasme ici.

Les journaux ont publié des éditions extras donnant de nombreux détails. Les drapeaux ont été hissés. La plus grande confiance règne ici.

DECLARATION DE GUERRE

La déclaration de guerre officielle est soumise à l'approbation de l'Empereur.

PRISES JAPONAISES NON CONFRIMEES

Tokio, 11—La capture de sept vaisseaux russes à Port Arthur et des transports russes avec 2,000 hommes de troupes n'est pas confirmée.

LA RUSSIE N'EMPRUNTERA PAS

St Petersbourg, 11 — Tous les journaux dénoncent l'action du Japon comme une trahison, et affirment que l'issue du conflit ne sera pas décidée sur met, mais bien sur terre où les Japonais auront à faire face à la Russie.

Il n'y a rien de vrai dans le rapport câblé de Bruxelles hier et qui disait que la Russie était en pourparlers avec un syndicat de banquiers français, belges et hollandais, au sujet d'un emprunt de $200,000,000.

Les ressources de la Russie sont suffisantes ; elle n'a pas besoin de faire un emprunt.

Le gouvernement envoie 300 locomotives extra pour faire le service sur le chemin de fer mandchourien.

DECLARATION ANTI-ANGLAISE

Le journal le "Russ" prétend avoir appris de source autorisée que les deux nouveaux navires de guerre japonais, le "Nisshin" et le "Kasuga", n'ont échappé à une capture certaine par l'escadre russe à destination de l'Extrême-Orient et sous le commandement de l'amiral Wirenius, que par l'action du commandement d'un navire de guerre anglais qui aurait placé son navire en travers du canal de Suez et aurait donné le signal de détresse, ce qui aurait eu pour résultat de retarder des navires russes de deux jours.

Il existe ici une grande irritation contre les Anglais. On affirme que l'attaque des Japonais sur Port-Arthur a été concertée à Wei-Hai-Wei, qui récemment était encore une station navale anglaise.

DEPART DE M. KURINO

Malgré l'état d'excitation dans lequel se trouve le peuple russe, on n'a fait aucune tentative pour molester M. Kurino, le ministre japonais partant ou le personnel de sa légation. M. Kurino n'a pas communiqué avec le Japon. Il doit quitter Saint-Pétersbourg ce soir.

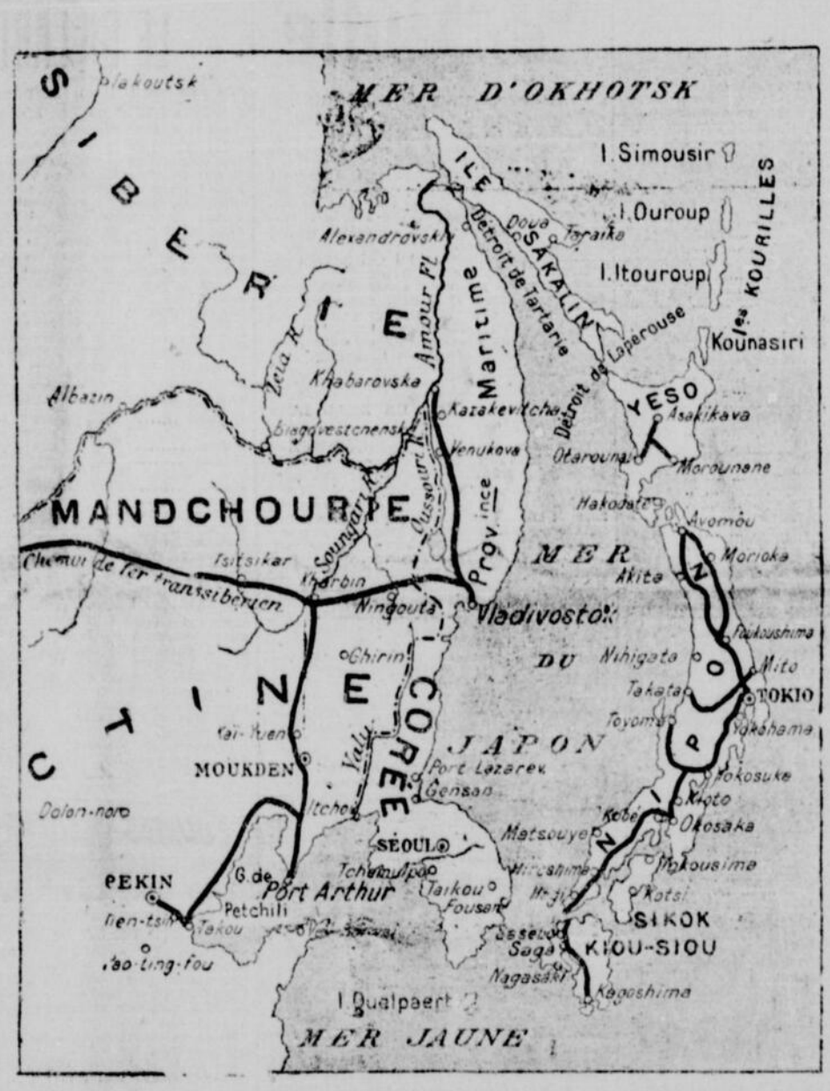

LE VICE-AMIRAL TOGO, commandant la flotte japonaise.

ce, car le tsar, le premier, a à combattre avec une puissance étrangère et l'Europe s'est isolée des questions en dispute. Si Léon XIII avait pris part à la conférence, peut-être que l'influence de son successeur aurait pu faire éviter un conflit dont on ne peut prévoir les conséquences."

M. J. MOTONO, ministre japonais à Paris.

UN PONT DETRUIT

Londres, 11 — Le correspondant du "Daily Mail" à Shang-Haï annonce qu'on a fait sauter un pont important sur le chemin de fer Mandchourien et que trente hommes ont été tués.

NOUVEAUX OFFICIERS

St-Pétersbourg, 11 — Le général Dragomirov est arrivé à St-Pétersbourg aujourd'hui. C'est un des plus célèbres généraux de la Russie. Il sera peut être nommé commandant en chef, car on ne pourra probablement pas se passer du ministre de la guerre, le général Kuropatkin.

Il y a eu une grande scène à l'académie navale cet après-midi, lorsque le tsar a personnellement promu la première classe au grade d'officier. Sa Majesté portait un uniforme d'amiral. S'adressant aux cadets, il a dit :

"Vous savez, messieurs, qu'il y a deux jours on nous a déclaré la guerre. L'insolent ennemi est venu de nuit attaquer notre forteresse et notre flotte. La Russie a besoin de sa marine, aussi bien que de son armée. Je suis venu aujourd'hui pour vous élever au rang de cadets.

"J'ai confiance que, comme vos vénérés prédécesseurs, les amiraux Chichagof, Lazaref, Nakimof, Karilof et Istomin, vous travaillerez pour le bien et la gloire de notre bien aimée patrie, et consacrerez toutes vos énergies à la flotte sur laquelle bat le drapeau de saint André."

Après le départ de Sa Majesté, les officiers promus ont loué des voitures et se sont promenés sur le quai en face du Palais d'Hiver, en criant des hourras. Les généraux, émus, ont salué les jeunes gens.

LE PAPE ET L'ARBITRAGE

Rome, 11 — La "Voce della Verita" de ce jour, faisant allusion à la guerre en Extrême-Orient, dit : "Une intervention illégitime a empêché Léon XIII de prendre part à la conférence de la paix à La Haye. L'absence d'un représentant du Pape n'a pas porté bonheur au promoteur de la conférence, car le tsar, le premier, a à combattre avec une puissance étrangère et l'Europe s'est isolée des questions en dispute. Si Léon XIII avait pris part à la conférence, peut-être que l'influence de son successeur aurait pu faire éviter un conflit dont on ne peut prévoir les conséquences."

JAPONAIS REPOUSSES

Londres, 11. — D'après une dépêche spéciale de Port Arthur, la flotte japonaise aurait essayé hier de débarquer des troupes dans différentes baies voisines de Port Arthur sous la protection des canons de leurs croiseurs. ON AFFIRME, TOUTEFOIS, QUE TOUTES LEURS TENTATIVES ONT ETE SANS SUCCES.

LE GENERAL KOUROPATKIN ministre de la guerre de la Russie

(Suite à la 9me page)

La Guerre Russo-Japonaise

La déclaration de guerre a été lancée aujourd'hui par le Japon
Les Japonais s'emparent du port de Masampho en Corée.
Tentative de débarquement infructueuse des Japonais près du Port Arthur.
L'amiral Alexieff, commandant en chef des armées de terre et de mer de la Russie dans l'Extrême-Orient.
On s'attend à un combat naval important.
La musique de la Garde n'ira pas à l'exposition de St-Louis.
Le ministre des finances de Russie, rassure ses compatriotes.

Le Public a l'Oeil Ouvert

Les numeros de Samedi de "La Patrie" ont une vogue extraordinaire.....

Celui de samedi sera particulièrement intéresrant—Illustrations en couleurs—Renseignements variés—Informations utiles—Choses amusantes pour les enfants—Timothée continue ses leçons et son histoire.

Ne manquez pas de lire "La Patrie" de Samedi !

LE SPORT

UNE GRANDE VICTOIRE POUR LES NATIONAL

Ils n'ont pas de pitié pour les visiteurs et les écrasent sans merci

Admission des champions Ottawa dans la ligue fédérale—Les conséquences d'un bluff à Maisonneuve — Explications de Routhier, au sujet de sa dernière bataille

Brillante victoire du Cercle St-Pierre -- Fin des courses de la Réunion d'Ottawa

LA GRANDE LUTTE DE DEMAIN AU VICTORIA

Luttbeg perd $25.00 avec le Dutchman

FAITS DIVERS

LES CAPITAL ECRASES PAR LES NATIONAL

RESULTAT 10 A 3

Les Nationals ont remporté hier soir une éclatante victoire sur l'équipe des Capital. Ils ont battu ces derniers par un score de 10 à 3. C'est un vrai triomphe. Malheureusement l'assistance était des plus maigres. Quelques cents spectateurs seulement ont assisté à cette joute qui fut, intéressante du commencement à la fin. Dès le début, les deux équipes se firent une lutte serrée et très disputée. Les Capitals firent le premier point après 12 minutes d'un travail opiniâtre. Les Nationals égalèrent vite le score. Puis les Cap frirent un second point et les Nationals marquèrent en peu de temps deux nouveaux points en leur faveur. Avant la fin du 1er mi-temps chaque club ajouta un point à son actif. Quand le timbre sonna le score était donc de 4 à3 en faveur des National. Le second mi-temps nous donna une joute moins disputée, mais très brillante. Les National témoignèrent d'une façon évidente leur supériorité sur leurs adversaires. En effet le score dans cette demi-heure fut de 6 à 1 en faveur de nos joueurs. Rien ne résistait à leur ardeur. Les avants jouaient avec une rapidité et une adresse merveilleuses et il fallut l'œil habile de Hurdman, le gardien des buts des Capital pour empêcher les Cap. d'essuyer une véritable débacle. Il ne serait pas possible d'établir les qualités des différents joueurs du National qui tous jouèrent d'une manière parfaite. Du gardien des buts Mesnard jusqu'aux avants tous firent brillamment leur devoir. Cependant il convient d'adresser un éloge particulier à Pitre, le nouveau cover-point des Nationals qui a joué une partie phénoménale. Son nom figure parmi les scorers, et ceci donne une idée du travail de géant qu'il a accompli. Cover-point parfait, il a fait preuve de sang froid et de rapidité, et maintes fois il a prêté main forte aux avants sans compromettre jamais sa position. C'est un joueur nouveau et c'est déjà une étoile. Du côté des Caps, le goal keeper fut évidemment le plus en évidence.

Quelques-uns de ses avants étaient merveilleux. Les autres joueurs faisaient leur devoir mais ne pouvaient rien contre la formidable défense de nos hommes Bref c'est un triomphe dont nos joueurs peuvent s'énorgueillir à juste titre.

La joute fut exemplaire au point de vue de la dignité des joueurs. L'arbitre M. Russell Bowie fut idéal dans sa position et malgré toute la diligence qu'il exerça il n'eut presque pas de difficultés avec les plus belligérants. Nous avons encore une remarque à faire, la centième du genre.

Pourquoi la direction ne cherche-t-elle pas à donner pleine et entière satisfaction au public. Hier soir encore, la joute commença très tard. C'est tout de même ennuyeux pour le public de passer des heures durant au froid. Si les joueurs tenaient compte des inconténients que l'on rencontre dans ces circonstances ils seraient peut-être plus ponctuels. Bref à part cela tout a fonctionner à merveille, ce qui fait grand honneur pour les clubs de la nouvelle ligue de hockey.

Les joueurs s'alignèrent ainsi :

National	Positions	Capital
Ménard	Buts	Hurdman
Viau	Point	Butterworth
Pitre	Cover	Lesieur
Décarie	Avants	Sims
Prévost	Avants	Bey
Laviolette	Avants	Crabtree
Dostaler	Avants	Pereira

Referee : Russell Bowie.

SOMMAIRE

Parties	Clubs	Entrées par	Temps
1ère—Capital	Dey		10.00
2ème—National	Décarie		4.00
3ème—Capital	Sims		2.00
4ème—National	Laviolette		5.00
5ème—National	Pitre		35

SECOND MI-TEMPS

6ème—National	Prévost		4.00
7ème—National	Prévost		3.35
8ème—National	Décarie		4.30
9ème—National	Décarie		2.00
10ème—Capital	Dey		3.00
11ème—National	Décarie		5.10
12ème—National	Laviolette		5.00
13ème—National	Laviolette		9.00

Score : 10 à 3 en faveur du National.

LE STERLING VAINQUEUR

Les Stirlings ont défait le National II hier soir par un score de 3 à 1.

POUR LA CHARITE.

Les dames se sont livré bataille très amicalement hier soir, au cours d'une joute de hockey dont les recettes devaient aller à l'hôpital de l'ouest. Après une lutte acharnée, le club Excelsior abandonna devant la force supérieure des dames du club Canadien.

Canadiens		Excelsior
Melles—		Melles—
B. Gibson	Buts	H. Cole
M. Beattie	Point	E. Anderson
M. Barke	Cover	H. Hamilton
D. Gibson	Rover	J. Morrell
E. Hamilton	Centre	F. Wray
N. Baker	Aile	F. Smart
M. Duncan	Aile	Allingham

Umpires— MM. E. Shepherd et C. Cameron.

Referee— M. M. Grant

Chronométeurs— M. H.H. M. Andrew.

SOMMAIRE

Parties	Scorers	Temps
Excelsiors	Mlle Morrell	5 m.
Canadians	Mlle Baker	12 m.
Canadians	Mlle E. Hamilton	9 m.
Canadians	Mlle E. Hamilton	3 m.
Canadians	Mlle Barke	4 m.

MAINTENANT AVEC LA FEDERALE—LES OTTAWA SONT ADMIS DANS LA NOUVELLE LIGUE. — JOUTE POUR LA COUPE

Les Ottawa font maintenant partie de la ligue Fédérale. Ils ont été admis membres de la nouvelle organisation à l'assemblée tenue hier soir à l'hôtel Savoy. Après lecture faite de la demande d'admission des Ottawa, M. Foran, le président de la F.A.H.L. demanda le vote et sur proposition de M. Hodge, les Ottawa, champions du monde furent dûment admis dans la F.A.H.L.

Comme la saison est très avancée, les champions se contenteront de ne jouer avec les Wanderers que pour la possession de la Coupe Stanley.

Voulez-vous aider un Ami malade ?

Faites venir pour lui mon livre maintenant

Lequel dois-je vous envoyer ?

Livre 1 pour la Dyspepsie
Livre 2 pour le Coeur
Livre 3 pour les Poumons
Livre 4 pour les Femmes
Livre 5 pour les Hommes (cachetés)
Livre 6 pour le Rhumatisme

Ne m'envoyez pas d'argent.

Dites-moi seulement quel livre je dois vous envoyer.

Vous connaissez certes, quelqu'un qui est malade. Quelque pauvre souffrant qui sera bien reconnaissant pour l'aide que mon livre offre.

Or, ce livre décrit une méthode de guérison. Il parle d'un moyen si sûr que moi, comme médecin, j'offre cette aide à l'essai. Le livre raconte comment, dans les hôpitaux et au chevet des malades j'ai cherché pendant 30 ans à découvrir un — moyen de guérir les maladies invétérées et difficiles. Il explique comment j'ai perfectionné ma prescription — le Restaurant (Restorative) du Dr Shoop. Il montre comment, par des expériences scientifiques, j'ai découvert les causes qui produisent les maladies chroniques.

Toujours j'a trouvé que là où il y avait faiblesse, c'étaient les nerfs intérieurs qui étaient faibles. Là où il manquait de la vitalité, les nerfs intérieurs manquaient de force. Là où il y avait des organes faibles, je trouvais toujours des nerfs faibles. Pas les nerfs que tout le monde connait, mais les nerfs qui contrôlent les organes vitaux. Les nerfs intérieurs — les nerfs invisibles.

Cela me fût une révélation. Dès lors commença mon succès réel. Alors, je combinai des ingrédients qui fortifieraient ces nerfs — qui leur donneraient de la vie. J'appelai ce remède un restaurant. Il est maintenant connu dans le monde entier comme le Restaurant (Restorative) du Dr Shoop. Après cela, je ne manquai pas de guérir un cas sur chaque cent. Dans les cas extrêmement difficiles, j'a échoué durant cinq ans dans un cas sur chaque quarante que j'ai traités. J'ai trouvé le cancer incurable. Le cancer est pour la chirurgie et non pas pour la médecine.

Alors je méditais comment faire avoir mon remède à tous les malades de tout partout. "Il faut que je l'annonce par la presse publique." "Mais" pensai-je, "Considérera-t-on bien la réalité de ma découverte — la puissance réelle du Restaurant du Dr Shoop ?" Alors un moyen se présente à moi — comme inspiration. "Je l'offrirai aux malades à l'essai", dis-je. "Alors, on saura que je suis sincère."

J'écrivis à un pharmacien de confiance dans chaque ville et village en Amérique. J'obtins leur consentement de coopérer avec moi. Maintenant pour n'importe quel malade

LE RESTAURANT Dr — SHOOP

Peut être pris à mon risque. Pendant tout un mois, je vous laisserai l'employer entièrement à mon risque.

N'envoyez pas d'argent. Demandez simplement le livre dont vous avez besoin. En vous l'envoyant, je vous informerai d'un pharmacien de votre voisinage qui vous permettra de l'essayer pendant un mois. Employez le Restaurant pendant un mois. Alors décidez. Si vous dites au pharmacien : "Il ne m'a pas aidé", cela vous délivrera de toute dépense. Il mettra le coût à mon compte.

C'est ainsi que j'éclaircis tous vos doutes sur ce que le Restaurant du Dr Shoop peut faire. N'importe quels soient vos préjugés, vous ne trouvez pas disputer cette sûreté absolue que j'offre. Vous ne pouvez pas résister à une telle offre si c'est que vous êtes malade.

Si vous avez quelque faiblesse, écrivez-moi. Si vous ne pouvez pas faire certaines choses aussi bien qu'autrefois, faites-m'en part.

Ecrivez-moi en toute confiance. Comme médecin, je vous informerai d'un moyen qui vous aidera. Faites venir mon livre maintenant, aujourd'hui.

Adresse Dr Shoop, Box 64, Racine, Wis., E.U.

Les cas doux non chroniques se guérissent souvent avec une bouteille ou deux. En vente chez les pharmaciens.

TREMBLAY EST PRET A TOUT.

Eugène Tremblay, champion - lutteur d'Amérique va, demain soir, avoir l'honneur de se rencontrer avec le champion du monde Harvey Parker.

Ce titre omnipotent ne fait nullement peur au petit Canayen qui est décidé plus que jamais à démontrer aux Américains envieux et jaloux des succès étrangers, ce que c'est qu'un Canadien, quand il veut s'y mettre.

Bien puissant sera celui qui pourra gagner une lutte sur Tremblay.

Ses trucs à lui, sont aussi effectifs que ceux des autres. Il a déjà rencontré des célébrités et pas plus Parker que les autres ne le fera reculer.

La lutte de demain soir sera de deux dans trois. Au début de la soirée, il y aura lutte entre plusieurs bons hommes bien connus.

MAX LUTTBEG EST UN BEAU LUTTEUR

Hier soir, au théâtre Royal, Jake Miller et Max Luttbeg ont engagé la lutte pour un montant de $25.00. Ce fut sans contredit le plus bel événement de la semaine, car les lutteurs eurent à tour de rôle l'offensive. Miller résista durant quinze minutes aux étreintes dangereuses de son adversaire et s'assura par le fait même de la somme promise. Luttbeg avait pour lui tout le désavantage de la situation. D'abord Miller était beaucoup trop pesant, ensuite le matelas sur lequel il travaillait était trop petit. De fait, en deux circonstances il coucha Miller sur les épaules, mais malheureusement les deux hommes se trouvaient hors du matelas. L'Américain quoique petit est assurément un lutteur de marque que l'on peut considérer égal en science aux fameux Bothner et Parker. Une lutte entre lui et Tremblay serait superbe.

Ce soir Luttbeg tombera deux hommes. Fort de ses succès, Miller parierait $25.00 qu'il pourrait encore résister à Luttbeg. C'est de l'audace pure et simple, car ce dernier est infiniment supérieur à l'Allemand.

LES PORTES ETAIENT FERMEES

LES CONSEQUENCES D'UN "FAKE"

La sale affaire de vendredi dernier a causé plus de tort qu'on ne le croyait tout d'abord pour les promoteurs de tournois de boxe. Elle a dégoûté le public et a même fait rater une représentation qui promettait d'intéresser les spectateurs.

Hier soir, telle qu'annoncée devait avoir lieu en la salle d'Opéra à Maisonneuve une bataille entre Walsh et Strike. Ceux qui connaissaient la valeur de ces deux hommes s'y rendirent en masse mais arrivés là, ils trouvèrent les portes fermées sur l'ordre du Conseil de la municipalité. M. Frank Brady qui en était l'organisateur et qui avait au préalable dégagé sa responsabilité dans la fumisterie de vendredi, fit des pieds et de ses mains offrant même de déposer mille dollars comme garantie de l'honnêteté des futures batailles pour obtenir la permission d'ouvrir les portes hier soir. Les pères du Conseil se montrèrent inflexibles et refusèrent catégoriquement. Cependant on espère que ce ne sera qu'une fureur temporaire, fureur très justifiable cependant et qui prouve bien en faveur des membres du Conseil de la ville de Maisonneuve.

Nous sympathisons avec M. Brady, car nous le savons animé de meilleurs sentiments à l'égard du public. Qu'on mette les représentations sous le contrôle exclusifs du chef Benoit et nous serons certains qu'avec un homme aussi respectueux de la morale publique et aussi diligent que l'est le chef, tout se passera d'une façon absolument irréprochable.

ECHOS DE LA BATAILLE DE ROUTHIER AVEC McDONALD.

Nous reproduisons du "Soleil" une lettre de Fred Routhier, le fameux boxeur québecois, dans laquelle il explique comment il se fait qu'il ait été battu par MacDonald.

Etant donné la popularité du Canadien de Québec, il serait intéressant pour nos lecteurs d'en prendre connaissance.

Québec, 8 février, 1904.

Monsieur,

Permettez-moi de dire dans vos estimables colonnes que ma défaite par McDonald n'a pas surpris le public, car moi-même je m'attendais que cela arriverait un jour. Il y a environ six mois que je n'ai pas fait d'entrainement, et je m'attendais que la première taloche appliquée un peu fort me renverserait.

Comme mon endurance est bien connue des sportsmen, je n'en dis pas plus long.

Le public me demande pourquoi je ne m'entraine pas. La raison est bien simple : les recettes ne sont pas assez élevées pour que je puisse payer un entraineur. Si c'était comme il y a deux ans, je le pourrais. Car, alors, les rencontres étaient moins nombreuses qu'à présent. De plus, on ne se rencontrait pas avec le premier venu. Les salles étaient combles d'amateurs, ce qui me donnait les moyens de payer pour suivre un entrainement.

Pour en finir avec M. McDonald, j'affirme qu'il ne peut réclamer le titre de champion welterweight, vu que le poids dans notre rencontre était de 150 livres. La limite de la classe welterweight est de 145 livres.

Je pense bien qu'il n'y a pas d'argent pour faire entrer de nouveau McDonald dans l'arène avec moi. Je suis prêt à prouver que c'est une chance seulement qu'il a eue, et une chance qui arrive bien rarement.

Dès la première ronde, McDonald était un homme battu. Je n'aurais pas dû lui laisser des chances de bien se remettre sur pied, après être tombé. Au reste, quand McDonald a-t-il fait preuve d'être un maitre dans l'arène?... Je lui offre $50 s'il peut rester pendant six rondes devant moi.

Je pense que cette offre est suffisante pour prouver que je suis sincère dans mon langage. Je demeure

Votre tout dévoué,

FRED. ROUTHIER,

Champion welterweight du Canada.

LE BILLARD

LES ST-PIERRE SONT INVINCIBLES. — ILS SONT EN TETE DE LA LIGUE PAR UNE GRANDE MAJORITE.

Les joueurs de billard du Cercle St-Pierre ont joué hier soir avec ceux du Cercle St-Denis et se sont comblés d'honneur en remportant sur eux l'une des plus brillantes victoires de l'année. Les commis-marchands avaient pourtant une bonne équipe, mais comme leurs adversaires étaient supérieurs à eux, ils ne peuvent rien dire du résultat. Les St-Pierre n'ont pas perdu une seule partie et du train que vont les choses, ils vont assurément gagner le championnat.

Leur majorité sur les Hochelaga est considérable et sur les St-Denis et commis-marchands, elle est écrasante.

Les parties d'hier soir furent brillantes et très intéressantes pour les spectateurs. On parvint à faire d'excellentes moyennes, occasionnées par de fortes séries. Voici le résultat final de la joûte.

CERCLE ST-PIERRE.		COMMIS-MARCHANDS.	
Cartier	151	Lacroix	200
St-Jean	200	Moyenne	1.19
Moyenne	4 3	Perrault	157
	11		
Cusson	200	Lamalice	108
Moyenne	2½		
Côté	200	Dupuis	98
Moyenne	21-12		

Majorité totale pour St-Pierre : 188.

LES JOUTES D'HIER A NEW-YORK

New-York, 11 — Trois joutes au billard ont eu lieu pour le championnat amateur des Etats-Unis. Sur les trois Edouard Gardner de Passaic N. J. en a gagné deux et Ferdinand Paggenberg une. Leurs adversaires malheureux furent Marcotte, De Mun Smith et Townsend.

Voici le résultat des trois joutes :

Edward Gardner, a défait Arthur Marcotte, par un score de 300 à 142.

Ferdinand Poggenberg, a battu J. De Mun Smith, par un score de 300 à 274.

Edward W. Gardner a vaincu Arthur Townsend par 300 contre 294.

FIN DE LA REUNION

Ottawa, 11 — Ça n'a pas été une grosse affaire que la réunion d'Ottawa. Une course par jour, du froid tout le temps et pour comble de malheur, tout au plus quelques centaines de personnes. A vrai dire c'est un insuccès complet.

Hier, la réunion s'est terminée par une seule course, les 2.12.

En voici le sommaire:

Looking Glass	2	2	2
Celia	2	2	2
Gipsy Girl	3	3	3
Corina	4	4	4

Temps: 2.21, 2.19 1-2, 2.19.

LES QUILLES

MASCOTTE VS ST-LOUIS

MASCOTTE

	Séries		Total
Thompson	117	155	169—441
Bourgeois	144	121	149—414
Ménard	189	156	160—505
Thomas	138	151	142—426
Compton	142	131	163—436
Mérineau	148	116	113—377
Total			2599

SAINT - LOUIS

	Séries		Total
Nantel	200	147	137—484
Beauregard	146	155	117—417
Archambault	139	176	181—496
Hermas	151	167	153—471
Gravel	170	152	169—491
Miron	156	171	157—484
			2843
			2599
Majorité pour St-Louis			244

Les St-Louis invitent tous les clubs amateurs qui désirent jouer des parties d'exhibitions avec eux, de s'adresser à J. A. Gravel, 1873 rue Sainte-Catherine, président du club St-Louis.

LE PATIN

LA SEMAINE AU STADIUM

Programme pour le reste de la semaine :—

AUJOURD'HUI JEUDI, 11 FEVRIER

	Heures
Collège Ste-Marie	1 à 2.00
Patinage ordinaire	2 à 4.30
Wanderers à leur pratique	7 à 8.00
Soirée de Gala, patinage avec fanfare et illumination Japonaise	8 à 10.00
Britannia	10 à 11.00

VENDREDI, 12 FEVRIER

Mont St-Louis	1 à $2.00
Patinage ordinaire	2 à 4.30
National	7 à 8.00
Patinage avec fanfare	8 à 10.00
Montreal Street Railway	10 à 11.00

SAMEDI, 13 FEVRIER

Patinage ordinaire	2 à 4.30
C.P.R. Hockey Club	7 à 8.00
Patinage avec fanfare	8 à 9.30

DIMANCHE 14 FEVRIER

2 à 5 et 8 à 10 hrs. — Patinage avec musique, concert spécial par la fanfare de l'Harmonie.

CIGARETTES SWEET CAPORAL

FUMÉES UNIVERSELLEMENT

FRED ROUTHIER QUI VEUT RECONQUERIR SON TITRE

La Curiosité

DE CES DAMES

qui viennent, par centaines, nous visiter chaque jour, est parfaitement légitime. Celles qui recherchent l'Art et le Confort dans leur

AMEUBLEMENT

y trouvent d'excellentes suggestions.

Aussi, les plus sages, les femmes prévoyantes et économes s'empressent-elles d'acheter maintenant, pour gagner l'escompte de

20 ET JUSQU'A 50%

que nous offrons sur tous nos

MEUBLES, TAPIS — ET — DRAPERIES

d'ici au 15 FEVRIER seulement.

Emmagasinage et Assurance Gratis

N. S. Valiquette

1541-1547 et 2446 Rue Ste-Catherine

235-1

INCENDIE A OSWEGO

Manufactures détruites

Oswego, 11—Les usines de la Corn Products Co., ont été détruites par un incendie, causant des dommages pour plus d'un million de dollars.

Le feu s'est déclaré à 4 heures p. m., hier dans le département chimique et s'est communiqué avec une grande rapidité aux autres édifices.

L'incendie n'a été contrôlé que de bonne heure ce matin.

Les pompiers locaux ne pouvant venir à bout des flammes on demanda du secours à Fulton, ville voisine, qui envoya cinquante hommes et une pompe à vapeur.

Deux pompiérs ont été blessés et l'un d'eux ne survivra pas à ses blessures.

Six cents employés ont été jetés sur le pavé—Les usines payaient $300,000 de gages annuellement.

Dut-il m'en couter dix piastres

Pour une bouteille que je ne me passerais pas de la Nerviline de Polson, écrit J. A. Ruth, fermier demeurant près de Trenton, Ont. Nerviline est le meilleur Liniment que je connaisse. Nous l'employons contre les maladies d'estomac, l'indigestion, les maux de tête et les maladies estivales. Je ne connais rien de mieux pour prendre dans de l'eau chaude afin de faire cesser un rhume, et pour appliquer en frottant sur la peau pour le rhumatisme et la névralgie. Tous les fermiers devraient en avoir quelques bouteilles sous la main et diminuer ainsi leurs comptes de médecin. Grandes bouteilles, 25c chez tous les pharmaciens.

(4)

Venise

Vendredi soir, une conférence illustrée sur "Venise, la patrie du pape Pie X" sera faite à la salle Windsor, sous le patronage des "Chevaliers de Columbus". Le conférencier sera le frère McShane, de l'église Notre-Dame.

Le "Deluge de Saint-Saens" au Monument National

Les classes de solfège, sous l'habile direction du professeur J. J. Goulet, donneront un grand concert au Monument National, dimanche le 14 février et exécuteront les oratorios "le Déluge", composition de Saint-Saens et le "Psaume 136", de Ropartz.

La Confederation Life Association

Les affaires de la Confederation Life accusent un surplus sur toute la ligne pour l'année 1903. C'est le résultat de 25 années de bonne administration d'une assurance canadienne. Assurez votre vie aujourd'hui, demain votre santé ne vous le permettra peut-être pas Agents demandés. Adressez-vous à A. P. Raymond, agent général, Dpt Français, Bureau 174, rue St-Jacques.

295—m.j.s.

Louis-Philippe visitait une petite ville. Electrisé par la bonne grâce avec laquelle le roi se prêtait aux ovations enthousiastes de la population et des corps constitués, voilà le maire qui, tout à coup, s'écrie : "Ah ! Sire, la fête n'est pas complète ; quel malheur que vous n'ayez pas amené votre femme !"

Le roi sourit et se contenta de répondre : "Hélas ! Monsieur le Maire, je suis aussi désolé que vous, mais il fallait bien que quelqu'un restât pour garder la maison."

TOLE GALVANISE RUGUEUSE

Marque "ORB"

Fortement galvanisée, "Redcliffe" et Gobe" qualité supérieure.

Toutes les marques recommandables.

Fabriquée par JOHN LYSAGHT, Limited, A. C. LESLIE & CO., Montréal. Gérants de la Succursale Canadienne.

295—1

AMUSEMENTS

ACADEMIE, TOUTE CETTE SEMAINE
MATINEE SAMEDI
HEBERT KELCEY et EFFIE THANNON dans "SHERLOCK HOLMES"
Semaine Prochaine "A COUNTRY GIRL"
295-6

PROCTOR'S Toute cette Semaine
Matinées : Mercredi, Vendredi et Samedi
"AWAKENING OF MR PIPP" de CHARLES GRAPEWIN
Prix : 50c, 35c, 25c, 20c, 10c.
La semaine prochaine : "The Transgressor."
292-6

Français Matinées : Mercredi, Jeudi et Samedi
Cette SEMAINE—La Grande Comédie Vaudeville de GEORGE KLEMT
"ON THE BRIDGE AT MIDNIGHT"
La scène du pont Jack Knife est une des merveilles de décors. Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c
Semaine prochaine — "Two Little Waifs"
292-6

ROYAL Tous les après-midis et tous les soirs
Semaine du 8 Février.
SAM DEVERE'S OWN COMPANY
et Max Luttbeg, le champion des lutteurs lightweight. Celui-ci rencontrera ceux qui se présenteront. Prix, 10c, 20c et 30c.
La semaine prochaine Bryant's Burlesquers.
292-6

SI QUELQU'UN

Vous demande quel métal ou quelle soudure Babbitt vous employez, vous répondrez certainement qu'ils proviennent des SYRACUSE SMELTING WORKS, parce qu'ils sont les meilleurs et que vous ne sauriez en employer d'autres. Demandez nos prix.

SYRACUSE SMELTING WORKS, Montréal, Canada.

ma-j-s-jno

DRUMMOND, McCALL & CIE, Canada Life Building, Montréal.

Fer, Acier et Métaux DE TOUS GENRES.

Conduits en Fonte pour l'eau, Soupapes, Bornes-Fontaines, etc. Fournitures pour Chemins de fer et Entrepreneurs.

mjs 169

CHENE "Extra"

THE J. C. McLAREN BELTING CO. OAK EXTRA TANNED EST 1858

292 et 294 St-Jacques.

291-5, 9, 11

Nouveaux Pianos Droits Morris

Vendus au comptant ou à $7. par mois.

Caisses en chêne, en acajou et en noyer,

LEACH,

2440 Rue Ste Catherine

Entre les rues Stanley et Drummond.

Magasin Ouvert le soir.

11-12-13

CETTE FORCE de RESERVE

Si essentielle au succès en affaires peut être obtenue par l'usage de

BYRRH

VIN TONIQUE

Il donne de l'activité au cerveau et de la force au corps.

HUDON, HEBERT & CIE, Agents, Montreal

295-1

ENGINS à GAZ et à GAZOLINE

De 2, 5 et 7 Chevaux Vapeur.

Les meilleurs Engins et les moins chers qui soient fabriqués.

DEMANDEZ NOS PRIX

Ne vous servez plus de la force électrique avec votre propre engin et économisez de l'argent.

11-13-15 R. H. BUCHANAN & CO.

THE CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY

Les dividendes pour la moitié de l'année finissant le 31 décembre 1903 ont été déclarés comme suit :

Sur le stock préféré deux pour cent.

Sur le stock commun trois pour cent.

Des chèques sur le dividende du stock commun seront envoyés par la poste le ou vers le 2 avril aux actionnaires enrégistrés à la fermeture des livres à Montréal, New-York et Londres respectivement.

Le dividende du stock préféré sera payé samedi le 2 avril aux actionnaires enrégistrés à la fermeture des livres au bureau de la compagnie à Londres, No. 1 rue Queen Victoria, Londres, E. C. Les livres de transfert du stock commun seront fermés à Montréal, New-York et Londres, à trois heures p.m., mardi le 1er mars. Les livres du stock préféré seront aussi fermés à trois heures p.m., mardi le 1er mars.

Tous les livres seront réouverts mardi le 5 avril.

Par ordre du bureau de direction,

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 8 février 1904. 11-25—10-24

Pour 25c nous publions les avis de naissances, mariages et deces.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 STE-CATHERINE.

Tel. Bell Est 1786. Tel. March. 525
Semaine du 8 Février 1904.

Les BOUCANIERS ou les FRERES de la COTE

Extra : Les Vues Animées de Fenton reproduiront plusieurs vues nouvelles pendant les entr'actes.

Prix, matinées 10, 15, 20, 25 et 30c.
Soirées 10, 25, 35, 40 et 50c. 291-6

Théatre des Nouveautés

Coin Ste-Catherine et Cadieux. Tel. Est 1395.
Semaine du 8 Février
A la demande générale : LA TOSCA

Pièce en cinq actes et 9 tableaux, par Victorien Sardou. Création de Sarah Bernhardt. Intermèdes lundi soir. Matinée samedi.—292-6

Dimanche Soir, 14 Février, 1904.
AU MONUMENT NATIONAL

Grand Concert Sacré

LE DELUGE DE C. SAINT-SAENS

Psaume 136 de Guy Ropartz

300 choristes, 50 musiciens, par les élèves du cours de solfege.

PROF. J. J. GOULET, DIRECTEUR.

Admission, - - 50c et 75c

Billets en vente à la Pharmacie Nationale, No. 218 rue St-Laurent.

293-3

ARENA Hockey

SAMEDI

13 Février à 8.30 p.m.

Victoria vs Shamrock

La musique des P. W. F. sera présente

Prix ordinaires : Sièges en vente au bureau succursale du "Star".

Telephone Up 1346. 295-2

TEL. BELL EST 1291.

J. J. Panneton, DENTISTE.

98 Rue Ste-Catherine, 15 Coin St-Christophe, Montreal.

S. A. de LORIMIER

POUR VOS MERCERIES

20 p.c. d'Escompte pendant le mois de Janvier

1700 RUE NOTRE-DAME, Près de la Place d'Armes. 283—1 an

Bell Tel. Main 2237

L. Z. GAUTHIER

Architecte et Evaluateur,

Batisse Banque D'Epargnes

180 RUE ST-JACQUES, 3e plancher, No 7.

CARRIERE Opticien

Réfractioniste.

Détermination pratique de la réfraction oculaire, à l'Hôtel-Dieu, tous les

Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis,

de 10 heures à midi, toutes les après-midis, au No.

1741 Ste-Catherine. Tel. Est 2257

Entre St-Denis et Sanguinet. 287—jno.

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited.

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau chef

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands

2818—an

BREVETS D'INVENTION | Aqueducs, Egoûts et Ponts, chemins de fer, arpentage.

BEAUDRY & BROWN, Ingénieurs Civils

107 Rue Saint-Jacques, Montréal

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT

J. BRUNET

Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetiere, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

BUREAU ET ATELIER

COTES DES NEIGES, MONTREAL

Telephone Bell Up 1400,
Connection gratuite pour Montréal.

AVIS est donné au public qu'en vertu de l'Acte des compagnies, 1902, il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes, en date du 22e jour de décembre 1903, constituant en corporation Farquhar Robertson, marchand, Colin McArthur, manufacturier, Jessie McArthur, fille majeure, Daniel James Munn, manufacturier, et John M. G. Lockerby, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes :—Manufacturer et disposer de toutes sortes de papier et de produits du papier et du goudron, y compris les produits secondaires du goudron et de la poix ; acquérir et disposer de coupes de bois, chûtes d'eau et droits riverains ; manufacturer et disposer de la pâte de bois, et acquérir le commerce jusqu'à présent exercé par feu Alexander McArthur avec son achalandage, propriété et actif, et le continuer, et payer pour cela en action acquittées et non cotisables de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada, et ailleurs, sous le nom de "Alex. McArthur et Compagnie" (limitée), avec un capital-actions total de cent quatre-vingt mille piastres, divisé en mille huit cents actions de cent piastres, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 22e jour de décembre 1903.

R. W. SCOTT, Secrétaire d'Etat.

292-4

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la prochaine session de la législature de la Province de Québec, pour un acte incorporant "The Canada Club", pour les relations et l'amusement de ses membres, et autres fins, avec pouvoir d'émettre du stock et des débentures, posséder des immeubles avec tous les pouvoirs ordinaires incidents à telle corporation, ou qui peuvent être alléguée sont le même rapport.

Montréal, 23 janvier 1904

DAVIDSON & WAINRIHT, Procureurs des Requérants.

280-26

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No. 405. Dame Yetta Kerrassing, des cité et district de Montréal, épouse en communauté de biens de Simon Black, du même endroit, demanderesse vs le dit Simon Black, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour, dans cette cause.

Montréal, 15 janvier 1904.

STEPHENS, HUTCHINS & MARGOLESE, procureurs de la requérante.

26 Janv-4-11-18-25f.

LA BRONCHITE CONDUIT A LA CONSOMPTION.

" Je contractai un rhume sérieux qui m'affecta la poitrine et me laissa une bronchite que notre médecin ne put soulager. L'une de mes amies qui avait essayé Peruna pour une maladie identique me conseilla d'en faire usage. J'en pris deux bouteilles et avant d'avoir employé la moitié de l'une, je me portais mieux que lorsque j'étais sous les soins du médecin ; deux bouteilles enrayèrent complètement la maladie. Je suis très reconnaissante au Peruna." — ARABELLA DOUGHERTY, 35 Brisco O., South London, Ont.

Tandis que le Catarrhe est encore dans les tubes bronchiaux Peruna ne manque jamais de le guérir.

"Un rhume sérieux m'affecta la poitrine et me laissa une bronchite grave. C'est une déclaration qui se rencontre maintes et maintes fois dans l'immense correspondance du Dr. Hartman avec ses patients, de l'Est, de l'Ouest, du Nord, et du Sud. Une personne contracte le rhume. Elle néglige de prendre Péruna pensant qu'elle en guérira peut-être.

Le rhume s'implante dans la poitrine.

Elle contracte une toux ou un catarrhe chronique. Elle appelle le médecin peut-être. Il exprime la crainte qu'elle ne soit attaquée de consomption.

Il a raison aussi.

Cette personne est la voie qui mène à la consomption.

La consomption est tout simplement le catarrhe des poumons.

Le catarrhe rampe lentement, mais sûrement vers les poumons.

Lorsqu'il aura atteint les poumons, on l'appellera consomption.

Tandis que le catarrhe est encore dans les tubes bronchiaux, Peruna ne manque jamais de guérir ces cas.

Au lieu de mander le médecin, on aurait dû acheter une bouteille de Peruna, cela aurait réglé toute l'affaire. Peruna guérit une toux de la manière rationnelle. Une toux indique que les tubes bronchiaux sont enflammés par le catarrhe. Tant que le catarrhe demeure dans les tubes bronchiaux, aussi longtemps la toux existera.

Prendre des calmants pour arrêter une toux est chose absurde et nuisible. Le seul moyen d'arrêter une toux permanemment, et de le faire sans plus de mal que de bien, c'est de guérir le catarrhe, ce que fait exactement Peruna. Il guérit le catarrhe des tubes bronchiaux et la toux cesse. A la moindre apparence d'une toux, on devrait prendre une bouteille de Peruna suivant les direction. Une bouteille au commencement fera plus de bien qu'une demi-douzaine de bouteilles après que le catrrhe se sera établi dans les poumons.

Peruna est en vente dans toutes les pharmacies de première classe, à $1.00 la bouteille.

Si vous n'obtenez pas des résultats satisfaisants et prompts en employant Peruna, écrivez immédiatement au Dr. Hartman, pour lui expliquer votre cas, et il sera heureux de vous donner ses précieux avis gratuitement.

Adressez Dr. Hartman, Président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio.

295-1

modifie à cette date, elle devra en aviser l'autre six mois d'avance.

10.—Il est entendu et convenu que l'agent d'affaires du conseil de district ou des unions locales qui lui sont affiliées aura le privilège de visiter les ateliers ou chantiers pendant les heures de travail.

Le tarif des salaires arrêté pour les ouvriers des scieries mécaniques est le suivant:

Pour les conducteurs de scie à ruban, de rouleaux, de machines à découper, à contourner, à mouiure, à débiter, de tour, ouvriers à l'étamine, de machines à sculpter, à bouveter, 20 cts l'heure; assembleurs de chassis et de persiennes (en pin), conducteurs de machine à chassis (sticker), à tenon à en caster (grover) 22c et demi l'heure; conducteurs de machine à sabler (roulette), de planeur et mortaiseur, de machine à persiennes et à poser, 20c l'heure; de machine à planer (surface) — (reeler)..., 18c l'heure.

Ce nouveau tarif élevera les salaires de 10 pour 100 environ.

Ces documents ont été envoyés aux intéressés avec une note explicative.

Les ouvriers espèrent que leurs demandes seront accordées sans difficulté.

◆ ◆ ◆

Du "Globe" de Toronto:

"L'impossibilité dans laquelle les promoteurs du projet relatif au chemin de fer transcontinental se sont trouvés de remplir les conditions que le parlement leur avait imposées va permettre au gouvernement de reprendre toute l'affaire librement. Il y a deux moyens inverses de mettre un projet de ce genre à exécution. Il peut être par l'entreprise privée, avec l'aide du public, ou comme entreprise absolument publique. Il existe dans le pays un fort courant d'opinion en faveur de faire cesser le système des souventions aux chemins de fer. Le sentiment general semble être que si les gouvernements doivent se mêler à la construction des chemins de fer, ce doit être comme constructeurs et non comme donnateurs de subsides. Nous sommes certains que l'opinion publique ne sera pas satisfaite, quelque importants que soient les changements qui seront apportés aux conditions existentes. Elle serait plutôt favorable à ce que le gouvernement prisse tous les risques de la construction et en fisse une voie nationale appartenant exclusivement à l'Etat".

◆ ◆ ◆

L'union des faiseurs de papier de Grand'Mère donne samedi soir un concert tabagie dans la salle municipale de cette ville, au bénéfice de leurs camarades en grève de Hull. La réunion sera présidée par le maire Tremblay.

Il n'y a aucun doute que cette soirée aura un grand succès.

◆ ◆ ◆

Les unions de Colorado poursuivent avec énergie l'agitation qu'elles ont inaugurée contre le gouverneur Peabody qui a entrepris de détruire les organisations du travail dans cet Etat, en violant toutes les lois qui garantissent les libertés des citoyens. C'est par le scrutin que les ouvriers croient pouvoir venir à bout de leur ennemi mortel.

◆ ◆ ◆

Les typographes organisés de Chicago viennent de donner une preuve évidente qu'ils sont sincères quand ils prônent la municipalisation, en versant $1,000 dans un fonds créé pour agiter la question de soumettre au referendum des contribuables la demande faite par les organisations du travail de municipaliser les tramways.

◆ ◆ ◆

L'union internationale des cigariers a fait de sensibles progrès pendant l'année écoulée. Elle a enrôle 2,507 nouveaux adhérents et a augmenté son fonds de réserve de $115,000. Cent cinquante de ses unions avec une collectivité de 10,000 membres ont obtenu des augmentations de salaire et trente-trois nouvelles unions locales ont été constituées, ce qui en porte le nombre total à quatre cent soixante-cinq, dispersées dans les différentes parties des Etats-Unis et du Canada. L'organisation possède un fonds de réserve de près de $500,000.

◆ ◆ ◆

L'union typographique Jacques-Cartier aura une assemblée spéciale, samedi, pour continuer la révision de son tarif des salaires. Les membres sont priés de s'y rendre en plus grand nombre possible.

◆ ◆ ◆

William Feather, président et agent des portiers de Chicago, est fatigué de ses fonctions. Il dit que la position d'agent d'affaires d'une organisation de travail est toute autre chose qu'une sinécure comme on le croit trop souvent, et qu'il a hâte que son terme d'office soit terminé pour reprendre ses fonctions de portier.

M. Feather fut le premier président de l'association protective des portiers de Chicago. Après avoir obtenu une charte d'affiliation de la Fédération américaine du travail, il fit une active propagande parmi ses camarades de travail dans toutes les parties de la ville, si bien qu'il réussit à créer cinq unions locales avec une collectivité de 3,000 membres.

Feather dit que quand il était portier, il se croyait assez malheureux, mais qu'il s'est aperçu depuis qu'il est agent d'affaires qu'il se trompait alors. "Je n'avais qu'un patron et quelques femmes pour trouver à redire contre la manière dont je m'acquittais de mes devoirs, mais à présent j'ai plus de mille maitres et tous sont mécontents. Aussi, mon terme d'office accompli, je quitte cet emploi pour me remettre à mon métier de portier.

◆ ◆ ◆

L'union des ouvriers maçons a résolu d'élever son tarif de salaire en le portant à 35c l'heure et de mettre partout en vigueur la journée de neuf heures à partir du premier mai 1904. Les entrepreneurs sont priés de prendre note de cet avis.

◆ ◆ ◆

L'association des fabricants de papier et de pulpe s'est réunie en congrès hier à New-York. Près de 800 fabriques y étaient représentées. Il a voté une proposition à l'effet de n'employer dans aucun établissement un ouvrier ayant cessé le travail à la suite d'une grève, tant que le conflit dans lequel tel ouvrier sera impliqué ne sera pas terminé.

C'est le principe de la grève de solidarité patronale que le congrès a adopté là.

◆ ◆ ◆

Avant hier soir il y a eu un nombreux meeting de protestation à Londres contre l'introduction du travail asiatique dans l'Afrique du Sud. De nombreux députés de la Chambre des communes appartenant à tous les partis ont adressé la parole pour condamner l'importation des Chinois au Transvaal contre la volonté des véritables citoyens de cette colonie. Des résolutions énergiques dénonçant le projet ont été adoptées par des signes d'approbation enthousiastes.

◆ ◆ ◆

De nouvelles difficultés ont surgi dans les mines de la Dominion Coal Mines, à Glace Bay, N.E. Les voituriers de la mine No 3 exigent que l'on substitue le travail à la journée au travail à la tâche. Ils demandent que l'ancien salaire de $1.38 soit rétabli. Des pourparlers ont été entamés pour éviter un conflit.

D'un autre côté, la compagnie a interrompu les travaux à la Mine Internationale, à Bridgeport, qui restera inactive d'ici au printemps probablement. Environ six cents hommes et jeunes gens vont être réduits au chômage forcé par suite de cette action.

THE DE CEYLAN
VERT OU NOIR

C'est le thé dont " le gout vous plaira " parce que chaque tasse laisse une agréable saveur. Il se distingue des autres thés par sa pureté absolue.

VENDU PAR TOUS LES EPICIERS

9-11 13

Tarif et Voies de Transport

Grande reunion a Saint-Henri -- Discours de MM. le Dr Bernard, Taillon, Monk, Pope, Campbell, Lane et MacDonald.

Près de deux mille électeurs de la division d'Hochelaga remplissaient jusque dans ses moindres recoins, la salle des représentations de l'hôtel de ville de St Henri, hier soir, pour entendre le Dr Bernard et ses amis.

Les orateurs ont été très applaudis.

L'assemblée a été présidée par M. George Lamb.

Sur l'estrade nous avons remarqué les hons. MM. A. Desjardins, L. O. Taillon, MM. F. D. Monk, R. Pope, L. Lussier, Campbell Lane, L. E. Bernard, R. Deschamps et autres.

M. le Dr Bernard, le premier à prendre la parole, expose en langue anglaise le programme qu'il entend suivre et mettre en application. Il se déclare protectionniste et favorable à l'amélioration des voies de transport par eau. Les argents dépensés tous les ans pour l'immigration étrangère il veut les appliquer, au moins en partie, à aider les Canadiens à s'établir soit au Manitoba ou dans les Territoires. Il blâme le projet du Grand-Trone-Pacifi que et réclame pour le port de Montréal une plus grande protection de la part du gouvernement, il veut en faire un port libre et national.

Entre ses mains, dit-il, les intérêts du comté d'Hochelaga seront sauvegardés et le pays n'aura pas à souffrir des votes qu'il donnera en Chambre sur les grandes questions qui l'intéressent.

L'HON. L. O. TAILLON

Le Dr Bernard, commence-t-il, n'est pas un étranger parmi vous et je ne suis pas étonné de l'estime dont il jouit. Plus on le connait plus on l'apprécie. Les libéraux ont tenu une grande assemblée au Monument National samedi dernier. Leurs discours méritent une réponse. Pour se rendre la tâche plus facile ils ont affecté d'ignorer la politique que nous prêchons — la protection. Ils ont imaginé de parler d'une protection que nous ne préconisons pas "la protection à outrance." Nous sommes protectionnistes, mais favorables à une protection adéquate—c'est à dire protectionnistes selon les besoins de nos industries. Nous ne voulons pas être des copistes du tarif américain, nous comprenons mieux que cela le régime économique qu'il faut au pays. Nous demandons également protection pour l'industrie agricole et pour les industries manufacturières. Les ouvriers sont les consommateurs des produits agricoles et les cultivateurs sont les consommateurs des produits manufacturés par les ouvriers.

Le tarif américain est de 49 p. c. contre nous, le nôtre seulement de 21 p. c. contre eux. Ce que nous voulons pour le Canada c'est une protection suffisante pour que nos marchés ne soient pas le dépotoir des marchandises américaines.

Il y a des hommes qui combattent cette politique, ce sont ceux qui présidaient aujourd'hui à nos destinées. En 1893, Cartwright s'efforçait de faire croire que notre pays ne pouvait être un pays manufacturier, et parlant au nom de son parti, il disait "qu'il fallait détruire la protection qui tenait le peuple en esclavage. La même année, à Ottawa, à la convention du parti libéral, Laurier a dit "qu'il serait satisfait après que le dernier vestige de la protection aurait disparu."

Après avoir tant dénoncé la protection, dit M. Taillon, les libéraux ont déchiré leur programme, ils sont venus devant le peuple—leur juge— et veulent se couvrir du manteau de la protection. Est-ce que M. Laurier n'a pas déclaré qu'il n'était pas absolument irréconciliable avec la protection, qu'au besoin il saurait l'appliquer là où ce serait nécessaire ? Les libéraux savent bien que le peuple en masse est protectionniste, c'est pourquoi nos adversaires, pris de peur, ne déclarent plus la guerre à la protection. N'allez pas cependant leur confier vos intérêts, vous devez avoir plus confiance au parti qui a établi la protection, l'a maintenue et la prêche encore ; parti qui ne se paye pas de promesses et qui veut sincèrement le relèvement de nos industries.

Nous avons la bonne cause, la protection, le bon candidat, le Dr Bernard. Notre devoir est de donner vos suffrages à l'un et à l'autre.

M. RUFUS POPE

De même que l'hon. M. Taillon, M. Rufus Pope est très applaudi.

Il veut que le tarif soit fait de manière à permettre la fabrication des articles dont nous avons besoin dans notre pays au lieu de les faire venir de l'étranger. Un tarif qui protège toutes les classes de la société, afin que tous ensemble nous travaillions à faire du Canada un beau et grand pays.

La prospérité actuelle, dit il, est due à la politique adoptée par les conservateurs. Ils ont planté l'arbre de la protection dans notre pays et les libéraux sont arrivés au pouvoir au moment où les fruits de cet arbre étaient mûrs, et ils les ont récoltés ; mais aujourd'hui ils sont en frais de gaspiller les fruits et de détruire cet arbre.

M. Pope demande pour les ouvriers canadiens la même protection que le gouvernement des Etats-Unis donne aux ouvriers américains.

Il condamne le projet du Grand-Trone Pacifique et se prononce en faveur de l'amélioration de nos voies de transport par eau.

M. MONK

Il est longuement acclamé en paraissant à la tribune.

Le Dr Bernard qu'il supporte est, dit-il un vieil ami, dont il connait l'honnêteté et le dévouement à toutes les causes auxquelles il a voué son énergie. Ce lui est donc un véritable plaisir que de porter la parole dans St-Henri, en sa faveur, certain qu'il est qu'Hochelaga aura en l'élisant, un représentant capable de défendre les intérêts de l'électorat, qui ne cherchera pas à se caser.

La question du G.T.P. condamnable à plus d'un point de vue, reviendra de nouveau en Chambre, et les électeurs ont intérêt à élire un député indépendant qui ne suivra pas aveuglement les dictées du cabinet.

Le projet du G.T.P., tout en entraînant, dit-il, une dépense énorme, ne sera d'aucune utilité pour développer le commerce de la vallée du Saint-Laurent, et on cherchera à enlever à Montréal le commerce, qui lui revient naturellement par sa position géographique.

Le Saint-Laurent est la voie naturelle par laquelle doit passer le trafic du pays ; il est nécessaire de l'améliorer et d'outiller nos ports de Montréal, Trois-Rivières, Québec, Halifax, St-Jean et autres.

Le Dr Bernard a vécu au milieu des ouvriers, il connait leurs besoins et saura les défendre en parlement. Il ne doute pas qu'une forte majorité l'élira le 16 prochain.

MM. Campbell Lane et J. MacDonald parlent ensuite en faveur de la candidature du Dr Bernard, et l'assemblée se disperse après avoir salué le candidat et les orateurs, d'une triple salve d'appaudissements et de hourras.

COLONIAL HOUSE
SQUARE PHILLIPS

RAYON DES MACHINES A COUDRE

En présentant la machine à coudre New Colonial House, nous pouvons donner l'assurance que ni l'habileté ni le travail n'ont été épargnés pour perfectionner ce que nous croyons être la machine à coudre de première classe, la plus complète et la plus parfaite. Les meilleurs matériaux sont employés dans leur construction. Et leur durée est incontestable.

New Colonial House, 3 tiroirs	$20.00
New Colonial House, 5 tiroirs dessus mobile	$30.00
New Colonial House, 5 tiroirs, dessus mobile, couvert automatique	$32.50
New Coloniel House, dessus mobile, parlor cabinet	$42.50
New Leader, à la main, base en fer	$14.00
New Leader, à la main, base en bois	$17.00
New Leader, sur support, 3 tiroirs et couvert	$22.00
New Leader sur support, 5 tiroirs, dessus mobile	$26.00
Tables pliantes pour la couture	$1.75
Planches à genoux	$1.00

Aiguilles pour toutes les marques de machines à coudre, 25c. la douzaine.

Machines de toutes marques, réparées avec soins.

Rayons Artistiques

Belle collection de peintures à l'huile et de dessins à l'aquarelle, gravures à l'eau forte, gravures, carbones, platines, etc., etc., d'après des maîtres fameux.

Encadrement et Dorure

par des ouvriers attachés à l'établissement.
Choix du meilleur stock de moulures en ville.

Décorations de Maisons

Un personnel complet d'ouvriers compétents et une belle variété de papiers à tapisser, etc., etc.

On fournit des dessins et on estime.

Henry Morgan & Co.
MONTREAL

294-1

COKE

$1.75 la tonne meilleur marché que le charbon anthracite. Le meilleur combustible pour poêles, fournaises et cheminées.

$5.50 LA TONNE (livré) C. S. L.

The Montreal Light, Heat and Power Company

M. LANCTOT DENONCE LA CONVENTION

Il dit que sir Wilfrid et M Préfontaine ont inutilement essaye de le faire retirer

M. Philéas Lanctôt, avocat, a de nouveau dénoncé la convention de St. Jacques, hier soir, devant deux cents électeurs venus pour entendre les explications du candidat libéral ouvrier.

Dans toute cette affaire, a-t-il dit, j'ai été victime d'une machination indigne. Longtemps d'avance la rumeur publique m'avait désigné comme candidat. Comment se fait-il, qu'après toutes les belles promesses qu'on m'a faites mon nom ait été relégué dans le plus profond oubli? C'est qu'à la convention du théatre Delville, un mot d'ordre avait été donné. On se disait: M. Lanctôt n'est plus sur les rangs, il a résigné pour accepter une bonne position, etc., etc. On a fait pis que cela; quand MM. Contant et Berger ont voulu me proposer comme candidat, M. Préfontaine leur a dit "Avec des propositions, nous n'en finirons pas; il vaut mieux que les délégués votent sans que l'on nomme personne." C'est que mon nom a été déloyalement mis de côté en récompense des services que je n'ai jamais hésité à rendre à mon parti."

L'orateur déclare qu'on lui a conseillé la résignation, vu qu'il ne s'agit que d'une élection partielle et qu'il aura son tour plus tard. M. Lanctôt assure qu'il connait la valeur de ces promesses, ainsi que M. Drouin. Il a d'abord gardé le silence, mais aujourd'hui c'est un acte de justicq qu'il accomplit en accusant publiquement les faiseurs, la clique qui veut tout conduire, de l'avoir honteusement leurré. Il ne doit rien au gouvernement, de qui il n'a reçu que des humiliations qui l'affectent beaucoup.

Dimanche dernier, dit-il, ce matin, des ministres l'ont approché, à l'Hôtel Ricendeau, mais ils n'étaient pas assez forts pour le faire reculer; Sir Wilfrid est venu à leur aide, mais rien n'y a fait; il est et restera candidat; c'est le nombre qui l'élira et non pas une convention.

L. un des bohèmes les plus gais et les plus râpés de la littérature, entre l'autre soir dans un grand restaurant du boulevard Montmartre, et se livre à une consommation attestant l'appétit d'un homme qui a peu ou point déjeuné, et qui, n'étant pas sûr de manger le lendemain, prend ses précautions.

Le repas achevé et parachevé, L... appelle le chef de l'établissement et entame la conversation tout en causant de choses et d'autres.

—Vous est-il arrivé parfois, demande-t-il, enfin, d'avoir affaire à un pauvre diable sans le sou, n'ayant pas de quoi payer ?

—Ma foi, non, jamais.

—Si cela arrivait, que feriez-vous ?

—Et que diable voulez-vous qu'on fasse en pareil cas ? je le ficherais à la porte avec mon pied quelque part, en le priant de n'y pas revenir.

L... se lève, prend son chapeau qu'il enfonce sur sa tête, tourne le dos au traiteur; et, entr'ouvrant les pans de sa redingote :

—Payez-vous ! dit-il.

D. Pourquoi le cordonnier craint-il de perdre la respiration ?

R. Il ne pourrait travailler sans alène (haleine).

MORT DU CAPITAINE RUEL

Ses funérailles ont eu lieu ce matin

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort d'un de nos plus vieux capitaines de bateaux à vapeur, M. Joseph Ruel, décédé à Lévis, à l'âge de 82 ans, et inhumé ce matin.

Il y a quelques années, lorsque les voiliers océaniques venaient en grand nombre à Québec et Montréal, M. Jos. Ruel était un de nos plus populaires capitaines de remorqueurs et il a été, en cette qualité, un grand nombre d'années sur les bateaux de l'ancienne compagnie de remorqueurs "St Lawrence". Depuis longtemps, se sentant vieillir, il s'était retiré dans sa famille, au milieu des siens. Sa femme, Madame Ruel, est morte depuis une couple d'années, et deux de ses garçons lui survivent, M. Jean-Baptiste, ingénieur-électricien, et M. Joseph, ingénieur de bateaux à vapeur, tous deux demeurant à Lévis.

Un Calino, neveu d'un vieux curé, qui était sur le point de rendre l'âme, apprit que son oncle venait de mander le notaire pour faire son testament; il savait aussi que la succession de son oncle n'était pas en sa faveur. Comment faire pour parer le coup ?

L'idée lui vint de entourer de la pitié. Et voici la naïve proposition qu'il mit en œuvre :

—J'entendais, Monsieur, l'autre jour au tribunal, des avocats qui disaient que les testaments ne valaient rien, que c'étaient des feuilles de choux.

Ne pourriez-vous pas faire aussi votre testament de mon oncle sur une feuille de choux. Je vous paierai ce qu'il faudra.

Mme T. McMaster
Se Sent Heureuse Après le Bannissement de Souffrances Intenses

Mme T. MacMaster, Toronto, Ont., écrit ainsi:—"Il y a dix ans, je fus atteinte de névralgie et bien que six médecins me soignassent, la maladie empira et me rendait presque folle. De jour en jour, j'endurai l'agonie la plus intense et je devins complètement découragée. Un jour enfin vint la délivrance. Une dame qui avait souffert comme moi, me dit que le Céleri Composé de Paine l'avait guérie, j'employai le composé de Paine et il a réellement fait de moi une nouvelle femme. La douleur disparut, je devins bien portante et je n'ai jamais été aussi heureuse de ma vie. Tout cela est dû au Céleri Composé de Paine".

Le Céléri Composé de PAINE L'a Guérie.

Si vous êtes malade et que vous ayez besoin de conseils médicaux gratuits, écrivez au "Médecin consultant" de The Wells & Richardson Co., Limited, 200 rue de la Montagne, Montréal, P.Q. 295-1

UNION 2 TYPO ETIQUETTE JACARTIER 145

NOUVELLES OUVRIERES

Les charpentiers menuisiers et similaires émettent un nouveau projet de contrat de travail—Le " Globe " et la nationalisation—L'esprit de solidarité anime les ouvriers de Grand'Mere — Le gouverneur Peabody — Les typos et la municipalisation—Les progrès de l'union des cigariers—Le metier d'agent d'affaires.

Le conseil de district de la Fraternité des charpentiers-menuisiers, des ébénistes, des constructeurs d'escaliers et des conducteurs de machine à travailler le bois, a émis le projet de contrat de travail suivant pour être mis en vigueur le premier avril prochain:

1o. Neuf heures constitueront une journée de travail, laquelle commencera à sept heures du matin pour se terminer à cinq heures du soir, avec interruption d'une heure pour le repas du midi.

2o Le prix minimum du tarif des salaires sera de 25c l'heure pour le travail régulier, de 37 1-2c pour les heures supplémentaires faites les jours ouvrables, et de 50c pour les heures faites le dimanche, le jour de l'an, le jour de Noël et le jour de la Fête du Travail.

2o Il est interdit aux membres de la Fraternité de travailler à l'entreprise ou à l'heure pour des particuliers après les heures de travail réglementaires ci-haut indiquées.

3o. Il est interdit d'employer des adultes âgés de plus de 25 ans en qualité d'apprentis.

3o. Tout membre de l'union quittant volontairement son emploi ne pourra exiger le paiement de son salaire que le jour de la paie suivant, mais celui qui sera congédié soit définitivement, soit temporairement, aura le droit d'exiger aussitôt après son renvoi le paiement de son dû.

6o Les membres de la Fraternité ne seront pas tenus de travailler dans un chantier où il existera quelque conflit de travail.

7o Il est entendu et convenu qu'un ouvrier ayant atteint l'âge de 65 ans ou étant infirme pourra travailler librement pour tel salaire qu'il pourra déterminer lui-même avec l'employeur.

8o Il sera permis d'employer un apprenti pour chaque groupe de dix compagnons, ou pour fraction de dix compagnon, mais en aucun cas il ne pourra être employé par le même établissement plus de cinq apprentis. La durée de l'apprentissage est limitée à quatre ans.

9o Ce contrat lie les parties contractantes jusqu'au 1er avril 1905, mais si l'une des parties désire qu'il soit modifié à cette date, elle devra en aviser l'autre six mois d'avance.

10.—Il est entendu et convenu que l'agent d'affaires du conseil de district ou des unions locales qui lui sont affiliées aura le privilège de visiter les ateliers ou chantiers pendant les heures de travail.

Le tarif des salaires arrêté pour les ouvriers des scieries mécaniques est le suivant:

Pour les conducteurs de scie à ruban, de rouleaux, de machines à découper, à contourner, à mouiure, à débiter, de tour, ouvriers à l'étamine, de machines à sculpter, à bouveter, 20 cts l'heure; assembleurs de chassis et de persiennes (en pin), conducteurs de machine à chassis (sticker), à tenon à en caster (grover) 22c et demi l'heure; conducteurs de machine à sabler (roulette), de planeur et mortaiseur, de machine à persiennes et à poser, 20c l'heure; de machine à planer (surface) — (reeler)..., 18c l'heure.

Ce nouveau tarif élevera les salaires de 10 pour 100 environ.

Ces documents ont été envoyés aux intéressés avec une note explicative.

Les ouvriers espèrent que leurs demandes seront accordées sans difficulté.

CONSOMPTION

CAPSULES CRESOBENE

On ne se soigne plus avec les mêmes remèdes aujourd'hui. Les théories de Pasteur ont bouleversé les méthodes de traitement. Ainsi dans les maladies des voies respiratoires (Toux, Rhumes, Laryngites, Asthme, Bronchites, Tuberculose) on emploie avec le plus grand succès le merveilleux anti-microbes les Capsules Cresobene qui renferment des produits balsamiques et antiseptiques d'une incomparable volubilité dont l'efficacité tient du prodige.

DEPOT, ARTHUR DECARY Ph^en 1886 3^le Catherine MONTREAL et toutes pharmacies

50¢ le Flacon Monsieur Decary envoie gratuitement sur demande un livret COMMENT LUTTER CONTRE LES MALADIES DES POUMONS.

CHEMINS DE FER

La convention des agents de Passagers des différentes compagnies de chemin de fer des Etats-Unis s'est terminée hier à New-York. Un taux spécial pour les excursions à l'exposition de St-Louis a été définitivement adopté.

Des billets bons à partir du 25 avril jusqu'au 15 décembre seront vendus à 50 p.c. du double d'un billet ordinaire, des billets bons pour 60 jours au prix plus un tiers d'un billet ordinaire ; billets bons pour 10 jours, prix d'un billet plus $2.00. Chaque jour il y aura des trains spéciaux de New-York à St-Louis Billets bons pour 10 jours, $20 et $18.

◆ ◆ ◆

M. Chas. Hays, gérant général du Grand Tronc a reçu hier la lettre suivante :

Toronto, 8 février 1904.

Monsieur,

Les soussignés désirent reconnaître publiquement la courtoisie et les bons services du conducteur, du serre-frein et des employés du convoi No 54 pendant l'enneigement de ce train à cinq milles de Georgetown, Ont., à partir de jeudi à 4.30 heures p.m. jusqu'au midi suivant : M. et Mme William Gibson, Campden, Ont ; Mlle Lena McGregor, Glen Williams, Ont ; T. W. Plank, Acton, Ont ; Garley Davidson, Brantford, Ont ; M. et Mme R. J. Christie, Thoreld, Ont ; Mme S. Noble, Norval, Ont ; M. et Mme W. A. Evans, Collingwood, Ont ; A. Curry, Georgetown, Ont ; E. Edwards, New-York ; H. T. Ranklin, Cookstown, Ont ; Mme E. C. Tanner et deux enfants, Ore, Ont ; Mme F. Grayson, Collingwood, Ont ; S. R. Miller, Toronto, Lawrence A. Brooks, Montréal.

◆ ◆ ◆

On a officiellement annoncé hier à New-York l'achat du Central New-England Railway par la compagnie New-York, New-Haven et Hartford. On admet publiquement que les négociations ont été conduites par le président Meller.

AUX HOTELS

HOTEL ST-JAMES — M. et Mme F. Gagnon, Moncton N.B. ; G. Price, Boston, Mass ; E. Talbot, Fraserville ; A. Panforth, Portland Me ; H. D'Artois, Paris, France ; C. Dorris, San Francisco ; J. de Varennes, Springfield Mass ; W.R. Garland, Winnipeg ; J. P. Cunningham, Buffalo N.Y. ; B. Shaneman, St-Jean, Qué ; M. et Mme M. Girouard, Québec ; H. E. Allen, Waterloo, Qué ; G. Sloane, Richmond ; D. Tombinson, Rouses Point ; J.D Murray, Truro ; M. et Mme D. H. Carrol, Bedford ; J.A Jackson, Boston, Mass.

La 'CROIX ROUGE'

sur chaque paquet de tabac coupé à fumer est votre sauvegarde. Exigez-la.

Nettoyez vos demeures, lavez votre linge.

Toutes choses peuvent être rendues blanches et nettes au moyen du Savon Sunlight. Ce savon donne une meilleure satisfaction qu'aucun autre savon, parce qu'il est pur et possède le pouvoir de nettoyer à un plus haut degré que n'importe quel savon ordinaire de buanderie, qui ne possède et ne peut posséder ce pouvoir. Un logis propre, du linge net, voilà deux choses qui sont indispensables.

Tout, dans votre demeure, peut être d'une propreté sans tache à l'aide du

SAVON SUNLIGHT

DEMANDEZ LA BARRE OCTOGONE.

Le lavage au Savon Sunlight rend le linge blanc et ne peut injurier les mains.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO. 143

Un incident politique a Haiti

Interessants documents

La "Patrie" a publié mardi un intéressant article de M. V. Daubeuf, un négociant français qui a passé de nombreuses années à Haiti.

Malheureusement, cet article a paru sans les documents qui en étayaient les conclusions générales.

Nous reproduisons ces documents qui ont leur intérêt, même en dehors de l'article.

Il s'agissait d'un incident politique. Voici d'abord une proclamation qui raconte tout ce dont il s'agit :

Port au Prince, le 2 Janvier 1901, an 101e de l'Indépendance.

JUSTIN CARRIE,

Commandant de cet arrondissement.

ORDRE DU JOUR

Citoyens,

Monsieur Maxi Momplaisir, impliqué dans l'affaire des Consolidés, et que la justice recherchait vainement, a voulu profiter de l'absence du Chef de l'Etat pour tenter, cette nuit, une prise d'armes à la Capitale.

L'autorité, dont il croyait la vigilance moins active durant les fêtes du Centenaire de notre Indépendance, fut avertie à temps et réussit à découvrir, hier après-midi, la maison où il s'organisait. Elle acquit de suite, après une surveillance minutieuse, la conviction certaine de l'existence du complot dénoncé.

Les dispositions immédiates furent prises pour procéder à son arrestation, afin d'éviter au Pays de nouveaux malheurs. L'Inspecteur en chef de la Police administrative, le général Helvétius Manigat, et le général Charlieus Charles, adjoint de l'arrondissement, furent chargés de cette mission et se rendirent avec les détachements à la demeure de Monsieur Maximé Jacques, où se trouvaient Mr Maxi Momplaisir et ses partisans.

Dès que les conjurés se virent découverts et qu'ils allaient être cernés, les uns prirent la fuite, les autres firent feu sur les détachements. Les soldats ripostèrent, et M. Maxi Momplaisir et deux de ses complices furent tués.

Les armes de ces mauvais patriotes étaient déjà prêtes pour tenter le coup, sur des tables, sur des lits, dans les coins, partout dans la maison, on trouva des fusils et une grande quantité de munitions. Vingt-quatre cartouches chargées, furent recueillies, prouvant ainsi la réunion d'une trentaine de conspirateurs dans cette maison.

Appelés immédiatement sur les lieux, le Commissaire du Gouvernement et le Juge de paix firent les constatations légales et dressèrent procès verbal.

Que les familles se rassurent.

L'autorité vigilante et soucieuse de son devoir saura maintenir avec fermeté l'ordre et la paix publique.

J. CARRIE.

M. Daubeuf nous communiquait un article du "Nouvelliste" journal quotidien de Port au Prince qui, en même temps qu'il nous apportait le témoignage d'une partie au nom de l'opinion publique, nous donnait un curieux spécimen de la litt rature haïtienne.

La voici:

TRIBUNE PUBLIQUE

"Il est des projets criminels d'un ordre supérieur, qui attentent aux grands principes de la vérité et de la morale, et qui imposent une répression prompte, sincère et exemplaire, afin que la conduite de la Providence ne devienne pas un scandale pour les faibles et que la vertu ne soit pas découragée.

En effet, il est dans la vie des hommes, tout comme la vie des peuples, des situations exceptionnelles, des circonstances pénibles, des heures sombres où la prévoyance humaine, si grande soit-elle, reste haletante, comme frappée de stupeur devant le dénouement du drame sanglant, conséquence rationnelle de la force des choses, et de la faute des hommes.

Etrange destinée !! Une de ces heures sombres, fatales, avait sonné dans la nuit du Centenaire — Contraste dégoûtant!

Alors que la joie était partout, à cette heure de glorieuses manifestations patriotiques, à ce moment sublime, où tous les cœurs haïtiens devaient religieusement s'unir dans une fraternelle communion d'idées, et d'orgueil national, pour fêter le Centenaire de notre Indépendance, à cette heure, hélas! de sublimes souvenirs, il se trouvait une tribu d'haïtiens sans cœur, insatiables de jouissances pour oser prendre les armes contre le Pouvoir constitué et saggager le pays, s'imaginant ainsi que leurs forfaits de six années de brigandage gouvernemental, s'évanouiraient dans une nuit, dans la fumée de leur criminel attentat!

Quelle aberration mentale ! Oui, condamnables, ils le sont à tous les titres. Quoi ? Alors que le pays semble renaitre de ses ruines, grâce aux efforts surhumains du pouvoir actuel, alors que le Gouvernement s'ingénie à réaliser toute la somme de bien-être désirable à son pays, alors que pour notre existence nationale la paix, cet élément indispensable à la prospérité des nations et à la liberté des peuples, s'impose à nous comme condition de vie à trépas, c'est à cette heure suprême que des haïtiens osent tenter un coup de main, ne se doutant peut-être point, dans leur délire, combien funestes devaient être les conséquences de leur folle équipée !

Aveugles qu'ils étaient, ils ont compté sans le pays qui défie à juste titre le Général Nord Alexis. Ils ont compté aussi le patriotisme des officiers formidables qui défendent le Gouvernement.

Ils sont nombreux : Cyriaque, Thézan, le Cabinet, Carré, Magloire, Darius, Regnier, Sambour, Marc-Aurèle, Fiemé, Manigat, Lamaque et autres, tous officiers d'honneur, de dévouement à toute épreuve, souriant à la mort, offrant leur sang, si ce sacrifice devait faire le bonheur du Gouvernement — C'est ainsi qu'on a un tour de main, le général Carré, officier d'honneur, et d'un courage à lui tout comme les autres, avec son calme ordinaire dans les situations graves, inspiré et soutenu par la force dont dispose le Gouvernement, force qui alliée du droit impose la confiance en commandant le respect, Carré bouscula la conspiration ; et le fantôme rentra dans la nuit !

Sursum Corda ! Ne nous semble-t il pas que le Président Nord tient son mandat de rénovation sociale de la Providence elle-même.

Ainsi notre devoir à tous, qui que vous soyez, citoyens de tous les partis, c'est de nous serrer résolument sous la bannière du général Nord Alexis dans une profonde communion d'idées et de sentiments patriotiques.

Rendons-en grâce au Très Haut ; notre ciel politique ne s'est resserré à jamais.

R. DEFAY.

Faux numéros de voitures

Arsène Lussier, âgé de 25 ans, domicilié sur la rue Champlain et Charles Smith, 20 ans, rue St-André ont été trouvés coupables en Cour du Recorder de s'être servis de faux numéros sur leur voiture. Lussier a été condamné à $5 d'amende et aux frais ou à un mois de prison et Smith s'en est tiré avec $5.00 d'amende et les frais, ou un mois de prison.

Sirop de Pin de Norvège

du Dr. Wood

Guerit toux, rhumes, Bronchites Enrouement, croup, asthme, douleur ou serrement dans la poitrine, etc.

Il arrête ce piquement dans la gorge, est agréable à prendre, adoucit et guérit les poumons. M. E. Bishop Strond, le jardinier bien connu de Galt, écrit : J'eus une attaque très grave de mal de gorge et un serrement dans la poitrine. Quelques fois lorsque je voulais tousser et que je ne le pouvais pas, j'étouffais à en mourir. Ma femme me procura une bouteille du "Sirop de Pin de Norvège" du Dr Wood, et à ma surprise, je trouvai une guérison rapide. Je ne m'en passerais pas alors même qu'il coûterait $1.00 la bouteille et je puis le recommander à toute personne ennuyée par une toux ou un rhume.

PRIX : 25 CENTS

LES INSPECTEURS DES DENREES

Le Board of Trade les a nommés hier

Le Conseil du Board of Trade a tenu son assemblée régulière, hier après-midi, sous la présidence de M. Geo. E. Drummond.

La séance a été consacrée au choix d'examinateurs pour l'inspection dans la division de Montréal. Le Conseil s'est aussi occupé de la question d'augmenter le nombre des membres. Une campagne active de recrutement sera bientôt entreprise.

Conformément à la résolution adoptée par les membres, après la conférence de M. le docteur Barclay, le comité suivant a été nommé pour promouvoir l'adoption d'un traité d'arbitrage entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis: MM. H. M. Ballantyne, président ; Herbert B. Ames, Albert Hebert et J. T. Wilson.

Voici quelle est la composition des différents bureaux d'examinateurs :—

Inspecteurs des grains : Jos. Carruthers, C. B. Esdaile, E. S. Jacques, Adam G. Thompson, H. D. Metcalfe.

Inspecteurs des farines : A. E. Gagnon, J. E. Hunsicker, H. W. Raphael, Lionel Smith, R. W. Olivier.

Inspecteurs du foin : C. B. Esdaile, Jos. Quintal, Joseph Robillard, James Bara Scott, John Scott.

Inspecteurs des cuirs et peaux: E. Gallbert, F. C. A. Mcladoe, T. Shaw, Chs. Smith, J. A. Stevenson.

Inspecteurs du bœuf et du lard: C.E. Allen, Peter Laing, W. H. Masterman, Stewart Munro, Jos. Ward.

Inspecteurs des cuirs et peaux : E. Galasse : S. Cookson, Henry Dobell, R.L. Dillon, W. S. Kerry, W. S. Paterson.

Inspecteurs du poisson en conserve : John Baird, D. J. Byrne, R. P. McLea, L. E. Morin, Stewart Mann.

Inspecteurs du poisson en conserve : Jos. Dalrymple, D. A. MacPherson, A.J. Hodgson, A. C. Wieland.

La Confederation Life Association

IMPORTANT

Si vous mourriez aujourd'hui ou demain, est-ce que vos enfants seraient obligés de laisser l'école et de se mettre à gagner leur pain sans instruction, ou bien avez-vous assez d'argent à laisser pour pourvoir à leur éducation?

Prenez une assurance de vie dans la Confederation Life et l'avenir de votre famille est assuré.

Pour détails adressez-vous à A. P. Raymond, agent Général, département français, bureau 174 rue Saint-Jacques.

295 mar. jeu. sam j.n.o.

LES BOUCHERS

Mardi soir, l'Association de Prévoyance et de Secours Mutuels des Bouchers s'est assemblée sous la présidence de M. Jean Lamoureux, premier vice-président. Il y avait peu de monde, mais on a travaillé ferme.

Une douzaine de demandes d'admission ont été reçues par le secrétaire, M. L. C. Trudeau. Le trésorier, M. H. Poitras, fait savoir que l'état financier de l'Association s'améliore.

M. H. Blanchard fait ensuite la remarque que la viande de veau qu'on recevait des abattoirs est bien souvent en mauvaise condition. Une plus grande prévoyance devrait être apportée dans le transport des bêtes aux abattoirs. Les interminables transbordements surtout par les temps froids, font que, souvent, avant d'être rendues à destination les bêtes sont à moitié gelées et quelque fois meurent en route.

On devrait veiller mieux à la qualité de la viande que l'on donne au public. C'est pourquoi M. Trudeau veut que le système d'inspection soit amélioré, et que M. Alfred Leduc propose que l'on demande que le Comité d'Hygiène soit plus sévère dans les inspections.

La proposition a reçu une approbation unanime.

L'Association fera parvenir à M. Ed. Chaussé échevin, ses félicitations pour les succès remportés lors de la dernière élection municipale, et espère que la présidence de la Commission des Marchés lui sera offerte de nouveau.

La prochaine assemblée aura lieu mardi le 23 février courant.

Cachets du Dr Demers

Contre le mal de Tête

Leur efficacité est telle qu'en 5 minutes ils débarrassent de tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez le nom sur chaque cachet. m M j-vw

Acquittés

W. A. MacQuarrie, accusé d'avoir refusé de rendre un uniforme militaire a été acquitté ainsi que Joseph Tranchemontagne et Emile Coulet, accusés de vol.

Il y renonce

M. L. Foulin, propriétaire du restaurant "Queen's", aux coins des rues St-Lambert et St-Jacques, a abandonné son projet d'ériger un grand hôtel au square Phillips, près de la Galerie des Arts. Il a pris cette décision parce que le terrain convoité pour l'érection de cette bâtisse est encore entre les mains de mineurs, et que de plus beaucoup de gens s'opposaient à la construction d'un hôtel. Le projet, par conséquent est abandonné.

COLOMBIE ET ETATS-UNIS

Pas de compensations

Washington, 11. — Depuis quelque temps, circulait avec persistance une rumeur affirmant que les négociations pendantes entre les Etats-Unis et la Colombie étaient définitivement réglées. Le gouvernement américain disait-on avait décidé de payer à la Colombie une somme de $10,000,000 à titre d'indemnité. Plusieurs sénateurs avaient même donné créance à cette nouvelle. Elle n'est cependant nullement fondée.

C'est, paraît-il, un groupe influent de brasseurs d'affaires qui a lancé cette rumeur.

Le projet de ces financiers serait dit-on d'établir une voie ferrée entre Bogota et Colon ou Panama. Le gouvernement américain contribuerait à cette entreprise par l'appoint des dix millions en question et les financiers engageraient alors de gros capitaux dans cette affaire.

Les gens bien informés et dignes de foi déclarent que ce plan n'a point reçu l'approbation du gouvernement qui est bien décidé à ne pas verser un sou au très regretté de la Colombie.

La république de Panama a semblé disposée à reconnaître sa part de la dette colombienne, soit environ $2,000,000 et même accorder à la Colombie un pourcentage annuel sur les recettes du canal, les Etats-Unis donneront leur adhésion à ces propositions, mais c'est tout ce qu'ils sont décidés à faire. Le reste n'est qu'un rêve de brasseurs d'affaires.

Le Savon "Monkey Brand" enlève toutes les taches, la rouille, les saletés et les ter issures—mais il ne lave pas le linge. 25

Concert de Nazareth

C'est jeudi le 10 mars, dans un mois par conséquent, que les aveugles de Nazareth auront leur concert annuel. La "Marie-Madeleine" de Massenet, opéra en trois actes est maintenant à l'étude sous la direction de M. Achille Fortier le professeur distingué que tout Montréal connait. La beauté, l'ampleur, l'émotion caractérisent de cette œuvre musicale aussi nous n'en doutons pas, de fidèles interprètes dans les artistes dramatiques amateurs chaque année, pourtant, un auditoire d'élite est heureux de témoigner de son admiration.

Les billets pour ce concert sont en vente à l'Asile Nazareth, 20609 rue Ste-Catherine, où par les dames patronnesses. Comme chaque billet correspond à un siège de la salle et que le nombre de ces sièges n'est pas très considérable on fera bien de retenir sa place au plus tôt.

Un Beau Teint Fait Toujours Plaisir

L'ORIENTAL CREAM ou l'embellisseur Magique du Dr. T. Felix Gouraud

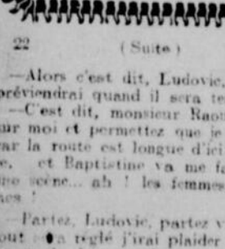

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 60 ans et est si ineffensif que nous savons pour certain qu'il dit fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille envoyée tous les jours ouvrera six mois." LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève les pellicules sans détériorer la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante et merveilleuse ce journal. FRED. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.Y. 295 mar j

Association St Jean Baptiste de Montreal

Extrait des minutes de l'assemblée conjointe du Bureau de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de la Commission Financière tenue le 9 février 1904, sous la présidence de l'honorable L. L. Beique, président général. Sont présents à cette assemblée, Son Honneur le Maire de Montréal, H. Laporte ; les honorables L. O. Loranger, L. O. David, et R. Bandurand, Messieurs J. X. Perrault, J. J. Beauchamp, Thomas Gauthier, P. Desforges, G. Deserres, Arthur Garnon et Joseph Gareau.

Résolu, que les membres du Bureau de Direction de la Commission Financière de l'Association Saint-Jean - Baptiste offrent à leur dévoué collègue, M. J. C. Beauchamp, leurs condoléances et leurs sympathies les plus sincères dans le malheur qui vient de le frapper, et partage le chagrin que lui fait éprouver la mort d'une épouse dont les vertus et les qualités étaient hautement appréciées de tous ceux qui la connaissaient."

ARTHUR GAGNON,
Secrétaire-trésorier

Montréal, 10 février 1904.

Décision importante

L'hon. juge Mathieu a rendu jugement hier dans la cause de Mme E. Lafontaine et vir, contre la "Grand Council of the Catholic Mutual Benefit Association of Canada" et A. B. Poitevin, intervenant.

La demanderesse réclamait de la défenderesse $2,000, en vertu d'un certificat émané par ce dernier sur la vie de E. Clément Savignac, maintenant décédé, et payable à la demanderesse.

La Cour a maintenu l'action sans frais et renvoyé aussi l'intervention sans frais et déclaré la demanderesse propriétaire de cette somme de $2,000 déposée en cette cause.

Un triomphe pour l'orchestre Pittsburg

Le piano Heintzman & Co, a encore enregistré un grand triomphe, en étant exclusivement employé par l'orchestre Pittsburg, lors de sa tournée au Canada. Le fait que c'est le seul piano Canadien employé par des artistes virtuoses de la plus haute reputation, doit sûrement prouver l'excellent mérite musical de ce superbe instrument.

Seuls agents, C. W. Lindsay, Limited, Bureau chef 2366, rue Ste-Catherine, succursale de l'Est, 1622 rue Ste-Catherine. 294 2

Il existe un club de spirites à Montréal

Il existe à Montréal un club de spirites composé de personnes appartenant aux deux sexes. Deux fois la semaine, les membres se réunissent pour parler aux esprits soit par l'entremise d'une table tournante ou d'une personne hypnotisée.

Pour faire parler les tables, il faut que plusieurs personnes posent les mains sur un meuble ; quelques instants après il s'établit un courant électrique qui fait que la table s'agite, ce qui, d'après les adeptes du spiritisme, signifie que les esprits sont présents et prêts à répondre en frappant le plancher.

Ainsi l'autre soir à l'une de ces séances, on demanda aux esprits, si une certaine dame, qui était alors dangereusement malade, devait mourir : la table répondit : Pas si elle prend du Vin St Michel. Une semaine après, on apprenait qu'en effet cette dame, qui avait souffert depuis nombre d'années, d'anémie, et de faiblesse, jouissait maintenant d'une santé parfaite, grâce aux effets reconstituants de ce célèbre tonique français.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS La Signature de

Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons

SAMEDI

UN NOUVEAU FEUILLETON

Nous avons lieu de croire qu'il sera lu avec autant de plaisir que celui dont "La Patrie" achève la publication. :: :: :: :: :: ::

C'est un petit roman tout à fait délicieux ; il ne durera que trois ou quatre semaines. :: :: :: ::

NOUVEAU FEUILLETON

Vers chez les Enfants

Pastilles a Vers du Dr Coderre

Le seul remède sur et efficace. En vente partout. Prix 25c où franc de port.

LA WINGATE CHEMICAL CO. LTD., 2123 RUE NOTRE DAME, MONTREAL

Feuilleton de "La Patrie"

Supplice d'Amour

22 (Suite)

—Alors c'est dit, Ludovic, vous me préviendrai quand il sera temps.

—C'est dit, monsieur Raoul, comptez sur moi et permettez que je me sauve, car la route est longue d'ici à Trigance, et Baptistine va me faire encore une scène... ah ! les femmes, les femmes !

—Partez, Ludovic, partez vite ; quand tout sera réglé j'irai plaider votre cause auprès de votre femme.

—Oh ! vous savez, je suis tranquille, quand elle saura, elle me sautera au cou... ah ! si elle n'avait pas la langue si longue... mais elle n'aurait jamais pu garder cela pour elle. Au revoir, monsieur Raoul, à bientôt.

Raoul serra vigoureusement la main du brave homme.

—A bientôt, Ludovic, dit il et merci.

—Oh ! ce n'est rien, ce n'est rien, vous êtes trop bon, balbutia Ludovic en gagnant la porte.

Raoul ouvrit la fenêtre et, les yeux humides, il le suivit du regard.

Quand Ludovic eut disparu au tournant de la rue, le docteur alluma un nouveau cigare, puis pendant cinq bonnes minutes il se promena de long en large dans sa chambre, un pli au front.

—Puisse-t-il ne pas se tromper ! murmurait-il de temps en temps.

Enfin, il roula un fauteuil devant la fenêtre et s'assit.

—S'il se trompe, dit-il, si ce Casamajou n'est pas l'auteur du crime, c'en est fait de Lucien.

Et son visage réflétait une angoisse terrible.

Bientôt, pourtant, il parut se rasséréner.

Devant lui, au-dessus des toits noirs que le soleil venait d'abandonner, il apercevait le sommet d'un verdoyant coteau nimbé d'une lumière dorée, sur lequel se détachaient, comme sur un écran, les silhouettes des maisons grises ; de légers nuages roses glissaient lentement dans l'azur pâlissant ; la vieille ville semblait déserte tant elle était calme.

Le regard de Raoul erra sur le coteau et monta vers l'azur.

Le jeune homme avait une âme d'artiste.

—Les couchers de soleil sont merveilleux en ce pays, murmura-t-il.

Et pendant un moment, il admira le spectacle qu'il avait sous les yeux, s'efforçant, pour oublier sa préoccupation, de s'intéresser à la vieille ville qu'envahissait peu à peu une ombre douce où semblait flotter du rêve.

Mais sa pensée le ramena bien vite vers ceux qu'il aimait.

Non, pensa-t-il, Ludovic ne se trompe pas, il n'est pas possible qu'il se trompe. Peut-être même ne m'a-t-il pas tout dit, peut-être en sait-il davantage. C'est un homme prudent et calme ; s'il m'a écrit de venir, c'est qu'il considère que le dénouement est proche et que nos espérances ne seront pas trompées.

Du reste, puisque Lucien est innocent, il faut bien qu'il y ait un coupable. Ludovic, qui croyait comme moi à l'innocence de Lucien, a découvert le coupable et certainement il n'a pas fait fausse route.

Certes, il est toujours pénible de livrer un homme à la justice, de se faire les pourvoyeurs du bagne, mais en la circonstance, nous avions à défendre notre ami injustement accusé d'un crime abominable.

Ces réflexions eurent pour effet de tranquilliser complètement le jeune homme. Pourtant il ne songea pas à contempler de nouveau le superbe coucher de soleil ; son esprit l'entraina vers la maison de Servin, vers Lucette ; et par avance, il savoura le bonheur qu'allait éprouver la jeune fille en voyant son frère libre, ramené par celui qu'elle aimait et qu'elle croyait loin d'elle.

C'était pour Raoul un véritable supplice de se sentir si près de Trigance et de ne pouvoir courir auprès de Lucette ; un moment même il se demanda s'il n'irait pas chez Servin. Mais Ludovic lui avait fait promettre de ne se montrer nulle part, de se cacher jusqu'au moment où la porte de la prison s'ouvrirait devant Lucien, et sans doute le brave homme avait pour cela des raisons sérieuses.

Raoul se résigna donc à attendre, mais au soupir qui souleva sa poitrine, il était visible que cela lui coûtait beaucoup, et malgré lui son regard se porta du côté de Trigance.

Il s'aperçut, du reste, au-delà des maisons grises, que le poudroiement du soleil couchant sur un coin de prairie.

XV

LE COUPABLE

C'était jour de foire, à Comps, et c'était aussi jour de fête, car les foires de Comps jouissaient dans la région d'une certaine renommée et beaucoup de gens n'ayant rien à vendre et rien à acheter, y venaient en partie de plaisir.

Le village s'emplissait de bruit et de mouvement; de toutes les routes, de tous les sentiers, débouchaient des carrioles de formes extraordinaires et des passants tirant des chevaux par la bride ou poussant devant eux des troupes de bœufs, de porcs et de moutons. Les paysans s'interpellaient bruyamment, les fouets claquaient, les animaux hurlaient; tout cela formait le plus étrange des concerts.

Sur le pas des portes, les ménagères astiquaient des cuivres, plumaient des poules, écorchaient des lapins; l'air était saturé d'une bonne odeur d'ail, de graisse frite et de gâteau.

Le petit village ensoleillé, était devenu une ruche où grouillait tout un peuple. Après avoir remisé leurs carrioles ou parqué leurs bêtes, les arrivants se dirigeaient vers les cabarets, où le vin coulait à flots et où semblaient condenser toutes les odeurs de cuisine qui parfumaient l'air dans les rues.

A Comps comme en beaucoup d'autres endroits, les affaires importantes se traitaient au cabaret, entre deux bouteilles de vin, et les discussions entre acheteurs et vendeurs prenaient généralement fin devant un bon déjeuner.

Chaque année, à la foire de Comps, Ludovic achetait un porc que Baptistine engraissait ensuite de son mieux, afin d'assurer à la maisonnée une provision de lard pour l'hiver.

Habituellement, la brave femme accompagnait son mari à la foire, car l'achat du porc était une grosse affaire et l'on n'était pas trop de deux pour choisir l'animal.

Ce jour-là pourtant Ludovic vint seul, Baptistine n'ayant pas voulu abandonner Claudine.

—La pauvre s'ennuierait trop, avait-elle dit, pendant que les autres s'amuseraient. Car tout Trigance, naturellement, se transportait à Comps.

Une lourde responsabilité pesait sur Ludovic, Baptistine ne l'ayant pas délégué pour l'achat du porc sans lui avoir adressé mille recommandations, sans lui avoir indiqué quelle nuance devait avoir l'animal, quel poids il devait peser, quelle qualité elle en exigeait, sans lui avoir enseigné une douzaine de moyens aussi infaillibles l'un que l'autre pour s'assurer de l'état du porc et savoir ce se faire voler pas les marchands.

Persuadé qu'il ne trouverait pas le porc idéal rêvé et gémi par Baptistine, et que, quoi qu'il fit, les reproches l'attendaient à la maison, Ludovic, dès son arrivée à Comps se dirigea comme les autres, vers un cabaret remettant son emplette à plus tard.

—Ce sera meilleur marché après déjeuner se dit-il, en pénétrant dans une salle basse et enfumée où une cinquantaine de paysans se démenaient comme des diables et buvaient comme des trous.

Des mains se tendirent vers lui.

—Tè Ludovic, par ici mon bon, il y a un verre qui t'attend.

Ludovic tressaillit, il avait reconnu la voix de Casamajou. Du coup, il oublia son porc, le porc idéal de Baptistine.

—Par ici, par ici, répétait la voix éraillée de Casemajou, qui venait de vendre sa dernière chèvre et la buvait consciencieusement.

Il devait même en avoir bu déjà une bonne partie car son nez avait pris une teinte de rubis, ses yeux papillotaient sous ses paupières lourdes et sa langue lui obéissait mal.

Réprimant un geste de dégoût, Ludovic s'assit auprès de Casemajou, qui exécuta aussitôt un roulement sur la table avec une bouteille vide pour attirer l'attention d'une bonne affairée dont la coiffe blanche ornée de rubans roses semblait voltiger dans la salle.

—Du vin, du vin, hurla-t-il, on vous laisse mourir de soif dans cette baraque !

—Oh, si c'est pour moi, je ne suis pas pressé, fit Ludovic.

Pas pressé, ricana Casemajou, pas pressé... moi non plus mon vieux, la journée est longue, mais j'ai soif... holà, Mariette, ma fille, mon amour, du vin, tu vois bien qu'il m'arrive un invité.

La fille d'auberge s'approcha ; Casemajou la prit par la taille et voulut l'embrasser.

—Bas les pattes, dit-elle en se dégageant.

Mais dans son obstination d'ivrogne, Casemajou la ressaisit.

Alors, de tous les points de la salle, des cris s'élevèrent.

—L'embrassera, l'embrassera pas ; hardi, Casemajou !

Excité par ces cris, l'ivrogne devenait de plus en plus entreprenant, et la fille, une superbe et robuste paysanne, résistait avec vigueur.

D'abord elle avait ri de l'aventure, mais bientôt la colère s'alluma dans ses yeux.

—Laissez moi, dit-elle, les lèvres serrées ; vous voyez bien que je n'ai pas de temps à perdre.

—Hardi, Casemajou ! répétèrent les buveurs amusés.

Ces cris, qui excitaient l'ivrogne, augmentèrent la colère de la belle fille.

—Allez vous me lâcher à la fin ! cria-t-elle ; vous croyez donc que c'est parce que vous êtes le fils du maire que je vais me laisser faire ? Vous vous trompez, mon petit monsieur, je ne suis pas une fille à soldats, moi, et si vous ne me lâchez pas tout de suite, je vais vous donner une gifle qui vous fera voir trente-six chandelles.

—Bravo, la belle, bravo ! applaudirent les buveurs.

Ces encouragements redoublèrent la fureur de Casemajou.

—Ah ! tu veux me donner une gifle, hurla-t-il, ah ! tu veux me donner une gifle, à moi, à moi, le fils du maire, à moi qui suis riche, à moi qui ai de l'argent plein mes poches, à moi qui vais t'épouser, à moi qui...

—Ah ! tu vas m'épouser, interrompit la fille, ah ! tu vas m'épouser, eh bien, tiens, voilà pour ton mariage.

Et, d'un vigoureux coup de poing, elle lui fit sauter deux dents.

Ce fut un tumulte indescriptible.

Casemajou, fou de douleur et de rage, se précipita sur la fille, qui, prestement, lui saisit les deux bras et les lui tordit derrière le dos.

Ludovic, qui avait tout vu, se leva d'un bond, et, d'une poigne de fer, saisit Casemajou à la gorge.

—Lâche cette fille, misérable, ou je t'étrangle !

Casemajou, dégrisé par la douleur, lâcha la fille, qui s'éloigna en haussant les épaules.

Puis il balbutia, la langue pâteuse :

—Tout ça c'est la faute à ce gueux de Michel Maurel... Ah ! celui là...

—Tu lui en voulais donc bien ? demanda Ludovic.

Les yeux de Casemajou lancèrent des éclairs ; puis il recommencèrent à papilloter.

—Il a eu son compte, ce chenapan-là, dit-il entre deux hoquets ; il ne l'a pas volé.

Il avala d'un trait un grand verre de vin.

—Oui, il a eu son compte, il a eu son compte, répéta-t-il machinalement; ah ! le gueux, il a eu son compte...

—Il ne faut pas dire de mal des morts, fit Ludovic, ça ne porte pas bonheur.

—Ah ! celui-là, hoqueta l'ivrogne, celui-là...

—Celui-là ?

—Tiens, tais-toi, mon vieux... Tu m'en ferais dire trop long... Buvons plutôt ; quand on a bu, on oublie...

(A continuer.)

CIGARETTES SWEET CAPORAL
FUMÉES UNIVERSELLEMENT

La 'CROIX ROUGE'

sur chaque paquet de tabac coupé à fumer est votre sauvegarde. Exigez-le. m. j. s.—180

CHAMBRE DE COMMERCE

Elections des membres du Conseil --- Discours de M. D. Masson.

L'assemblée de la Chambre de Commercece de Montréal a eu lieu hier après midi. Cette réunion qui comprenait l'élite des commerçants et des financiers a été particulièrement intéressante tant par la nomination des membres du conseil que par le discours économique prononcé par M. Damase Masson, président sortant de charge.

Etaient présents : MM. H. A. A. Brault, C. H. Catelli, U. Garand, le maire H. Laporte, l'hon. Alph. Desjardins, Chs. Chaput, A. V. Roy, J. D. Couture, S. Lachance, J. B. A. Lanctôt, C. Picard, Euclide Mathieu, Alcide Chaussé, Jos. Fortier, M. Langlois, Rod. Tourville, M. Tétreault, M. Martineau, Geo. Gauthier, L. E. Geoffrion, Jos. Contant, J. R. Savignac, Parfait Joubert, Arthur Côté, Jos. Haynes, secétaire, et une foule d'autres.

Le résultat du scrutin n'a été connu qu'à 4.30 hrs, par suite d'un vote très fourni, avec le résultat suivant :

Votants : 223 ; bulletins nuls : 27.

MEMBRES ELUS

MM. Paquette, Labelle, Jos. Fortier, Chaput, E. Mathieu, G. de Serres, A. V. Roy, R. Tourville, Savignac, Labrecque, Isaie Préfontaine, J. de Sièyès, A. P. Morin, J. B. A. Lanctôt, J. D. Couture, Lamoureux, Gauthier, Mullarkey, J. O. Dupuis, S. Lachance.

LE MAIRE ACCLAME

Son Honneur le maire, l'un des membres les plus en vue de la Chambre de Commerce, assistait à la réunion. A son arrivée M. H. Laporte fut salué par de chaleureux applaudissements et fut invité à prendre place à la droite du président. Ces marques d'estime d'un corps d'élite dont M. le maire est l'une des personnalités les plus en vue ont dû être d'autant plus sensible à M. Laporte qu'elles étaient plus sincères.

M. Damase Masson a prononcé un discours très documenté et nous croyons devoir le reproduire ici presqu'intégralement dans l'intérêt de nos lecteurs :

DISCOURS DE M. MASSON

MM. les membres de la Chambre de Commerce,

En venant vous remettre le mandat que, pour la seconde fois en 1903, vous aviez bien voulu me confier, mon devoir est de vous remercier de la confiance que vous avez eue en moi, tout autant que de l'honneur que vous m'avez fait.

Obligé par mon serment d'office à ne rien faire au détriment de la Chambre, je crois m'être même efforcé d'en augmenter le prestige. Avec quel résultat ? je l'ignore. Néanmoins je crois qu'il m'est permis de supposer que les efforts que j'ai cru faire pour accomplir dignement la mission que j'avais acceptée, ne sont pas restés sans résultats.

Le rapport, que vous êtes en droit d'attendre de celui qui a eu l'avantage de vous représenter au cours de son administration, ne doit pas, ce me semble, se limiter au récit pur et simple des événements qui se sont succédé pendant l'année qui vient de s'écrouler et qui, selon moi, mérite d'être qualifiée de remarquable. Aussi vous ne permettrez de vous offrir quelques chiffres, peu considérables, il est vrai, mais, qui, je l'espère, ne seront pas sans intérêt pour vous.

Tout d'abord, je vous soumettrai un

TABLEAU COMPARATIF

des trois dernières périodes septennales.

Années.	Importations.	Exportations.	Surplus d'importations
1883-1889	751,700,351	567,039,396	184,750,955
1890-1896	793,728,655	604,838,598	188,890,057
97-1903	1,194,004,844	1,152,307,123	42,297,721

Dans ce tableau, vous remarquerez que les importations offrent une augmentation peu sensible entre la première et la seconde période, et que les exportations au contraire accusent une augmentation de près de 25 p. c., avec un surplus d'importations de 50 p. c. moindre que celui de la première période ; c'est-à-dire, un pas dans la bonne direction. Mais ce qui paraît extraordinaire, c'est la marche vertigineuse des affaires de la deuxième à la troisième période pendant laquelle notre pays, subissant l'influence du monde entier, double à peu près ses importations et ses exportations, mais voit diminuer de plus de 55 p. c. son surplus d'importations, indiquant une activité commerciale vraiment surprenante et un mouvement de beaucoup plus accentué vers l'état normal des affaires dans un pays comme le nôtre.

Mais donnons plutôt notre attention à

L'ANNEE 1903

pendant laquelle nous pourrons constater qu'aucune des branches de commerce n'a particulièrement souffert, à cause même de cette poussée générale de prospérité.

L'Ouest du Canada a vu se diriger vers lui une immigration nombreuse et constante non seulement des pays européens, mais aussi des Etats américains limitrophes.

Notre commerce extérieur et intérieur accuse un chiffre d'affaires dépassant celui des années précédentes, malgré que nous ayons eu à enrégistrer la suspension de la "Lake Superior Consolidated Company" et la fermeture de plusieurs de ses usines succursales ; un manque d'activité à Sydney, une récolte assez médiocre au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, une baisse générale et considérable dans les valeurs de la Bourse, — une dépression dans l'industrie des laines, avec peu ou point de profit dans la production des cotons.

Cependant malgré tous ces contretemps, nous pouvons dire qu'en somme le commerce du Canada a, non seulement augmenté, mais aussi qu'il a été assez rémunérateur en 1903.

Un fait non moins remarquable est l'augmentation du nombre de navires qui ont visité

LE PORT DE MONTREAL

malgré les taux exhorbitants des assurances maritimes.

Le tableau suivant vous montrera un état comparatif des années 1902 et 1903 avec le montant exact du trafic pour notre port.

Année	Nombre vaiss.	tonnage	exportations
1903	802	1,890,904	70,939,510
1902	758	1,541,272	59,775,673
	44	349,632	11,163,837

Année	Valeur	droit de dou.
1903	78,527,078	12,538,189
1902	70,737,832	11,111,301
	7,789,246	1,426,885

J'attirerai votre attention sur les chiffres ci-dessus d'importations, d'exportations et le montant des droits perçus à Montréal, qui sont supérieurs à ceux de toutes les années précédentes et surpassent ceux de 1902, même quant au nombre de vaisseaux et leur tonnage.

Quant aux navires passant, aller et retour, par le canal Lachine, ils ont été de 6,155 en 1903 contre 5,276 en 1902, soit 879 navires en plus, c'est-à-dire une augmentation d'à peu près 1-6ième. Naturellement la disparition de l'impôt dans nos canaux, fut pour beaucoup dans cette augmentation et assure le passage d'un nombre considérable de navires vers Montréal, au lieu de Boston et New-York, pour se rendre en Europe.

Maintenant, si nous examinons les dernières statistiques parues dans le Rapport de Commerce et Navigation, nous voyons apparaître au crédit de Montréal 29 p.c. de l'exportation totale du Canada. Et en même temps, nous constatons que 32 p.c. des importations faites pour la consommation se trouvent être sous le contrôle immédiat des maisons de Montréal. Ce qui prouve à l'évidence l'importance du commerce toujours croissant de notre ville et le droit indiscutable de notre Métropole au beau titre de Port National du Canada.

De plus Montréal est le 3ième port dans l'expédition du grain, ses exportations du 1er mai au 1er décembre n'étant surpassées que par celles de New-York et de la Nouvelle-Orléans. Quant au fromage le montant de son exportation dépasse considérablement celui des années précédentes, et son prix s'est maintenu très élevé pendant toute l'année et parait avoir été absolument rémunérateur pour le producteur.

Les expéditions de bois ont été considérables et les prix de 10 p.c. à 15 p.c. plus élevés qu'en 1902.

Les chargements de bestiaux par voie de Montréal dépassent tout ce qui s'est vu jusqu'aujourd'hui et méritent certainement une mention spéciale.

Les exportations de cuirs ont été satisfaisantes et le commerce en général de marchandises sèches, d'épiceries et de chaussures a aussi donné satisfaction.

Il n'y a aucun doute que toute cette augmentation est due principalement à l'aide indiscutable qui a été si judicieusement offerte par nos puissantes institutions financières. Ce qui a permis aux importations et aux exportations du Canada, d'atteindre dans les dix dernières années un chiffre d'affaires qui défie toute comparaison dans le monde entier. De 1893 à 1903, le commerce étranger du Canada ayant augmenté de $240,269,382 à $459,637,049, soit de pas moins de 91 pour cent.

Maintenant, vous le savez, nos ressources presqu'inépuisables et pour la plupart encore inexploitées attirent le capital étranger, mais il faut avouer que les sept dernières années ont aussi vu le surplus des économies augmenter dans de fortes proportions parmi les Canadiens, ce qui a été constaté par l'augmentation des dépôts, dont le montant a doublé, comme par le nombre d'entreprises industrielles que l'on a pu flotter dans le pays.

L'état financier paraît donc assez satisfaisant et nous permet d'entrevoir l'avenir avec confiance.

Mentionnons en passant l'événement par excellence de 1903 qui a permis aux Chambres de Commerce de se mieux connaître et de s'affirmer. Je veux parler de celui qui a attiré l'attention du monde entier, le 5e Congrès des Chambres de l'Empire, dont les assises ont été tenues à Montréal. Nous y reviendrons.

LE CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE

Avouons tout d'abord que, par l'importance de son commerce, notre métropole était bien l'endroit tout désigné pour tenir ce fameux Congrès qui fut pour notre Chambre un événement remarquable, tant par les questions importantes qui y furent débattues, que par les résultats obtenus, grâce au concours généreux et intelligent de nos délégués.

Ajoutons aussi que notre Chambre se montra à la hauteur de la situation partout où elle fut représentée à Toronto, ici ou ailleurs.

Pour moi le rôle de notre Chambre a toujours été celui de semeuses d'idées, et n'ayant pas à sa disposition les moyens suffisants pour seule en faire la récolte, elle s'est souvent vue forcée d'en laisser le soin à d'autres plus fortunés, sans jamais néanmoins, leur refuser son concours.

Quant aux

TRAVAUX ACCOMPLIS

par notre Chambre, ils sont si nombreux, que je n'en saurais faire l'énumération, de crainte d'abuser de votre patience. Mais je ne puis passer sous silence certains faits, comme la pose du cable Canada-Australien, le Congrès des Chambres de l'Empire, la question de préférence tant agitée de nos jours et celle du chemin de fer élevé dans le Port national qui sont autant de grains de sénevé lancés par notre Chambre, qui en a émis, ce que je puis appeler, l'idée première.

J'ajouterai que souventes fois les autorités gouvernementales ou municipales se sont inspirées des opinions que notre Chambre avait émises et fait valoir par les questions de tarifs revenus, etc., etc. Bien plus, en maintes occasions, s'agissait-il d'améliorations, d'élévateurs, de canaux, etc., etc., n'avons-nous pas été consultes et plus d'une fois n'avons nous pas vu la délégation d'Ottawa ou de Québec prendre action sur nos requêtes ou sur de simples suggestions ? 6

Mais je ne m'attarderai pas non plus à rappeler les constants efforts de notre Chambre pour aider l'enseignement primaire, technique ou autre ; pour obtenir l'inspection pratique des lumières électriques, pour faire établir des musées de commerce et nommer des agents commerciaux, pour encourager les arts et métiers, pour faire réduire les taux d'assurances maritimes et ceux contre les incendies ; pour le cadastrage de l'Ile de Montréal et le raccordement de nos rues avec les routes de la banlieue, et pour l'amélioration des chemins ruraux.

Quant aux expositions annuelles, il semble que nous allons sous peu en voir la réalisation à Montréal. Un bureau de direction est déjà formé composé de représentants des grandes compagnies des chemins de fer, de tramways, de navigation, du Conseil de Ville, des associations commerciales et des Chambres de Commerce.

Notre Chambre y est représentée par l'hon. F. L. Béique, MM. C. H. Catelli A. V. Roy, J. X. Perrault et D. Masson.

Que dire maintenant de cette trop fameuse

LOI DE FAILLITE

connue sous le nom de loi "Fortin" qui, dans sa presque totalité fut l'œuvre de notre Chambre et généralement acceptée par le haut commerce. Si ce n'est qu'après avoir obtenu l'approbation de notre Conseil, elle fut remise aux soins toujours obligeants de M. F. D. Monk, l'un de nos solicitaires, mais malheureusement, elle eut le sort ordinaire ou accoutumé. C'est dire qu'elle fut de nouveau renvoyé aux calendes grecques, malgré le besoin pressant et l'ardent désir manifesté par le commerce en général, de la voir promulguée dans l'intérêt commercial de toutes les parties de l'Empire comme du Canada.

C'est bien le moment, je crois, d'attirer votre attention sur un travail absolument important, tout à l'honneur de notre Chambre, qui non seulement la première en a conçu l'idée, mais qui aussi, grâce à sa persévérance, en verra bientôt la réalisation.

En l'absence de la loi de faillite qui, maintes fois sollicitée par le commerce canadien et européen fut, comme je l'ai dit invariablement et par tous les gouvernements, jetée au panier, notre Chambre a cru devoir étudier soigneusement les avantages que pouvait offrir une

COMPTABILITE OBLIGATOIRE

qui devait en partie suppléer à un inconvénient réel pour le commerce.

C'est en face d'un tel état de choses que notre Chambre a pris en sérieuse considération les meilleurs moyens à prendre pour remédier au mal et je suis heureux de vous dire que grâce au bienveillant concours de l'honorable F. L. Béique, sénateur et membre de notre Chambre, un Bill fut présenté au sénat demandant une comptabilité obligatoire pour toute la Puissance. Ce Bill a dû subir les trois lectures réglementaires au Sénat et n'attend que sa ratification aux Communes où il n'a pas encore pu être passé, vu l'heure avancée de la dernière session et le surcroît de questions importantes pour le gouvernement.

Il nous faudra donc attendre la prochaine session.

LE SALAIRE DES JUGES

fut aussi l'objet d'une résolution de notre Chambre, allant à demander une augmentation proportionnée aux nouvelles obligations qui paraît-il, s'imposent de plus en plus et qui deviennent de beaucoup plus onéreuses.

Un mot maintenant des fameux

HANGARS PERMANENTS

Notre Chambre, dès le premier janvier 1902, suggérait le projet d'une voie aérienne, s'étendant sur tout le parcours du port, en face des hangars à deux étages, mais s'objectait de toutes ses forces à la pose de rampes. Ayant été invités au mois d'octobre dernier à aller examiner les plans, à la Commission du Hâvre, vos représentants les trouvèrent incomplets et notre Chambre pria le Gouvernement d'en différer l'exécution jusqu'aà la production de plans indiquant des moyens d'accès au second étage. Notre Chambre avait aussi recommandé la préparation d'un plan d'ensemble avec voie aérienne et coût approximatif, ce qui fut refusé par la commission du Hâvre sous prétexte d'économie.

Sous de telles circonstances, notre Chambre a cru devoir maintenir sa recommandation telle que contenue dans le rapport fait et adopté en janvier 1903.

Il y a aussi une question à l'ordre du jour dont je dois faire mention. Le Conseil de notre ville ayant refusé l'offre Carnegie, notre Chambre lui suggéra l'établissement d'une

BIBLIOTHEQUE TECHNIQUE

et industrielle.

Cette suggestion fut non seulement bien accueillie, mais même de suite mise à exécution et chacun de nous peut dès aujourd'hui aller consulter une série d'ouvrages techniques installée dans une des grandes salles du Monument National.

Comme il est notoire que notre Chambre offre toujours son concours partout où elle croit servir l'intérêt public, il est inutile pour moi de rappeler qu'elle a appuyé auprès des gouvernements les demandes d'un groupe de la région du Temiscamingue, pour obtenir du Fédéral ou du Local, les subsides généralement accordés aux chemins de fer de colonisation ; qu'elle a approuvé les demandes de la Chambre de Commerce de Kingston dans le but d'aider à faire disparaître certains impôts grevant le commerce et les voies de transport par canaux ;—qu'elle a recommandé au gouvernement la nomination d'une commission spéciale dans le but d'étudier l'opportunité des demandes de quais à eau profonde à Rimouski, à Fraserville ou à la Pointe au Père. Et, lorsqu'il s'est agi d'aider à la suppression des grèves, notre Chambre envoya à Ottawa une délégation chargée de faire valoir ses résolutions qui appuyaient le bill présenté par le sénateur Lougheed, demandant un emprisonnement de deux ans pourquiconque, non sujet britannique, chercherait à inciter les ouvriers à quitter le travail, en vue de faire augmenter leur salaire.

Le travail accompli par notre Chambre et que je me suis efforcé de faire connaître, doit indubitablement vous donner une assez juste idée de l'importance autant que de l'influence de nos délibérations. Je puis donc avec confiance toucher à deux questions dont j'ai toujours eu à cœur de promouvoir la réalisation parce que je suis convaincu qu'elles devront puissamment servir les intérêts de nos compatriotes. Je veux parler de l'affiliation des associations commerciales et de la fédérations des Chambres de Commerce de notre province. Nous travaillons sans relâche à la première et peut-être verrons-nous la dernière se réaliser au cours de l'été prochain. Et Permettez-moi d'ajouter que toutes deux furent le constant objet de mes efforts pendant tout le cours de mon administration.

Madame Rochon, mère de l'accusé, a Pour moi il y a aussi

UNE ŒUVRE CAPITALE

que nous devrions continuer à poursuivre dans la formation de nouvelles Chambres de Commerce partout où elles manquent. Peut-être saisirez-vous mieux l'idée patriotique d'une telle suggestion longue je vous dirai que notre Province de Québec qui compte pour près de la moitié dans la population du Canada, ne possède, néanmoins, en réalité, qu'à peu près un dixième du nombre de Chambres de Commerce établies dans la Puissance. Si malgré cette pénurie incroyable, il nous a été possible d'atteindre des résultats que nous sommes en droit de considérer satisfaisants, que pourrions-

(Suite à la 5ème page)

La chose est certaine !
SANS DOUTE POSSIBLE
Les CHOCOLATS et CACAOS
Kinley's
sont connus par cette riche et délicieuse saveur, indiquant leur
Qualité
Pureté
Force
Une fois essayé, toujours employé
Votre épicier le vend.

CIGARETTES
SWEET CAPORAL
FUMÉES UNIVERSELLEMENT.

Dût céder à la douleur et prendre le lit.
Plusieurs médecins la soignaient mais ils ne lui firent aucun bien
Les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs la Guérirent.

Lisez ce que Mlle L. L. Hanson, Waterside, N.B., dit : "Je crois de mon devoir de vous dire le bien qu'ont fait les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. Il y a un an le printemps dernier je commençai à souffrir de syncope du cœur. D'abord, il me fallut cesser de travailler et me coucher durant quelque temps. Puis je devins si malade que je dus céder à la douleur et m'aliter. Plusieurs médecins me soignaient mais ils ne me firent aucun bien. Je ne pus obtenir de soulagement que lorsqu'une amie m'eut pressée de faire l'essai des Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. Avant d'avoir pris les trois quarts d'une boîte, je commençai à sentir du mieux et après en avoir pris trois boîtes j'étais complètement guérie".

Les pilulules de Milburn pour le cœur et les nerfs, guérissent la nervosité, l'insomnie, la palpitation du cœur, les traitement excessifs et toutes les maladies qui sont causées par le cœur et les nerfs.

Prix: 50c la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands ou

THE T. MILBURN CO., Limited, Toronto, Ont. m-j-s

Scroggie's
LE MACASIN EXEMPLAIRE de LE MACASIN EXEMPLAIRE
BONS MARCHES DU VENDREDI
Voici en fait de corsets, une occasion qui ne se présente pas une fois dans plusieurs années.

La maison propriétaire du populaire
CORSET B. & I.
s'est formée en une compagnie à stock conjoint, et avant de commencer les affaires sur une base solide, les directeurs-gérants ont résolu de faire un écoulement complet. Une grande partie de leur stock nous a été offert à des PRIX INOUIS et c'est un stock superbe qui ne manquera pas d'attirer une foule immense de dames qui désirent se procurer un corset flexible, s'ajustant bien et très nouveau. Pas de vieux styles,—tous les plus nouveaux modèles du printemps.
Nous avons retenu les services d'un démonstrateur expert.
Les populaires corsets B. & I. valant de $2. à $2.50, pour
75 cents.
VOYEZ LA VITRINE DE LA RUE STE-CATHERINE.
Scroggie's ANGLE DES RUES SAINTE CATHERINE et UNIVERSITE

TAPIS !
Ils économiseront de l'argent, ceux qui feront, cette semaine, des achats de tapis, rideaux, rugs, lits et literie. Réductions de 75 à 50 pour cent.
PLUS QUE 3 JOURS.
Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 Rue Ste Catherine.

La plus nouvelle pompadour s'obtient au moyen de notre Pompadour brevetée. Prix $1.50. Elle est facile à fixer; les ondulations restent dans le même état à l'humidité ou à la chaleur, et personne ne saura que vous en portez une.
PALMER'S
1745 Rue Notre Dame
Tel. Main 391
Les tramways passent à la porte
295—1

Un seul essai démontre la supériorité quant au goût et à la tendresse des
LANGUES
CUITES EN CANISTRES
(COOKED LUNCH TONGUE)
DE
CLARK
Il en est de même avec les Feves au Lard de CLARK qui sont aujourd'hui reconnues les meilleures sur le marché.
W. CLARK, Mfr. MONTREAL
30-1-1

Le simple fait d'envoyer votre linge à la
TOILET LAUNDRY
dénote chez vous le goût du beau et du chic . . .
290 rue Guy.
Telep. Up 2601-2602
295-1

CHEMINS DE FER
LE PACIFIQUE CANADIEN
EXPOSITION UNIVERSELLE
St-Louis, Mo.
30 Avril au 1er Déc. 04
Service direct dans les deux directions.
Bureau des Billets de la Ville et du Télégraphe
129 RUE SAINT-JACQUES,
A côté du Bureau de Poste. 291—jno

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXPOSITION UNIVERSELLE DE SAINT-LOUIS, MO.
Du 30 Avril au 1er Décembre 1904
HISTOIRE DE LA LOUISIANE RACONTEE EN FLEURS.
EDIFICE DE L'HORTICULTURE, COUT : $228,000.
"INTERNATIONAL LIMITED."
Tous les jours à 9 a.m., arr. à TORONTO à 4.40 p. m., HAMILTON 5.40 p. m., CHUTES NIAGARA, ONT., 6.45 p. m., BUFFALO, 8.00 p. m., LONDON, 7.43 p. m., DETROIT 10.30 p.m. CHICAGO 7.20 a. m.
Excellent service de café sur ce train.
SERVICE D'OTTAWA RAPIDE
DEPART 8.40 a.m., les jours de semaine et 4.10 p.m., tous les jours.
ARRIVE à Ottawa à 11.40 a.m., 7.10 p.m.
MONTREAL à SPRINGFIELD, MASS.
Train de parcours entier, avec wagon-salon et wagon-dortoir.
Les trains quittent la gare Bonaventure à 9.01 a.m., jours de la semaine; et 8.40 a.m., tous les jours.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE : 137 rue St Jacques. Téléphones Main, 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

CHEMIN DE FER RUTLAND
GARE DE LA RUE WINDSOR.—LES TRAINS PARTENT COMME SUIT :
8.50 a.m.—L'express de jour excepté le dimanche, arrivant à Burlington à 11.55 a.m., Troy, 4.20 p.m., Albany, 4.25 p.m. New-York, 8 p.m., Boston, 8 p.m., Worcester, 7.32 p.m.
7.10 p.m.—Express de nuit tous les jours, arrivant à Burlington, 10.10 p.m., Troy, 2.50 a.m., New-York, 7.20 a.m., Boston, 7.00 a.m., Worcester, 11.28 a.m.
Wagons-dortoirs et wagons-salons Pullman, à vec les trains directs.
Renseignements et billets au No 141 rue St-Jacques, et à la gare Windsor.
F. M. GILMAN,
Agent des passagers et des billets, de la ville.

New-York Central
& HUDSON RIVER R. R.
Les trains quittent la gare Windsor comme suit : 8.20 a.m. quotidien, excepté le dimanche; 7.00 p.m. quotidien, pour tous les points des montagnes Adirondack, Malone, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany, New-York et tous les points du sud.
Train local pour Châteauguay, Beauharnois, St-Timothée et Valleyfield : 8.20 a.m. excepté le dimanche ; 9.25 a.m., excepté le samedi et le dimanche ; 9.45 a.m., le dimanche seulement. 1.35 p.m., samedi seulement. 5.10 p.m., excepté le dimanche ; 7.00 p.m., quotidiennement.
Pour des billets, horaires, accommodation de chars Pullman et toutes autres informations, s'adresser au bureau de la ville, 130 rue Saint-Jacques.
G. J. HEBERT, Agent des billets de la ville. F. E. BARBOUR, Agent général. ma-1

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.
LACHINE. — Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.15 p.m.
SAULT AU RECOLLET : Service quittant la ville, des rues Craig et Craig, service de 45 min., 6.45 a.m. à 9.00 a.m. Service de 1 hr. 30 min. de 9.00 a.m. à 4.30 p.m. ; service de 30 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. et service de 1 hr. 30 min. après cela. Le dernier char quitte la rue Chenneville, en ville, à minuit.
GARE HENDERSON, Sault au Récollet : — Service de 45 min., 6.00 a.m. à 9.45 a.m., service de 1 hr. 30 min. 9.45 a.m. à 5.15 p.m. Service de 30 min. 5.15 p.m. à 8.15 p.m. Service de 1 hr. 30 min. 8.15 p.m. à 11.15 p.m.
CARTIERVILLE & ST-LAURENT. — Du sq. Victoria, service de 1 heure, 7 a.m. à 9 p.m., dernier char à 11.25 p.m. Premier char à 6.15 a.m., de l'Ave. Mont-Royal. De Cartierville, service de 1 heure, de 7 a.m. à 10 p.m., 1er char à 5.45 a.m. Côtes-des-Neiges—Du square Victoria, service de 30 min. 6 a.m. à 9 a.m. et 4 p.m. à 10.30 p.m., service de 1 heure, 9 a.m. à 4 p.m. Dernier char à 11.25 p.m. De la Côte des Neiges, service de 30 min., 7 à 10.30 a.m. et 4.30 à 9 p.m., service de 1 heure, 10.30 a.m. à 4.30 p.m. Dernier char, 11 p.m., 1er char, 6.15 a.m. MONTAGNE—De Westmount, angle Victoria et Sherbrooke, service de 30 min., 6 a.m. à 11.45 p.m. Les chars qui partent 15 minutes après l'heure se rendent à Cartierville.

HOTEL RIENDEAU
En face de l'Hotel de Ville et Palais de Justice
A quelques pas des bateaux
Et des gares de chemins de fer.
58-60 PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL
J. ARTHUR TANGUAY, - Propriétaire.

VILLE DE NEW-YORK
HOTEL WEBSTER
40 Ouest, 45ième Rue, près de la 5ième Ave.
Venant d'être complété, Absolument à l'épreuve du feu.
Suites de une à six chambres avec bain.
Restaurant à la carte, cuisine sans égale. Ouvert à ceux qui sont de passage, au jour, à la semaine ou au mois. . . . . .
J. V. JORDAN,
(de l'Elberon, N.J.) Gérant.
4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27—1-3 M

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gages et Bijoutiers,
901 RUE CRAIG
Argent à prêter sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et marchandises sèches.
1 a—jeu—j30

Tous les Couteaux, Fourchettes, Cuillers, Etc. Pour Etre Veritables Doivent Porter le Prefixe 1847 Marque au Verso en outre du nom de Rogers Bros. 1847 Rogers Bros. et tous les Services a Thé, Beurriers, etc. Qui Portent Cette Marque de Commerce Meriden Britannia Company Sont Garantis par la Meriden Britannia Co.

Pour 25c vous pouvez vous trouver une position par les petites annonces de " La Patrie."

NAVIGATION

LIGNE ALLAN
LIVERPOOL via MOVILLE
Service de la Malle Royale

De Liverpool.		De St-Jean.	De Halifax.
21 Janv.	Pretorian		8 Fév.
28 Janv.	Laurentian	13 Fév.	15 Fév.
4 Fév.	Ionian		22 Fév.
11 Fév.	Ionian	27 Fév.	29 Fév.
18 Fév.	Bavarian	5 Mars	7 Mars

Le Tunisian et le Bavarian sont les plus grands et les plus beaux steamers de la route canadienne, 10,570 tonnes. Hélices jumelles.
Première classe, $60 et plus, suivant le steamer, la situation et le nombre de personnes par cabine.
Deuxième classe, Liverpool ou Londonderry, Bavarian, Tunisian ou Ionian, $40. Autres steamers, $37.50. Billets de retour à prix réduits.
Troisième classe, Liverpool, Londres ou Glasgow, $25 ou $26 ; Paris, $32.
SERVICE DE GLASGOW

De Glasgow.		De New-York.
2 Déc.	Corinthian	24 Déc. 11 a.m.

Première cabine, $60 et plus. Deuxième cabine, $35. Troisième Classe, $25.
S'adresser à H. et A. Allan, Montréal.
215-1 an

Furness, Withy & Co
(LIMITED)
Prochains Départs
MANCHESTER LINERS LIMITED
St-Jean, N. B., et Manchester

De Manchester	De St-Jean
24 Jan.—xManchester Commerce	17 Fév.
7 Fév.—xManchester City	26 Fév.
21 Fév.—xManchester Trader	11 Mars
8 Mars—xManchester Commerce	25 Mars

(x) Pourvu de compartiment frigorifique.
Ces steamers ont une accommodation de première classe pour un nombre limité de passagers.
Pour plus amples détails s'adresser à
Furness, Withy & Co., Limited, Agents
24 rue St-François-Xavier, Montréal.

AGENCES REFORD
SERVICE DE GLASGOW
LIGNE DONALDSON
GLASGOW, DE ST-JEAN, N.B.
SS. Tritonia (A sir frois) ..... 4 Fév.
SS. Lakonia (Compartiment frigorifique) ..... 18 Fév.
DONALDSON BROS., GLASGAW.
LIGNE THOMPSON
LONDRES, DE PORTLAND, ME.
SS. Hurona (Compartiment frigorifique et air froid) ..... 6 Fév.
SS. Ribdena (Compartiment frigorifique et air froid) ..... 13 Fév.
Et à chaque semaine dans la suite.
Wm. Thompson, Dundee.
THE ROBERT REFORD CO., LTD.,
25 rue St-Sacrement, Montréal

Cie Generale Transatlantique
LIGNE DIRECTE DE NEW-YORK A PARIS
32 BROADWAY, N.Y.
Départ chaque Jeudi à 10 heures a.m.

LA LORRAINE	11 Fév.
LA BRETAGNE	18 Fév.
LA TOURAINE	25 Fév.
LA CHAMPAGNE	3 Mars
LA LORRAINE	10 Mars

Billets de retour valables sur N. G. Lloyd, Hamburg American, Red Star, White Star, Dominion Lines.
Renseignements, 1672 Notre-Dame, Montréal, mar jeu-sam

MINARD'S "KING OF PAIN." LINIMENT
A OBTENU CETTE MEDAILLE

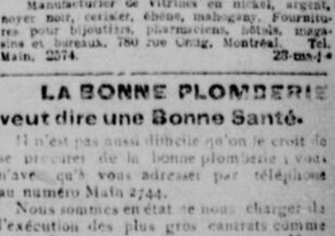

Cette médaille fut décernée au Liniment Minard à London en 1886. Il est le seul liniment qui ait obtenu une médaille. Elle lui fut décernée à cause de la force de la pureté des propriétés curatives et de la supériorité de ce liniment sur tous les autres dans l'univers entier.
m-j-s

La Compagnie de Vitrines de Montréal
A. T EARL, Propriétaire

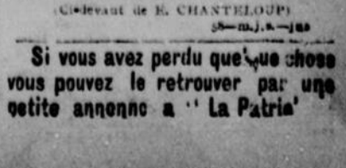

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 780 rue Craig, Montréal. Tel. Main, 2574. 23-ms-j-s

LA BONNE PLOMBERIE veut dire une Bonne Santé.
Il n'est pas aussi difficile qu'on le croit de se procurer de la bonne plomberie ; vous n'avez qu'à vous adresser par téléphone au numéro Main 2744.
Nous sommes en état de nous charger de l'exécution des plus gros contrats comme aussi des réparages les plus petits. Nous nous chargeons de tout ouvrage concernant la plomberie, l'installation du gaz d'éclairage et lumière électrique, la vapeur et les appareils d'eau chaude. Nous employons des ouvriers expérimentés et des matériaux de première qualité.
Doit-on mettre votre nom sur nos listes de commandes ?
M. WALSH & CIE, 562 RUE CRAIG Tel. Main 2744
(Ci-devant de E. CHANTELOUP)
28—m.j.s.—j30

Si vous avez perdu quelque chose vous pouvez le retrouver par une petite annonce a " La Patrie"

La Patrie

La Nouvelle-Ecosse répond à M. Fielding

L'honorable M. Fielding a porté la parole, hier soir, à Westmount.

M. Patterson avait été mis à l'affiche, mais il n'a pas fait acte de présence.

C'est M. Fisher qui l'a remplacé.

M. Fielding trouve que tout va bien. Il encaisse d'année en année des excédants, des surplus, pour nous servir d'un terme ordinaire.

Il est en mesure de dire, dans ses harangues, que le pays se développe, que le commerce augmente, que le volume de nos importations et de nos exportations grossit, etc.

Ces propos sont de la courte vue politique.

Parce que dans ces années dernières les récoltes ont été bonnes, parce que nos terres du Nord-Ouest nous ont donné des moissons abondantes, parce que nous avons vendu beaucoup de beurre, de fromage, de bois, de minerai brut, etc., etc., cela prouve-t-il que notre politique fiscale est bonne ?

La province de la Nouvelle-Ecosse, la province de M. Fielding, nous fournit la réponse à tous les arguments, ou plutôt à toutes les déclamations du Ministre des Finances.

En 1891, la Nouvelle-Ecosse avait une population de 450,396

En 1900, cette population était de..... 459,574

Soit une augmentation de ... 9,178

Cette augmentation, tellement insignifiante qu'elle n'en est pas une, démontre que la province de la Nouvelle-Ecosse a perdu d'année en année des milliers et des milliers de ses habitants.

Et à quoi ce fantôme d'augmentation est-il dû ?

Le Cap-Breton a deux industries. Celle des mines et celle du charbon. Or la population du Cap Breton était en 1891 de 34,224

En 1900, elle était de 19,166

Soit une augmentation de 14,942

Sans l'augmentatin de la population au Cap Breton, il y aurait eu diminution actuelle de cinq à six mille âmes dans la Nouvelle-Ecosse.

La Nouvelle-Ecosse est représentée depuis 1891, à la Chambre des Communes, par vingt députés.

Dans le prochain Parlement, elle ne sera représentée que par 18. Et elle avait déjà perdu deux députés lors du recensement de 1890.

Si M. Fielding trouve que sa province va bien, c'est qu'il n'est pas difficile à satisfaire.

Le malheur est que le ministre des Finances ne connait pas les affaires du Canada, ne s'est jamais donné le mal de les connaître.

C'est un politicien de profession qui, politiquement, n'est jamais sorti de sa province. Il était violemment opposé à la Confédération. Il en a même demandé le rappel lorsqu'il était Premier-Ministre de la Nouvelle-Ecosse. L'âme de M. Fielding n'est pas encore du Canada.

Cet esprit n'est pas sa faute. Car nous reconnaissons avec plaisir que le ministre des Finances est un très honnête homme.

Au moyen du tarif actuel, M. Fielding prélève sur les foules des tributs énormes.

Durant les 12 mois écoulés depuis le mois d'octobre 1902 au mois d'octobre 1903, le ministre des Finances a touché au moyen des droits de Douane une somme de plus de TRENTE-NEUF MILLIONS DE PIASTRES. Ces droits de douane représentent un tribut que nous payons aux manufactures de l'étranger, aux ouvriers des pays dans lesquels nous achetons ce que nous pourrions produire nous-mêmes.

Paierons-nous longtemps encore tribut aux Etats-Unis, à l'Allemagne, à l'Angleterre, etc ?

La Colonisation et le Grand-Tronc-Pacifique

" La Presse " dit que " nous n'avons plus d'espace de ce côté-ci des Montagnes, et que nos colons peinent dans les rocs et les aspérités de toutes sortes."

Il n'est pas d'erreur plus grave et plus déplorable que celle dont notre confrère se rend coupable. C'est une attaque injuste contre le renom de notre Province.

Il y a en abondance de la terre, de la terre riche et féconde en deçà des montagnes. Il y en a au lac St-Jean, il y en a dans la région du lac Témiscamingue, dans la région de Labelle, etc.

Seulement, le gouvernement de Québec, que "La Presse" aide de son influence, refuse de livrer cette terre aux colons.

Comment notre confrère peut-il prendre la responsabilité de dire que la construction d'un chemin de fer par delà les Laurentides développera la colonisation d'une manière sérieuse et efficace ? Non, la construction de ce chemin de fer est un projet d'étroite politique, ou plutôt une manœuvre savamment menée par des intérêts particuliers, ceux du Pont de Québec entr'autres.

Construisons des chemins de fer de colonisation partant des centres déjà habités, et nous verrons la colonisation se développer.

Accompagnons cette construction de chemins de fer, de la construction de routes, de ponts, et nous verrons nos compatriotes se diriger vers les régions nouvelles qui leur seront ainsi ouvertes.

Mais tout cela serait en vain fait, si nous permettons que des cabinets comme celui de M. Parent, restent à la tête de nos affaires.

Les enquêtes qui se sont tenues dans ces derniers mois démontrent clairement que les terres colonisables dans la Province de Québec, sont fermées à la colonisation, à toutes fins pratiques.

Que Sir Wilfrid Laurier au lieu de prêter le prestige de son nom à M. Parent et à la faction néfaste qui l'entoure, en débarrasse la Province ;

Que son gouvernement donne pour les fins de l'immigration la dixième partie de ce que nous donnons à l'Ouest ;

Qu'au lieu d'engager le crédit du Canada dans une entreprise mal digérée, dans un projet téméraire, il parachève l'outillage de nos grandes voies fluviales.

Et, nous autons de la colonisation, nous verrons notre prospérité nationale se développer et s'accroître.

Pour rendre l'agriculture prospère, pour préparer le succès de la colonisation, il faut assurer aux Canadiens le marché de leur propre pays, par un tarif capable de les protéger.

Il faut aussi leur donner les moyens de transporter à bon marché leurs produits aux centres d'achat et de vente.

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE

L'article de la "Presse" hier, ne nous a pas surpris. Nous savons un peu ce qui se passe au sujet du Grand-Tronc-Pacifique.

Le gouvernement, guidé durant la session dernière, par des conseillers intéressés, a fait ratifier par la majorité parlementaire, un projet absolument irréalisable.

Ce projet a été imposé à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et à celle du Grand Tronc.

Les directeurs de la compagnie du Grand Tronc et ses principaux actionnaires ont refusé de sanctionner le marché conclu.

Il faut donc recommencer à nouveau.

La "Presse" prépare l'opinion dans ce sens.

M. Fielding a jeté une discrète lumière hier soir, sur la politique future du gouvernement. Nous citons ses paroles :

" Le gouvernement a une politique " définie au sujet du projet du Grand " Tronc Pacifique, et bien que le Grand " Tronc demande que certaines conces- " sions lui soient faites avant de pro- " céder avec l'entreprise, je puis dire " que le chemin projeté est pour cha- " que section de la Puissance, et que " le gouvernement ne se propose pas " d'en abandonner aucune partie."

Voici qui est assez clair.

Le Grand Tronc refuse absolument de prendre la responsabilité, même la plus éloignée, de la partie du projet, entre Winnipeg et Moncton.

Le gouvernement demandera à la Chambre de se charger lui-même de l'entreprise.

M. Fielding est l'un de ceux qui ont forcé le parti libéral des autres provinces à accepter, disons le mot, à avaler la construction d'un chemin de fer de Québec à Moncton.

Attendons-nous donc à ce que, à l'ouverture des Chambres, le gouvernement demande au pays, un changement radical dans le marché conclu avec la compagnie du Grand Tronc Pacifique.

Ceux qui ont averti le gouvernement que sa politique était irréalisable, avaient donc raison.

Les choses vont d'une singulière façon à Ottawa, depuis que les vieux collègues, dont Sir Wilfrid Laurier s'était entouré en 1896 sont, l'un après l'autre, disparus de la scène.

LA QUESTION DE L'EAU

La disette d'eau qui vient de se produire dans la banlieu, l'affirmation d'un fonctionnaire municipal que dans certaines parties de la ville la pression est très faible, la terrible leçon de Baltimore, tous les événements de ces derniers temps indiquent la nécessité de l'amélioration de notre service d'aqueduc.

De l'eau abondante et pure ! Il n'est pas de besoin plus urgents dans une grande ville.

D'elle dépendent la santé et la sécurité des citoyens.

La question de l'eau devra être l'un des principaux objets d'étude du conseil pendant cette année-ci.

LE CONFLIT RUSSO-JAPONAIS

Mandchourie et Corée

Le conflit qui vient d'éclater en Extrême-Orient et qui met la Russie et le Japon aux prises, porte sur deux territoires : la Mandchourie et la Corée.

Le gouvernement du tsar, qui était disposé à entrer en accommodement avec le Japon en ce qui concerne la Corée, s'est montré nettement intransigeant quant à ses intérets en Mandchourie. La Corée peut, à la rigueur, échoir à l'empire du Soleil Levant, mais on ne saurait admettre que les Japonais puissent arracher la Mandchourie aux griffes de l'Ours russe.

De ces deux provinces, la Mandchourie est, d'ailleurs, la plus précieuse, car la possession de la Corée ne garantit pas dans l'avenir celle de la Mandchourie, tandis que la possession de la Mandchourie assure, pour plus tard, celle de la Corée.

La Corée a pour elle ses bons ports, une certaine douceur comparative de climat ; mais elle a peu d'étendue et offre peu d'espace aux innombrables colons de la Russie toujours grandissante.

La Mandchourie s'étend sur de très vastes espaces et son climat convient aux Russes.

On a surnommé la Mandchourie la terre des herbes et elle mérite bien ce surnom. C'est en général un pays verdoyant dans le grand bassin du fleuve Amour, duquel relève la majeure partie de la contrée, que dans la région méridionale inclinée vers le golfe de Liaotoung et la baie de Corée, qui sont deux grands rentrants de la mer Jaune.

Une contrée telle que la Mandchourie, plaines de sol très fécond, prairies et savanes, bois et forêts, complète admirablement le grand empire slave. Il vaut mieux dire : continue, car, au vrai, où s'arrêtera donc cet empire ?

—o—

Si les dépêches qui nous viennent de source anglaise ou américaine sont exactes, il est évident que l'escadre russe se trouve dès le début dans un état d'infériorité sérieux à l'égard de la flotte du Mikado.

C'est évidemment pour atteindre ce résultat que le gouvernement japonais n'a pas hésité à violer le droit des gens et à attaquer les Russes sans avoir eu recours, au préalable, à la formalité d'une déclaration de guerre. Ce premier succès peut avoir sur la marche des événements une influence considérable. En effet, des autorités militaires européennes très compétentes et bien au courant du pays affirment que l'objectif des Japonais n'est pas de chercher à lutter en Mandchourie, mais de jeter dans la Corée le plus d'hommes possible. En raison de la proximité du Japon et du sud de la Corée, en raison aussi de la rapidité de la mobilisation japonaise, l'état-major du mikado aurait les plus grandes chances de débarquer en Corée, 120 et même jusqu'à 150,000 hommes d'excellentes troupes sans que l'escadre russe, maintenue par la flotte japonaise, pût s'y opposer.

Si cette opération réussissait et si la flotte japonaise parvenait à empêcher la flotte russe de s'opposer au débarquement, il s'écoulerait ensuite un temps assez long avant que les soldats russes, ayant à franchir à pied la grande distance qui sépare Yalou ce Séoul, puissent venir prendre le contact stratégique avec les forces japonaises qui, ainsi, auraient largement le temps de s'établir dans le pays.

On sait que la Corée est en réalité, la cause de la guerre qui vient d'éclater. Le Japon a estimé que l'établissement ferme des Russes en Mandchourie constituait une menace directe à son influence en Corée. Il y a quelques mois il adressa une note diplomatique au gouvernement de Saint Petersbourg, lui demandant catégoriquement de ne pas contrarier davantage l'action japonaise dans ce qu'on considère comme appartenant à sa sphère d'influence.

Or, pour que le Japon puisse agir à leur guise en Corée, il faut que les Russes ne soient pas les maîtres absolus en Mandchourie et, d'autre part, la possession de la Mandchourie n'a de valeur réellement pratique pour les Russes que pour autant qu'elle ne soit pas menacée par une occupation permanente de la Corée par les Japonais. C'est là-dessus que l'on a discuté depuis des mois et que l'on n'est pas parvenu à s'entendre. Les Japonais veulent être seuls maîtres en Corée, mais ils entendent de plus que la Russie reconnaisse, jusqu'à un certain point, leurs droits et leurs intérêts en Mandchourie et exigent pour eux, en Corée, une situation au moins égale à celle des Japonais.

Les négociations ont abouti finalement à une rupture provoquée par le Japon, et celui-ci décidé à jouer le tout pour le tout, a ouvert les hostilités dans la nuit du 8 au 9. La guerre n'était pas la conséquence nécessaire et inévitable de la rupture des relations diplomatiques ; on pouvait espérer encore que la médiation des puissances empêcherait le recours aux armes.

Aujourd'hui, cet espoir s'est évanoui. Le canon a parlé. La Russie va répondre de son mieux à la provocation du Japon.

On mande de St-Jean, Terreneuve, que la législature coloniale a été convoquée pour le 25 février, dans le but de renouveler le "modus vivendi" anglo-français relatif aux pêcheries sur le banc français de Terreneuve. On espère que cette mesure sera adoptée sans opposition.

◆ ◆ ◆

On prête à M. W. Bryan, l'intention de faire mousser la candidature de M. William Randolph Hearst, le pontife du journalisme "jaune" américain, à la présidence des Etats-Unis, et qu'il va remuer ciel et terre pour l'imposer au prochain congrès démocratique.

NOTES POLITIQUES

L'élection partielle pour remplir la vacance créée dans Guysboro, N.-E., par l'élévation de M. D. C. Fraser, M.P., à la magistrature, aura lieu le 9 mars, la veille de l'ouverture des Chambres.

M. Fraser est nommé membre de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse.

La liste des députés libéraux qui se font casser augmente tous les jours ; elle est aujourd'hui joliment longue.

BRUCE EST

Le chef de l'opposition a adressé la parole dans le comté de Bruce Est. A Walkerton, le maire de la ville lui a présenté une adresse. M. Borden a accusé le parti au pouvoir de faire de la corruption électorale et il a dénoncé le projet du Grand Tronc Pacifique. Il a longuement parlé de la protection de nos industries nationales.

M. Clarke, M.P., accompagnait M. Borden, et il a aussi adressé la parole aux électeurs.

PRESCOTT

M. Isidore Proulx, M. P., a été choisi de nouveau, hier, comme candidat ministériel dans le comté de Prescott. Des discours ont été prononcés devant la convention par MM. Jos. Labrosse, président de l'association libérale ; Dr Puttee, W. S. Hall, H. W. Lawlor, hon. A. Evanturel, etc.

CALGARY

Les conservateurs de Calgary ont choisi M. M. S. McCarthy, comme leur candidat.

COLOMBIE ANGLAISE

Sir Charles Hibbert Tupper a été nommé président de l'association conservatrice de la Colombie Anglaise. Le "Colonist" de Victoria dit que Sir Charles Hibbert dirigera les forces conservatrices de la Colombie aux prochaines élections fédérales.

CABINET PARENT

Une réunion du cabinet Parent a eu lieu hier à Québec, mais on n'y a transigé que des affaires de routine.

Il y aura une autre réunion du cabinet à Montréal la semaine prochaine. D'après une déclaration faite par le premier ministre Parent, on y décidera la date de la convocation de la législature et celles des élections partielles.

DANS LES BALKANS

Le printemps arrive : on annonce une insurrection prochaine en Macédoine.

C'était prévu.

Mais le conflit russo-japonais donne à la nouvelle une exceptionnelle importance.

La Russie est, avec l'Autriche, la nation la plus intéressée au maintien de la paix dans les Balkans.

Ce sont ces deux grandes puissances qui ont proposé le projet de réformes macédoniennes, et qui ont reçu de l'Europe mandat d'en assurer l'exécution.

Aujourd'hui la Bulgarie accuse la Turquie de vouloir retarder l'exécution de ces réformes, et l'on parle à nouveau de guerre turco-bulgare.

L'incendie une fois déclaré dans les Balkans, personne ne peut dire où il s'arrêterait.

La situation en Macédoine est excessivement compliquée. Ce pays est nominalement vassal de la Turquie, voisin de provinces qui ont conquis leur droit à la vie nationale, il aspire naturellement à l'autonomie et à l'indépendance.

Mais la Macédoine apparait simplement jusqu'ici comme une expression géographique, évocatrice de glorieux souvenirs.

Le peuple n'y possède ni l'unité ethnique, ni la communauté de volonté, d'aspirations.

Sur ce coin de terre sont groupés des représentants de toutes les races. Et c'est ce qui rend si difficile la solution du problème macédonien.

L'on suivra avec un intérêt spécial les événements qui se passent dans les Balkans, car, en engageant l'attention de la Russie, ils peuvent avoir sur le duel d'Extrême-Orient, une répercussion inattendue.

AU TRANSVAAL

Le travail jaune

Une grande réunion publique a eu lieu, hier soir, à Londres, pour protester contre l'introduction du travail jaune au Transvaal.

Des hommes politiques de tous les partis y ont porté la parole.

Cette question du travail jaune risque de provoquer une crise aigue en Afrique Sud.

Les propriétaires de mines maintiennent qu'il faut absolument des Chinois pour exploiter leurs propriétés, que le travail blanc est trop rare et trop coûteux.

Les ouvriers ripostent naturellement qu'on veut les noyer sous l'avalanche des travailleurs asiatiques, et les ruiner.

Les Anglais se demandent si c'est pour en arriver là que des milliers de soldats ont versé leur sang.

En de nombreux endroits, Boers et Anglais se sont donné la main au cri de l'" Afrique aux Africains."

L'Afrique Sud est donc menacée d'une crise économique dont les conséquences politiques pourront être très graves.

Une dépêche de Georgie annonce que M. Ernest Pacaud, du "Soleil" de Québec, est très mal et qu'on entretient peu d'espoir de le conserver à la vie.

◆ ◆ ◆

Une dépêche annonce que le préfet maritime de Cherbourg a rappelé aux officiers, dans une circulaire, que le ministre de la marine seul peut autoriser des étrangers à entrer dans les arsenaux.

On croit que le préfet maritime a envoyé cette circulaire aux officiers, parce que l'un d'eux a permis à un officier anglais et à un officier japonais, tous deux en civil, d'entrer avec lui dans l'arsenal.

Il y a des raisons de croire, dit le correspondant, qu'un officier français attaché à un sous-marin, et un officier de la marine anglaise ont été arrêtés à la suite de cette affaire.

OCCASIONS DU VENDREDI CHEZ CARSLEY

EPICERIES

	Rég.	Vend.
Tapioca perle, 4 lbs.		15c
Gold Dust Corn Meal, 4 lbs		15c
Très beau fromage canadien	16c	14c
Farine hongroise, 24 lbs	75c	58c
Harengs frais, 3 boîtes		25c
Très beaux pruneaux pour confire, 3 lbs		25c
Avoine roulée, 1ère qualité, 7 lbs		25c
3 paquets de raisins épépinés		20c

EPICERIES

	Rég.	Vend.
Poudre à pâte, boîte de 1 lb	15c	12 1-2c
Très beau saumon rouge	15c	12 1-2c
Figues naturelles	10c	6c
Pêches évaporées	15c	12 1-2c
Pois et blé-d'inde, 3 boîtes		23c
Marmelade C. & B., 7 lbs	75c	69c
Confiture, seau de 7 lbs	35c	49c
Très beau beurre de crémerie, lb		22c
23 lbs. de sucre Redpath		95c

Articles de Toilette

Brighton's Hair Restorer	50c	39 1-2c
Hind's Honey Almond Cream	50c	40c
Bay Rum	19c	14 1-2c
Tonique Chevlurine pour les cheveux	50c	40c
Talc de Mennen	25c	18c
Poudre Dentaline pour les dents	25c	15c

REMEDES

Carter's Little Liver Pills	25c	13c
Bland's Iron Pills	50c	18c
Céleri Composé de Paine	$1.00	63c
Peruna	$1.00	68c
Warner's Safe Nervine	$1.00	60c
Sirop de pin blanc	25c	17c

Vente de CHAUSSURES chez Carsley

Prix en Bas du Prix Coutant

Les dames se souviendront longtemps des prix extrêmement bas auxquels le grand magasin a vendu les toiles et les cotons durant sa vente de janvier. En dépit des prix des moulins qui augmentaient continuellement, la Cie Carsley les a toujours tenus bas. Notre vente de chaussures se fera sur le même principe. Des milliers de paires de bonnes et utiles chaussures et souliers d'hommes, de dames et d'enfants seront vendues à des prix ridiculement bas.

LISEZ LES PRIX

50 paires de chaussures en veau, côtés en élastique, bonnes semelles pesantes, pour garçonnets, la paire 50c

50 paires de chaussures noires, lacées, en chevreau dongola, cousues à la machine, talons militaires, pour dames. Régulier, $1.50 et $1.65; prix de vente 99c

131 paires de chaussures noires lacées, en dongola, bout en chevreau et talons militaires, grandeur 2 1-2 à 7, pour dames. Régulier, $1.75 à $2.00 ; prix de vente $1.39

195 paires de chaussures lacées, émaillées, noires, semelles tournées, bout fini mat, nouveaux talons "Spool", grandeur 2 1-2 à 7, pour dames. Régulier, $2.50 la paire. Prix de vente $1.79

219 paires de chaussures lacées, en chevreau dongola noir, bout émaillé, talons cubains, en caoutchouc, doublées en chevreau, pour dames. Ce lot comprend une ligne spéciale de chaussures en veau box noir, bout uni et talons militaires, pour dames. Valeur régulière de $3.00 et $3.50 ; grandeur 2 1-2 à 7 ; prix de vente la paire $2.39

Blouses en Sateen Noire de 85c pour 69c

En sateen noir de belle qualité, avec toutes les caractéristiques des plus nouveaux styles ; une variété de styles, parce que ces blouses sont une ligne d'échantillons, et M. le Manufacturier, comme de coutume, avait fait tous ses efforts pour voir combien de variétés de mode il pourrait produire. Ajustement parfait, et toutes les grandeurs représentées. 85c est la plus juste estimation de cette valeur. Prix de vendredi 69c

Paletots de $14.50 pour $6.50

Moins que la moitié de leur valeur. Ce prix réduit prouve l'intention intense du Grand Magasin d'écouler toutes les lignes de marchandises dans leur saison.

Paletots, longueur 3-4, en tweed façon, brun ou tacheté, grand collet rabattu, manches évasées, pour dames. Valeur telle que constatée : $14.50. Prix $6.50

TOILES ET COTONS

L'administration du Grand Magasin exprime encore sa détermination de maintenir les prix bas.

Cotons a Oreillers de 19c pour 13c

Coton blanchi, 48 pouces de largeur, très bonne qualité. Valant 19c la verge, pour 13c

Coupon de Coton en Draps, 22c pour 15c

Coupons de coton à draps, blanchi, uni et croisé, 2 à 6 verges de longueur, largeur 8-4. Régulier, 22c, pour, la verge 15c

Toile de Table, 35 cents pour 29 cents

Toile de table non blanchi de bonne qualité, 51 pouces de largeur, patrons fleuris, 3 effets différents. Prix spécial de vendredi, la verge 29c

Tapis de 48c pour 39c la verge

Une ligne de beaux tapis Tapestry, avec belles bordures 5-8 pour appareiller, 5 différents patrons au choix. Régulier, 48c la verge. Vendredi seulement 39c

Cette ligne ne sera pas vendue sans les bordures.

Vente très Prospère d'Articles en Granit

De quel enthousiasme n'avons-nous pas été témoins dans les sections d'articles en granit du Grand Magasin depuis le commencement de cette vente ? Nous avons doublé, triplé et même quadruplé dans plusieurs jours les ventes de l'année dernière. Le bon travail se continuera demain lorsque nous mettrons en vente les articles suivants :

Bouilloires a Riz

Grandes bouilloires à riz, prix ordinaire $1.00, vendredi 55c

THEIERES

Théières de 3 pintes, quelques-unes sont décorées. Prix ordinaire : 90c ; vendredi 39c

Poêles à Frire

Grandes poêles à frire ; prix ordinaire de vente, 40c chacune. Vendredi 21c

Bouilloires

Bouilloires à thé de grande dimension, prix ordinaire, 85c. Vendredi 48c

Brosses à Plancher, 5 cents

Brosses à plancher en bon blé-d'inde. Vendredi seulement, chacune 5c

Seaux à l'eau

Seulement 25 grands seaux à l'eau. Prix ordinaire, 90c. Vendredi, chacun 45c

POTS

200 pots de 3 pintes, valant 30c. Vendredi chacun 15c.

La Cie S. CARSLEY, Limitee

1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

Pots à Beurre

Pots à beurre de la dimension de 3 gallons, avec couvercle. Régulier 34c, prix de Vendredi 29c

Pardessus de $5.75 pour $4.60

Pardessus raglanette, en frise et cheviotte foncées pure laine, collet de velours, devant ample, doublés en farmer satin, pour garçonnets. Régulier, $5.75 ; prix de vente ... $4.60

Jupes de $5.25 pour $2.85

Jupes en cheviotte de couleur, style à 7 lés. Balances de quelques lignes vendues pour plus de $5.25. Pour écouler à $2.85

Ruban de 20c pour 9c

Beau lot de rubans de fantaisie, fond de couleur pâle, avec rayures de fantaisie, quelques-uns sont ajourés, 4 pouces de large. Prix originaux de 15c à 20c. Prix réduits : la verge 9c

Tapisserie de 4c pour 2½c

Nouveaux dessins de papier à tapisser pour passage, salle à dîner, ou boudoir, magnifiques patrons de fleurs. Régulier, le rouleau ; vendredi 2½c

Feutre de Broderie de 60c pour 44c

Feutre de broderie, 2 verges de large, couleur rouge, verte ou bleue. Valant 60c la verge ; prix de vente 44c

Traine Sauvage de $1.55 pour 50c

Un lot d'environ 12 traines sauvages, légèrement endommagées, grandeur 5 et 5 1-2 pieds. Valeur régulière de $1.25 ; pour écouler à, chaque 50c

18c pour 12½c

Couteau et fourchettes, manches en bois de rose, bien rivés, belle lame en acier, fabrication anglaise. Spécial, vendredi, la paire 12½c

Rideaux, 80c pour 74c

Rideaux en dentelle Nottingham, avec bord tressés, dimension 30 pouces de largeur x 3 verges de longueur. Prix spécial de vendredi, la paire 74c

Soies, 70c pour 35c

Soies Surah de couleur, 22 pouces de largeur, de très bonne qualité, toutes de nuances jolies et favorites. Régulier, 70c la verge, maintenant 35c

Tweeds $1.50 pour 50c

Un lot de tweeds de couleur de 54 pouces de largeur, pour costumes de dames, effets pâles et moyennement pâles. Prix original $1.00 à $1.50 la verge. Pour écouler à 50c

Grands Bas, 21c pour 18c

Grands bas en grosse laine à côtes, teinture indélébile, de splendide qualité, s'élargissant bien, pour dames. Régulier, 21c la paire. Vendredi 18c

Mitaines de Dames

Mitaines en chevreau brun, doublées en laine, poignet en fourrure, avec agrafe dôme et dessus cousue en piqué-points 6 à 8. Régulier, 90c la paire ; vendredi. 63c

Indiennes, 6c pour 5c

Une quantité très limitée d'indiennes, à effets rayés et de fantaisie, 25 pouces de largeur, pour écouler vendredi à 5c

VENEZ DE BONNE HEURE LE MATIN.

Reveille-matin

Réveille-matin en nickel solide, bons mouvements recommandables. Spécial, vendredi 46c

AYER'S

N'essayez pas les remèdes à bon marché pour la toux. Prenez ce qu'il y a de meilleur—Ayer's Cherry Pectoral—payez le prix. Votre médecin l'emploie contre les toux, les rhumes, la bronchite. 25c, 50c, $1.00 Vendu depuis 60 ans.

Fabriqué par J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

Aussi fabricant de

AYER'S HAIR VIGOR—Pour les Cheveux. PILULES D'AYER—Pour la constipation. SALSEPAREILLE D'AYER—pour le sang. AYER'S Ague Cure—Pour la malaria et la fièvre

Cherry Pectoral

205-1

REVUE MONDAINE

Mariage Berthiaume-Rivet

Le mariage de Mademoiselle Herminia Berthiaume, fille de l'honorable Trefflé Berthiaume, à M. L. J. Rivet, a été célébré ce matin, à 7 heures à la cathédrale.

Sa Grandeur, Monseigneur l'archevêque de Montréal officiait.

Le chœur de la Cathédrale sous la direction de M. Guillaume Couture rendit la messe de Gounod, M. Pelletier présidait à l'orgue.

M. Lebel chanta "Je vous salue Marie" d'Amedée Tremblay.

Les témoins étaient l'honorable Berthiaume, père de la mariée et M. le Dr Rivet, frère du marié.

Mademoiselle Berthiaume portait une toilette blanche en satin duchesse avec appliqués de dentelle de soie. Elle portait aussi un voile et un bouquet était en fleurs d'orangers.

Après la cérémonie religieuse, M. et Madame Rivet sont partis pour un voyage à New-York via la Floride.

Ils seront de retour au mois d'avril.

✦ ✦ ✦

Réception

Madame Boulter, 279 rue Peel, a donné une très belle réception hier après-midi. Environ 300 invités ont défilé dans les salons richement décorés de plantes et de roses blanches et roses.

Madame Boulter portait une riche toilette renaissance noire sur un dessous de soie blanche moirée. Mlles Boulter qui recevaient avec leur mère, étaient fort charmantes dans des robes de crêpe de Chine blanches. La salle était décorée d'une profusion de roses "American beauties". L'orchestre rendit un joli programme musical. Les toilettes étaient toutes belles et on en remarquait un grand nombre de blanches et grises. Parmi les personnes présentes on remarquait Mlles Taschereau, Lacoste, Mme Louis Boyer, Mme G. A. Marchand, Mlle Fauteux.

—Mme P. B. Mignault recevait, hier, de 5 à 6 heures, en l'honneur de sa belle-sœur, Mme Branchaud.

Voici quelques noms des personnes présentes : Mmes Rodier, G. A. Marchand, Mongenais, Trestler, Dorion, Mignault, Laviolette.

✦ ✦ ✦

Conférence sur Théodore Botrel

Les personnes qui assistaient hier après-midi à la réunion des Dames Forestières de la Cour Mance, ont eut le plaisir d'entendre une très jolie conférence par notre gracieuse chroniqueuse: "Madeleine".

La charmante conférencière avait choisi pour sujet Théodore Botrel.

Avec cette bonté d'âme qui la caractérise, Madeleine, causa pendant une heure dans un style à la fois naturel et gracieux, du barde breton qui vint chanter sur nos rives pendant quelques jours.

Un grand nombre de dames étaient présentes à cette causerie d'hier et toutes déclarèrent avec enthousiasme que Botrel lui-même aurait été charmé d'entendre son éloge tomber de la plume et des lèvres d'une manière aussi gracieuse et fine.

Il nous fait plaisir de dire: Bravo ! à la conférencière tout en espérant qu'elle nous donnera encore plusieurs fois d'aussi charmantes causeries comme elle sait si bien le faire.

Soirée

Melles Daoust ont donné une soirée mardi à leur résidence du Sault aux Récollets.

Remarqués parmi les invités : Melles Fafard, Paulet, Séguin, M. Defoy, M. Lespérance, A. Lespérance, Filiatrault, J. Guertin, A. Maillet, M. J. Defoy, L. Lozeau, E. Dagenais, R. Lozeau, Y. H. St-Armand, A. H. R. Brousseau, MM. F. Brousseau, T. Dumonthier, C. Dumonthier, E. C. Lecavalier, E. Séguin, Y. Prevost, A. Hay, Blais, Defoy, Dagenais, Fafard, Pelletier, Bélair, St-Armand, E. Garand.

✦ ✦ ✦

Banquet de l'Union Ste-Cécile

Le second banquet de l'Union Sainte-Cécile a été donné hier soir sous la présidence de Madame Dumont Laviolette. La salle était joliment décorée de lanternes, banderoiles, écussons.

Un grand nombre de personnes étaient présentes. Après le banquet, l'orchestre Sainte-Cécile fit entendre un excellent programme musical. Mademoiselle C. Marier chanta avec le talent qu'on lui connait le "Repentir", de Gounod, et avec M. Monday, le duo de "Lakmé". Melle Décarie rendit un solo de violon.

La tombola organisée par l'Union Sainte-Cécile continuera jusqu'au 13 courant. Vendredi il y aura un troisième banquet sous la présidence de Madame Saint-Pierre.

Parmi les personnes présentes au banquet de l'union Ste-Cécile, on remarquait Mmes Dumont Laviolette, Camil le Laviolette, Bouillon, M. Dorion, M. et Mme Dion, M. et Mme E. G. Lanctôt, M. et Mme Whelan, Mlle Brosseau, M. Palmer, M. et Mlle Payette, Mlle Marier, Mlle Paris, Mlle Leblanc, M. Pruneau, etc.

✦ ✦ ✦

Euchre

Le euchre donné lundi le 15 courant par Madame Eugène Globensky aura lieu à l'hôtel Corona, rue Guy.

✦ ✦ ✦

Excursion

C'est au club de raquettes Saint Georges et non au St-James que les invités de Mlle Dupuis se rendront lundi soir.

—o—

Ici là et partout

Madame Viau de Viauville accompagnée de sa famille est partie pour un voyage en Europe.

—Sir Elzéar et Lady Taschereau sont partis pour Ottawa après un court séjour à Montréal.

—Mademoiselle Marie McMahon est à Sherbrooke, l'invitée de sa sœur, Madame Wolfe.

Mademoiselle Casault de Québec est à Montréal.

—Mesdemoiselles Desmarais, de Trois-Rivières et Pelletier de Québec qui sont à Montréal seront présentes à la soirée musicale donnée par Madame J. I. Tarte.

—M. H. d'Artois de Paris, France est à Montréal et loge au St-James.

—M. A. Marsan d'Ottawa est en ville.

—M. F. Brault de Danville est ici.

—M. F. Brisiard de Paris, France, est de passage ici.

—M. C. Gagnon de Québec est à Montréal.

—M. H. Galibert de Sorel est ici pour quelques jours.

Conférence artistique

Ce soir, quatrième conférence artistique de M. J. B. Lagacé, à l'Université Laval.

Sujet : " Au pays des Flandres."

D.—Pourquoi a-t-on plus chaud au lit, si l'on fait cinq trous dans le mur ?

R.—Parce qu'on a cinq ouvertures (ouvertures).

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

A FALL RIVER MASS.

—L'officier de police Frégeau a arrêté un individu nommé Alphonse Sévigny qu'il a trouvé en possession de plusieurs articles volés aux magasins d'Adelard Couette, sur le chemin Stafford, et la boutique de barbier de Thomas G. Entwisthe, aussi sur le chemin Stafford. L'officier Frégeau était alors sur l'avenue Eastern. On venait de lui apprendre que trois Portugais avaient été assaillis par trois hommes dont l'un avait un revolver. Sévigny avoua avoir pris part à ces vols et déclara ses complices, Ovila Villancré et Narcisse Paul, du 62 rue Pitman. Sévigny demeure au No 188 rue Bedford. Les trois jeunes gens étaient allés visiter un ami sur le chemin Stafford. Ils étaient ivres. Ils ne trouvèrent pas leur homme chez lui et se mirent en tête de dévaliser une couple de magasins. Chez Couette, ils entrèrent par une fenêtre et volèrent pour plusieurs dollars de marchandises. Chez Entwisthe, ils pénétrèrent par une fenêtre aussi et s'emparèrent d'articles de valeur. Ils rencontrèrent les Portugais plus tard et leur cherchèrent querelle. En cour de police, ce matin, ils ont été condamnés à chacun $25 d'amende.

—George Benninger, un ancien marin sur le vaisseau de guerre Monongahela, est en prison, à New-York, pour bigamie. L'été dernier Benninger rencontra à Island Park Melle Esther Ormerod, de la rue Sprague, en cette ville. Il lui fit l'amour avec le résultat qu'elle consentit à l'épouser, il y a environ quatre mois. Le jeune couple partit pour New-York. Benninger avait sa première femme à New York aussi. Un jour il lui prit fantaisie d'aller la voir. En parlant avec elle il échappa une carte portant le nom de Melle Ormerod. Soupçonnant que son mari qui ne vivait plus avec elle faisait l'amour à Melle Ormerod, la jeune femme résolut de lui écrire. La lettre tomba entre les mains du frère de la jeune fille qui la communiqua à son père. Le résultat fut l'arrestation de Benninger qui subira son procès ces jours-ci. Melle Ormerod est introuvable. On croit que les parents de Benninger la cachent.

—A Notre Dame, Napoléon Côté a épousé Bernadette Thérien ; Emery Clouâtre, Melle Eva Parent ; à St-Roch, N. Larochelle a épousé Melle Hélène Melançon.

—Un cercle d'amateurs a joué, à Notre-Dame, hier soir, une fort jolie comédie intitulée "L'Ut Dièze". Voici le programme :

Jean Bernique	Alphonse Pessette
Flanpanné	A. Voisine
Hector	Jos. Gagné
Octave	Uldège Benoit
Joseph	William Bergeron
Un ami d'Octave	O. Varasse

Les jeunes gens ont bien interprété cette comédie très intéressante et ont mérité de nombreux applaudissements.

Deux excellents monologues ont également été récités par Melles V. Gumond et Emilie Poirier.

Le public les a vivement applaudis, ainsi que M. J. A. Paradis, dont les chansons comiques ont fait fureur.

Plusieurs artistes du théâtre Bijou étaient venus gracieusement fournir un appoint à la soirée. Les jolis numéros qu'ils ont donnés ont été hautement appréciés de l'auditoire. L'orchestre Jalbert fournissait la musique.

Bref, la soirée a été des plus charmantes et fait honneur à tous les artistes qui en ont rehaussé l'éclat.

—M. Victor Rivard, de la Saskatchewan, T.N.O., Ca, est en visite chez son frère, M. Caleb Rivard, de la rue East Main.

M. Rivard demeure dans l'ouest du Canada depuis au delà de 25 ans. En 1885 il prenait les armes en faveur des Métis contre les Anglais. Ces derniers ont brûlé sa maison et pillé ses bestiaux. M. Rivard est aussi un des pionniers du Klondyke.

—Le club Laurier a donné un souper aux paniers. M. S. Quintin, président du club, présidait. Parmi l'assistance nous avons remarqué M. et Mme P. E. Peloquin, Georges Peloquin, Blanche Peloquin, M. et Mme J. B. Huard, M. et Mme A. Campbell, M. et Mme C. E. Bergeron, M. et Mme Charles Letendre, M. et Mme Philippe Letendre, M. et Mme et Melle Marcoux, etc. Il y a eu discours par l'hon. F. P. Peloquin et M. C. E. Boivin. Il y a eu chant par J. A. Paradis, Melles Aurore et Hosanna Letendre, Louis Letendre ; piano par Melles A. Marcoux et Blanche Peloquin.

—Le "Dr" Ulric St-Pierre, condamné pour avoir pratiqué la médecine à Fall River et qui plus récemment a eu des démêlés avec la police de New-Bedford au sujet d'une offense semblable, est disparu de la scène publique.

A WOONSOCKET, R.I

Woonsocket, R. I. 6—Il y a eu, l'autre soir, une magnifique soirée musicale, donnée par M. et Madame Philippe Sylvestre à leur résidence No. 307 rue Willow. C'est dans ce coquet salon où tout respirait la joie et le bonheur d'un jeune ménage que des amis ont donné libre cours à leur intimité franche et sincère.

Un mot concernant la partie musicale, car pour qui connait le talent de Madame Sylvestre, il saura avec quelle grâce elle exécuta le morceau intitulé: "Rêve du passé".

Melles Albina Langevin et A. Forest ne nous tiendront aucun compte, si nous blessons quelque peu leur modestie en mentionnant leurs noms comme cantatrices. En effet, à différents intervalles, elles ont si bien captivé leur auditoire de leurs voix douce et suave.

M. Albert Desrochers, pharmacien, choisi pour l'exécution de plusieurs valses, s'acquitta facilement de cette tâche, car ce monsieur est vraiment un musicien.

Etaient au nombre des invités présents: M. C. A. Forest et sa famille, de Providence, R. I.; M. Albert Desrochers, pharmacien, accompagnait Mlle Evelyn Lussier; Mlles Arthémise Talbot, de Rumford Falls, Me.; Adeline Potvin, de Providence, R. I.; M. Arthur Domingue; Mme Ludger Langevin, jr., Woonsocket; Mlle Albina Langevin, Worcester.

Vers les dix heures furent servis les rafraîchissements au vins fins, etc. Bref, les heureux invités se sont retirés à une heure avancée, emportant chacun sa part de souvenir de cette splendide veillée, de la coquette demeure, des grâces et des charmes des héros de la fête.

A MANCHESTER N. H.

Le cheval de M. William Hurd le propriétaire de l'hôtel New City, a crée toute une sensation sur la rue Elm. L'animal s'est emballé et après une course des plus mouvementée il a donné tête première dans la vitrine de la pharmacie de M. L. J. Beaudry, à l'angle des rues Elm et Bridge. La bête affolée s'est relevée et a continué sa course vers le "North End" où elle a été arrêtée par M. Thomas D. Paris, l'agent d'immeubles bien connu.

M. William avait arrêté son cheval à l'angle des rues Lowell et Elm, afin de ramasser son chapeau que le vent venait d'enlever. Pour une raison qu'on ne peut encore s'expliquer, le cheval prit tout à coup l'épouvante. Il enfila dans la rue Birch, puis, dans la rue Bridge et se dirigea vers la pharmacie Beaudry. Dans sa course effrenée il a failli écraser plusieurs passants. Le cheval s'élança dans la vitrine qu'il démolit entièrement, mais il se releva immédiatement et continua sa course vers le nord. Il avait reçu plusieurs blessures et le sang s'échappait en abondance d'une entaille à l'épaule. A l'angle de la rue Harrison il se débarassa du sleigh qu'il trainait.

M. Thomas Paris retournait en voiture à son bureau, lorsqu'il aperçut le cheval de M. Hurd, à l'angle des rues Clarke et Elm. Il le reconnut facilement. Le cheval est un magnifique trotteur noir d'une grande valeur. Constatant que personne était à la poursuite du cheval emballé, M. Paris se lança à la poursuite du trotteur. Il parvint à le rejoindre trois milles plus loin.

Les blessures que le cheval s'est infligées sont très graves. Le sleigh n'est plus que des débris.

M. Louis Comeau, un ancien journaliste bien connu à Manchester, est mort subitement à la Pointe du Lac, P. Q., le 2 courant. M. Comeau a résidé pendant plusieurs années à Manchester. Il a été rédacteur du Courrier du New Hampshire et du Bulletin. Pendant son séjour à Manchester, il a été capitaine de la Garde Lafayette, une des meilleures compagnies militaires de notre Etat. Il a remplacé le capitaine Médéric R. Maynard, lorsque celui ci a été nommé major. Tous les soldats de la Garde Lafayette ont gardé de leur ancien capitaine le meilleur souvenir et c'est sans doute avec un profond sentiment de regret qu'ils liront ces lignes.

Il a quitté notre ville en 1901 pour aller s'établir à la Pointe du Lac, où il était à l'emploi de la compagnie de chemin de fer du Grand Nord. Les nombreux amis que M. Comeau à laissé à Manchester apprendront cette nouvel le avec regret. M. Comeau était âgé de 51 ans.

Le défunt a été inhumé hier à la Pointe du Lac, sa paroisse natale, il laisse une épouse inconsolable.

Le défunt est le neveu de Mlle chanoine J. B. Comeau, curé de Trois-Rivières, P.Q., le frère de Mmes Arthémis et Edmond Biron ; Mmes James Gauthier, Alfred Dufresne, et M. Damien Bellemare, d'Yamachiche, P. Q., le beau frère de M. Willie Alarie et l'oncle de Mlle Antoinette Thérien, de la Pointe du Lac, P. Q.

Bons marchés du vendredi

Les acheteurs du vendredi, trouveront demain, à la Cie S. Carsley, limitée, des bons marchés indiscutables en grande abondance. Il règne une grande rivalité, bien naturelle d'ailleurs, entre les chefs de rayons, pour voir qui fournira la liste la plus attractive de bons marchés et les bénéfices les plus satisfaisants pour le public acheteur. 295-1

Club conservateur division Ste-Marie

Demain soir, assemblée régulière du club, à la salle Gareau, rue Maisonneuve, coin Sainte-Catherine.

Tous les membres sont spécialement invités à aller prendre part à une discussion de la plus haute importance.

Belles étoffes lavables

De nouvelles étoffes lavables d'une beauté surpassant toute celles de cette saison, sont en variété abondante à la Cie S. Carsley, limitée. Nouveaux tissus, couleurs magnifiques et nouvelles, harmonieusement mélangés. 295-1

RESTITUTION

La Compagnie des Tramways a reçu ce matin la somme de 50 cents, comme restitution d'un citoyen de Lowell. Il s'agit de prix de passage non payés.

Les facteurs ruraux aux Etats Unis ont $600 par année. Des efforts se font actuellement pour porter leur salaire à $1,500.

LE PAIR ET LE PAYSAN DU ROYAUME BRITANNIQUE

Emploient depuis plus d'un quart de siècle

Hunyadi János L'EAU MINERALE Laxative Naturelle.

comme le remède le plus efficace et le plus doux contre la CONSTIPATION et toutes les maladies causées par la torpeur du foie. Un demi-verre pris le matin, en se levant, procure un soulagement sûr, doux et rapide.

ST JACQUES

Assemblee à la salle Girard

Il y a eu une autre grande assemblée en faveur de M. J. G. H. Bergeron, dans la salle Girard, rue Duluth. L'auditoire a fait un chaleureux accueil aux orateurs les hons. MM. Tarte et Casgrain et à M. Bergeron.

L'assemblée a été présidée par M. Damphousse.

L'HON. M. CASGRAIN

Le député de Montmorency a parlé le premier.

Après avoir remercié les électeurs de leur empressement à se rendre en si grand nombre aux assemblées, il dit que la lutte ne se fait pas tant au point de vue des partis qu'au point de vue des affaires du pays. C'est pourquoi, dit-il, nous parlons politique. Nous voulons expliquer au peuple notre politique, ce que nous voulons pour lui, ce que veut dire notre devise : "Le Canada pour les Canadiens".

Si nous voulions parler des candidats et de leurs conventions, nous aurions bien des choses à dire, car si M. Bergeron a été le candidat unanimement désiré de l'opposition dans St-Jacques il n'en est pas de même de M. Gervais dont la candidature étrangement imposée par MM. Préfontaine et Gouin suscite tant d'opposition, provoque tant de récriminations dans les rangs libéraux.

M. Casgrain aborde ensuite la question du tarif. Il dit que le tarif Fielding est un tarif de compromis. Il est évidemment insuffisant. Pendant que les Etats-Unis ont un tarif de 49 p.c., contre nous, celui du Canada n'est que de 25 p.c. contre eux. La partie n'est pas égale. L'orateur parle ensuite d'importation et d'exportation.

LA PREFERENCE

Parlant de la préférence sans retour accordée à l'Angleterre par Sir Wilfrid Laurier, en 1897, l'orateur la désapprouve.

Je veux, dit-il, une préférence canadienne pour l'Angleterre à condition que cette dernière nous en accorde une aussi. En un mot, préférence de l'Angleterre au Canada et préférence du Canada à l'Angleterre, donnant donnant, voilà notre politique.

M. Casgrain critique longuement le G.T.P.

M. Casgrain termine par une brillante péroraison.

L'HON. M. TARTE

L'ancien ministre des Travaux Publics a été reçu avec enthousiasme.

A propos ce tarif, l'orateur déclare que les droits que nous payons aujourd'hui sont un véritable tribut payé par nous aux pays étrangers.

Le régime actuel est un régime absolument intolérable ; c'est un régime qui permet l'impôt injustement prélevé sur l'avenir et sur l'industrie nationale.

M. Fielding se vante d'avoir un surplus de $11,000,000. Que veut dire un surplus ?

Les revenus d'un pays arrivent de deux sources : les douanes et l'accise. Les douanes sont les droits sur les marchandises étrangères. M. Fielding a retiré $27,000,000 cette année.

De cette façon, plus nous achetons de l'étranger plus le gouvernement a des revenus, mais notre industrie nationale en souffre, et nous ne progressons pas.

Au lieu de manufacturer nos marchandises à St Hyacinthe, à St-Jérôme, à Ste-Thérèse, à St-Jean, à St-Eustache, aux Trois-Rivières, à Joliette, etc., on les achète à Baltimore etc.

C'est notre peuple qui paye au gouvernement, les droits de douane pour les marchandises étrangères.

L'hon. M. Tarte fait une revue générale de nos exportations et importations. Il explique la position qu'il a prise en 1897, lors de la revision du tarif. En 1907, le tarif a été baissé dans son ensemble de 2 p.c. Nous ne sommes pas chez nous, l'étranger est notre maître actuellement, il opprime l'industrie canadienne.

M. BERGERON

Le candidat de l'opposition reçoit une nouvelle ovation.

Il s'excuse de ne pouvoir parler longtemps vu qu'il est forcé de se rendre à une autre réunion.

Il fait un appel chaleureux au patriotisme bien entendu des électeurs de la division St-Jacques.

Ils auront le 16 février une occasion exceptionnelle de prouver au gouvernement que ce n'est pas en vain qu'on laisse une division de cette importance pendant toute une longue session de sept mois, veuve de son représentant à Ottawa.

Le gouvernement Laurier s'est tout simplement ri des électeurs de Saint-Jacques.

Que ces derniers suivent l'exemple de Renfrew-Nord, et ils seront vengés.

Chaque phrase de l'orateur a été soulignée par des applaudissements.

La Confederation Life Association

Les personnes ayant déjà un emploi et qui désirent se faire un revenu de 5 à 600 piastres par an comme "side line" devront s'adresser à A. P. Raymond, agent général du département français, Confederation Life Bureau. 171 rue Saint-Jacques. 295-mar. jeu. sam j n.o.

Kansas City, 11.—Un incendie a détruit plusieurs magasins et édifices. Deux personnes ont été tuées et un grand nombre d'autres sont blessées.

New-York, 11.—La princesse Elisabeth de Vindischgraeth dont on se rappelle l'histoire avec un acteur s'est suicidée.

CIGARETTES SWEET CAPORAL FUMÉES UNIVERSELLEMENT

Dupuis Freres

Les commandes par la malle sont exécutées avec soin.

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 heures excepté le samedi.

JUPES DE ROBES

A $1.10 et $2.25

Il nous reste encore l'échelle des grandeurs presque complète dans les Jupes annoncées Samedi dernier, malgré la quantité énorme vendue depuis cette première annonce.

La jupe de **$2.25** est en drap de dame noir, gris-fer ou bleu marin, avec appliqué de soie et trois rangs de piqûres cordées, ainsi que piqûres unies au bas.

La jupe de **$1.10** est en serge Home Spun gris-fer, bleu-marin ou noir, même coupe et même fini que la première, moins la garniture d'appliqué.

Manteaux pour le Printemps

MANTEAUX COURTS, dans différentes nuances de gris, drab, vert foncé, bleu-marin ainsi que noir, à **$1.00, $1.50, $2.00** et **$2.50**

Département de la Lingerie

POUR DAMES ET ENFANTS

Une table qui intéresse les mamans.

A peu près 80 petites robes en mousseline ou lawn blanc, avec garniture de broderie, grandeurs pour enfants de 2 à 6 ans.

Ce sont des balances de lignes que nous n'avons pas réordonnées

Valeurs de $1.00 à $3.25, le choix sur le lot pour..... **75c.**

AUTRE LOT D'OCCASION

FASCINATEURS et Nuages en laine, à..... **25c**

ROBES DE MATIN "WRAPPER," en percale imprimé,..... **$1.00**

JUPONS EN SATEEN de couleur, valant $1.75 pour..... **50c** et **75c**

VALEURS SPECIALES

(Premier Plancher)

FLANELLETTES, à..... **5c, 6c,** et **6¼c**

Nous avons encore un choix très acceptable dans ces flanellettes qui sont en une si grande vogue. Il est bien compris que notre annonce s'adresse à la clientèle régulière. Nous n'acceptons pas les commandes pour le commerce.

Coton pour Draps de Lits

Malgré la hausse dans les prix du coton, nous offrons encore aux anciens prix toutes nos lignes regulières de coton pour draps de lits.

COTON JAUNE, largeur 72 pouces, à partir de **18c** la verge.

COTON BLANC, largeur 72 pouces, à partir de **20c** la verge.

Nous avons aussi les marques supérieures dans différentes largeurs et différents prix jusqu'à **85c** la verge.

COTON GLACE, Cambric pour Lingerie, largeur 38 pouces, lot d'occasion, valeur de 18c pour **12c.**

SERVIETTES DE BAINS, grandeur 24 x 54 pouces, valant 50c pour **39c**.

Nous offrons un choix considérable dans les Serviettes de Bain, stock régulier, à partir de **8c, 10c, 12c, 15c, 18c, 20c,** et ainsi de suite jusqu'à **$1.40**.

SERVIETTES frangées en toile à carreaux, grandeur 17 par 34 pouces prix **7c**.

SERVIETTES DE TOILE non blanchie, avec frange, grandeur 18 x 36 pouces, prix **10c**.

SERVIETTES DE TABLE, en Mlle Damassée grandeur 17 x 17, prix **8c**.

Les mêmes 18 par 18, prix **10c**

Sateen Mercerisé à 18c

La ligne que nous vendions à 35c, il en reste à peu près 30 pièces, votre choix sur cette balance de lot à **18c.**

BATISTE FRANCAISE IMPRIMÉE, valeur régulière de 15c, maintenant offerte à **10c.**

Dupuis Frères, Le Grand Magasin Départemental de l'Est. 1571 a 1589 Ste-Catherine EN VILLE. 205-1

L'ACTIVITE A BALTIMORE

Baltimore, 11.—Trois mille ouvriers travaillent au déblaiement.

Un grand nombre de négociants et de financiers ont pris des arrangements avec leurs architectes pour la reconstruction de leur édifices.

L'activité est très grande.

CE QUE COUTERAIT UNE GUERRE A LA FRANCE

M. Roche, ancien ministre du commerce en France, donne une évaluation des dépenses de la France en cas de guerre européenne. Il prend pour base les calculs de M. de Freycinet, d'où il résulte que les 600,000 hommes engagés dans la guerre franco-allemande — non compris les trois ou quatre cent mille hommes de réserve dans les camps et les garnisons au moment de l'armistice — ont coûté 13 francs par homme et par jour du 15 septembre 1870 au 10 février 1871.

Aujourd'hui, les dépenses seraient beaucoup plus fortes. Il y aurait au moins 2 millions d'hommes en ligne et, pour égaler la force numérique de l'Allemagne seule, la France serait obligée d'appeler les six classes de l'armée territoriale comprenant 600,000 hommes. Ainsi, il faudrait mobiliser, transporter et nourrir 3 millions d'hommes. 600,000 chevaux seraient nécessaires, et sur ce nombre il y en aurait 500,000 à acheter.

En comptant 15 francs par homme et par jour, et en estimant la dépense pour le fourrage et les réparations au matériel, M. Roche arrive au chiffre formidable de 30 millions de francs, qui représente la dépense de la France, par jour, dans une guerre européenne.

Le tribunal civil de la Seine a décidé que M. Francis R. Bryan, le riche Américain qui est mort ici en 1902, léguant 510,000 à la Philadelphia Historical Society, et le reste de sa fortune au South Kensington Museum de Londres, ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales lorsqu'il a fait son testament.

FAUSSAIRE CRIMINEL !

C'est bien fausser criminellement, que de vendre des imitations ou des substitutions quand on demande du Savon Baby's Own. De plus, il y a autant de valeur dans la fausse monnaie que dans la plupart des substitutions offertes pour le

Savon Baby's Own

Albert Toilet Soap Co., Mfrs. MONTREAL. 295-1

Les Dangers de la Grippe

La grippe sévit au Canada actuellement. A Montréal elle a pris les proportions d'une épidémie. C'est une maladie dangereuse dont le germe se transmet facilement d'une personne à une autre. Ce qui est probablement du plus grand c'est l'état de faiblesse dans lequel elle laisse le malade. Il reste toujours le danger d'une rechute ou de contracter la consomption en raison de l'état de faiblesse dans lequel elle laisse les poumons. La première chose que doit faire un convalescent de la grippe c'est de guérir et de renforcer ses poumons, aucun remède ne fera cela aussi bien et aussi rapidement que la

Shiloh's Consumption Cure

Le Tonique des Poumons.

Il entre dans les cellules blanches du sang et leur aide à combattre les germes de la maladie et à reconstituer les tissus épuisés. Shiloh's Consumption Cure, le tonique des poumons, ne guérit pas seulement les effets de la grippe et de la pneumonie mais il les prévient en fortifiant les poumons contre l'attaque de la maladie. Voici un témoignage entre plusieurs semblables.

Votre Shiloh's Consumption Cure a arrêté immédiatement une toux grave que j'avais été impuissant à guérir, et a enrayé mon rhume immédiatement. Depuis ma première expérience avec ce remède, je ne suis toujours efforcé de le garder chez moi, car je sais que si je contracte le rhume, il me soulagera immédiatement et qu'il préviendra la grippe et les maladies plus sérieuses. H. ACKERMAN, 7 rue Léopold, Rochester, N.-Y.

En vente chez tous les pharmaciens, 25c, 50c et $1.00. 6-9-11 S. C. WELLS & CO., Toronto, Canada et Le Roy, N.Y.

Il guérit en dormant

Oui, le SIROP D'ANIS GAUVIN guérira votre Bébé durant son sommeil. Il guérira les plus mauvais cas de rhume, de choléra, diarrhée, coliques et de dentition douloureuse. Il calmera les douleurs, procurera du repos et du sommeil dès la première dose et la guérison viendra en dormant.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Nous demandons notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts, Edifice New York Life, Montréal, et 25 Atlantic Build., Washington, D.C.

...MBRE DE COMMERCE

(Suite de la page 5)

nous donc espérer pouvoir réaliser si nous atteignons notre légitime prépondérance?

Malheureusement nous devons compter avec l'apathie manifeste de certains de nos compatriotes qui, malgré l'intelligence dont ils sont doués, se contentent de promouvoir leurs intérêts particuliers et croient servir leur pays en refusant obstinément de croire à la sincérité autant qu'à l'efficacité du travail de nos Chambres de Commerce.

L'univers entier nous offre néanmoins, un spectacle bien différent. Ne voyons-nous pas partout les hommes d'affaires les mieux placés, les plus actifs comme les plus influents, joindre leurs efforts à ces institutions différentes? Que faut il donc de plus pour faire disparaître ou plutôt pour démacrer chez nos compatriotes certains préjugés absolument néfastes à l'avancement de notre race.

En quittant le fauteuil présidentiel qui, je dois avouer, m'a d'abord causé une légitime appréhension, pour, par la suite, m'offrir beaucoup de satisfaction, mon devoir est de signaler encore la nécessité où nous sommes de nous protéger, sans nuire à qui que ce soit, mais aussi, sans permettre que l'on touche à nos droits comme à nos privilèges.

Nombres d'une même race, vivant de la même vie nationale et religieuse, — ayant par conséquent les mêmes aspirations et parlant la même langue, un point de ralliement nous est nécessaire dans l'œuvre des Chambres de Commerce, car c'est là où se trouve la véritable source où nous pouvons puiser le courage nécessaire pour nous aider mutuellement à marcher droit et ferme vers notre but commun: la sauvegarde de nos droits et de notre territoire.

Pour moi, c'est en réalisant la fédération des Chambres de Commerce de la province, telle que préconisée par notre Chambre que ce vrai patriotisme pourrait être cultivé avantageusement dans l'âme canadienne et qu'il nous sera donné d'assurer l'existence de notre nationalité, sans toutefois exclure l'allegeance que nous devons à Notre Souverain Edouard VII, le Pacifique tout autant que le culte reconnaissant du souvenir à l'égard de la France.

Cette organisation idéale devra de plus assurer à notre race sa légitime prépondérance tout en garantissant le Canada aux Canadiens.

J'allais oublier de faire mention de notre agréable

EXCURSION A VALLEYFIELD

Vous vous souvenez, Messieurs, le 13 octobre dernier, la Chambre de Commerce choisissait la jolie ville de Valleyfield comme lieu de son excursion annuelle. La Chambre de Commerce de l'endroit, ainsi que le Conseil de ville rivalisèrent de politesse et d'égards vis-à-vis des membres de notre Chambre, qui ne sauraient oublier ni l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu de cette charmante ville manufacturière, ni la grande hospitalité de ses habitants.

Il me reste maintenant

A REMERCIER

ceux avec qui j'ai eu l'honneur et l'avantage de passer les deux dernières années. Années qui, pour moi, resteront comme les plus agréables et les plus utiles de ma vie. Je voudrais le faire d'une manière convenable, mais je ne sais vraiment comment exprimer ma gratitude et ma satisfaction tant pour l'aide généreux et constant que tous les officiers de cette Chambre ont bien voulu me prodiguer, que pour le concours indispensable et absolument sympathique de tous les membres du Conseil. Je ne puis, Messieurs, qu'offrir à tous un grand merci, mais j'espère aussi que pour ceux de mes collègues à qui j'aurais pu déplaire dans l'exécution de mon mandat, la sincérité de mes intentions saura suppléer aux désagréments dont j'aurais pu être la cause involontaire.

Toux Languissantes, Rudes Rhumes de Poitrine.

Bronchite, Coqueluche, Croup et Asthme cèdent promptement au

Sirop de GRAINE DE LIN et de TEREBENTINE du Dr CHASE.

Les ventes du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase ont été de plus de quarante pour cent plus fortes en 1903 qu'en 1902.

Cela veut dire que près de la moitié autant de plus a été employée. Peut il y avoir de meilleure preuve du mérite de ce grand remède de famille?

C'est, sans contredit, l'effet à longue portée de cette préparation qui la rend si populaire.

Les gens découvrent vite qu'elle est beaucoup plus qu'un simple soulagement temporaire et qu'on peut absolument compter dessus dans les cas sérieux et sévères de maladies de la gorge et des poumons.

Mme J. Provost, Renfrew, Ont., déclare: "Mon fils âgé de quatorze ans avait un rhume de poitrine très sévère l'hiver dernier et je crus réellement qu'il était pour en mourir. Il toussait presque tout le temps, et parfois il crachait le sang. Nous avions à peu près perdu tout espoir de guérison quand j'entendis parler du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase. Après en avoir pris une bouteille, un grand changement s'opéra dans sa condition, et je puis dire positivement qu'il a été complètement guéri par deux bouteilles et qu'il n'a pas été malade depuis. Je n'ai jamais vu le remède qui eût un effet aussi prompt et je puis le recommander sincèrement."

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, 25 cents la bouteille; grandeur pour famille, trois fois autant, 60 cents, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto.

Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes sont sur chaque bouteille. 295-1

Aux journalistes, dont le métier parfois si ingrat, annoncelle de temps à autre, de gros nuages qui, heureusement, disparaissent assez facilement, je dis: merci pour leurs procédés délicats comme pour l'attention suivie qu'ils ont toujours portée à notre Chambre. Mais qu'il me soit permis de les prier de bien vouloir se laisser convaincre du fait, qu'ils doivent toujours protection à notre Chambre, car, en vérité, elle fait une lutte de géants, sans rémunération aucune comme sans parti pris.

Ne croyez pas, Messieurs que je pousse l'ingratitude au point de ne pas vous remercier de l'honneur que j'ai eu de représenter la Chambre de Commerce en maintes occasions, — dans des réunions de maisons d'éducation, d'arts et métiers, — de Congrès, de nouvelles et anciennes Chambres de Commerce, de réceptions et de banquets dont le nombre va toujours croissant, mais permettez-moi d'ajouter que l'attention dont notre Chambre est l'objet, comme la courtoisie de chacune des associations sœurs, prouve à l'évidence que le travail comme la droiture d'intention de notre Chambre est justement apprécié.

Il me faut aussi offrir des remerciements en particulier au Conseil pour l'honneur qui m'est échu comme membre du comité canadien d'arrangements — au 5ième Congrès, — position qui m'a procuré l'avantage de vous représenter au Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire et, dans le voyage à travers le continent, en compagnie des délégués anglais.

Il est aussi de mon devoir d'ajouter qu'avec le concours de vos représentants dans le susdit comité, l'hon. Alph. Desjardins, M. Hormisdas Laporte et votre président, j'ai pu obtenir du comité canadien d'arrangements pour l'usage de notre Chambre, ce qui suit:

1o. — La publication d'un Livre-Souvenir illustré, seul document qui devra paraître en français, faisant rapport du Congrès, comme du voyage à travers le continent.

2o. — Une superbe photographie, de tous les délégués, prise à London, Ont., en avant du superbe train du Grand Tronc.

3o. — Le groupe des délégués au 5e Congrès, pris en session.

4o. — Le groupe de nos délégués au 5e Congrès.

5o. — Un album contenant au delà de cent vues photographiées au cours du voyage à travers le continent.

6o. — Au delà de 150 vues à projection pour lanterne magique, prises au cours du voyage à travers le Canada et pouvant servir à des conférences qui pourraient être faites dans les différentes parties de notre province.

C'est vous dire que vos représentants ne sont pas restés inactifs et que, voulant joindre l'utile à l'agréable, il leur a été donné d'assurer à la Chambre de Commerce de durables souvenirs de ce fameux congrès de 1903 et surtout de procurer à nos compatriotes l'avantage de connaître d'un océan à l'autre notre beau et grand territoire.

Mon dernier devoir n'est certes pas le moins important puisque, en quittant ce fauteuil, il me procure l'avantage de vous présenter votre nouvel élu. Celui qui doit présider aux délibérations de la Chambre de Commerce de Montréal.

Monsieur H. A. A. Brault que vous avez élu par acclamation, n'est pas un étranger pour vous et il vous est suffisamment connu pour qu'il me soit inutile de faire ici — sous éloge, aussi, n'ai-je qu'un souhait à lui faire: Celui de se sentir, pendant tout le cours de son administration, entouré comme je l'ai été moi-même, de conseillers dévoués, intelligents et sympathiques, capables de faire progresser notre belle institution canadienne-française, dont nous avons tous aujourd'hui raison d'être fiers et dont le succès est certainement assuré si elle continue à accomplir sa véritable mission, qui consiste à sauvegarder notre langue, nos institutions et nos droits.

M. LE PRESIDENT BRAULT

M. le président Brault, vu l'heure avancée à laquelle il prend son siège n'a pas prononcé son discours d'entrée.

Après des remerciements aux scrutateurs, MM. A. Cole, M. Langlois et Tourville, le dépôt sur la table par M. L. E. Geoffrion des rapports sur les travaux de la commission du port et la nomination de plusieurs nouveaux membres, dont les noms suivent: MM. A. A. Gibault, Jos. Frigon, P. Bonhomme, Alf. Ouimet et J. W. Pilon, la Chambre s'ajourne à jeudi prochain.

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS

On annonce à Paris qu'un fonctionnaire de l'ambassade des Etats-Unis s'est présenté samedi au ministère des affaires étrangères, et a demandé une prompte réponse à la dernière note américaine concernant la revision du traité de commerce franco-américain. L'état actuel des négociations est le suivant:

La France se déclare prête à appliquer de nouveau le tarif minimum aux viandes américaines, et au café de Porto-Rico, si les Etats-Unis veulent faire une réduction de 20 p. c. sur les droits qui frappent le champagne. La réponse américaine, donnée il y a six semaines, dit que les Etats-Unis sont prêts à faire cette réduction, si la France, outre les réductions sur la viande et le café, veut en faire encore sur d'autres articles pour contrebalancer la concession faite pour le champagne.

On attend maintenant la réponse à cette note. Au ministère des affaires étrangères, on a dit que le ministre du commerce n'avait pas encore pris une décision.

La Confederation Life Association

La nouvelle police de Dividendes garantis de la Confédération Life est supérieure à toute police émise jusqu'à ce jour. L'assuré bénéficie des 35 années d'expérience et d'accumulation de profits de la compagnie. Demander des explications à A. P. Raymond, agent général, Dépt. Français, Bureau, 174 rue St Jacques. 295—m.j.s.

L'incendie de Baltimore

Les pertes de la Northern British & Mercantile Insurance Company dans le récent feu de Baltimore se chiffre à $1,000,000. Un cablogramme a été reçu du bureau chef de Londres, de payer les assurances et de tirer sur lui pour le montant nécessaire.

Au Collège Ste Marie

Amusante soirée en perspective. On y donnera la spirituelle comédie " Durand et Durand ". Un joli programme musical y remplira les entr'actes. Les billets s'enlèvent rapidement. Qu'on se hâte de s'en procurer pour lundi soir. Ouverture à 7 1-2 heures.

Rue Notre-Dame (EST)

(De la rue Frontenac aux limites Est de la Cite)

La Cité de Montréal.

par ses Conseils et Procureurs, donne par les présentes avis public que mardi, le huitième jour de mars prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, au palais de justice de cette Cité, elle présentera, par le ministère de ses dits Conseils et Procureurs, à la Cour Supérieure siégeant en division de pratique (chambre No 31) dans et pour le District de Montréal, Province de Québec, une requête demandant à la dite Cour de choisir et nommer, en vertu de l'acte de la Législature 62 Victoria, chapitre 58, et ses amendements, deux personnes compétentes et désintéressées pour agir en qualité de Commissaires, conjointement avec l'un des Recorders de la Cité comme président et deux de ses estimateurs nommés par le Conseil, pour fixer et déterminer, conformément aux dits actes, les prix et indemnité à être accordés pour les terrains ou immeubles ci-après mentionnés et désignés, que ladite Cité de Montréal a décidé d'acquérir, par résolution passée le 18ème jour de janvier dernier (1904) sous l'autorité de l'acte 3 Edouard VII, chapitre 62, pour élargir la rue Notre-Dame (Est), de la rue Frontenac aux limites est de la Cité, dans le quartier Hochelaga, et pour remplir les autres devoirs imposés auxdits Commissaires par la loi, savoir:

1.—Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 24, ce côté mesurant environ 29.8 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 23, ce côté mesurant environ 335.0 pieds; au nord-est par la rue Nicolet, ce côté mesurant environ 27.2 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 336.3 pieds; contenant une superficie de dix mille neuf cent soixante-sept pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 23 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

2.— Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par la rue Joliette, ce côté mesurant environ 18.6 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 24, ce côté mesurant environ 244.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 23, ce côté mesurant environ 29.8 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 244.3 pieds; contenant une superficie de cinq mille neuf cent cinq pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 24, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

3.— Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées deux constructions en bois d'un étage et demi, et de deux étages bornée au sud-ouest par le Cuvillier, ce côté mesurant environ 19.8 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 32-12, ce côté mesurant environ 97.7 pieds; au nord-est par le lot du cadastre Nos 29-175 29-2, ce côté mesurant environ 22.1 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 97.1 pieds, contenant une superficie de deux mille trente-six pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 32-12 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

4.—Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique à trois étages, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 31-193, ce côté mesurant environ 19.9 pieds; au nord-ouest par les lots du cadastre Nos 31-194, 31-195, 31-196, ce côté mesurant environ 75.0 pieds; au nord-est par les rues Cuvillier et Notre-Dame, ce côté mesurant environ 19.9 pieds; entre 31-195 et 31-196; et 13.4 sur le côté nord du lot 31-196 au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 75.0 pieds; contenant une superficie de treize cent trente pieds carrés, ladite lisière étant une partie du lot du cadastre No 31 - 194 à 31 - 196, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

5.—Une lisière de terrain, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 31-190 et par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 19.9 pieds; au nord-ouest par les lots du cadastre Nos 31-191 31-192 31-193, ce côté mesurant environ 75.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 31-194, ce côté mesurant environ 19.9 pieds; au sud est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 75.0 pieds; contenant une superficie de quatorze cent quatre-vingt douze et demi pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie des lots du cadastre Nos 31-191 31-192 31-193, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

6.— Une lisière de terrain, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 31-189, ce côté mesurant environ 13.85 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 31-190, ce côté mesurant environ 25.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 31-191, ce côté mesurant environ 13.9 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 25.0 pieds; contenant une superficie de quatre cent quarante-six pieds carrés, et neuf dixièmes, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 31 - 190 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

7.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de trois étages, bornée au sud-ouest par la rue Davidson, ce côté mesurant environ 13.8 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 31-189, ce côté mesurant environ 25.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 31-190, ce côté mesurant environ 13.85 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 25.0 pieds; contenant une superficie de quatre cent quarante-cinq pieds carrés et six dixièmes, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 31 - 189 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

8.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages et demi, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 41, ce côté mesurant environ 18.8 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 42, ce côté mesurant environ 85.1 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 42, ce côté mesurant environ 15.65 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 85.0 pieds; contenant une superficie de cinq cent cinquante et un pieds carrés, et un cinquième, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 42, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

9.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages et demi, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 15.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 41, ce côté mesurant environ 49.2 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 42, ce côté mesurant environ 15.8 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 49.3 pieds; contenant une superficie de sept cent cinquante-huit pieds carrés et demi, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 41, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

10.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages et demi, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 14.3 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 40.7 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 41, ce côté mesurant environ 15.0 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 48.1 pieds; contenant une superficie de six cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés, et deux cinquièmes, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 40, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

11.—Une lisière de terrain, sur laquelle est érigée une construction en brique d'un étage et demi, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 39 et par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 17.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 49.6 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 14.6 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 48.0 pieds; contenant une superficie de huit cent trente-sept pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 40, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

12.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages et demi, bornée au sud-ouest par la rue Déséry, ce côté mesurant environ 13.2 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 39, ce côté mesurant environ 48.1 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 14.6 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 48.0 pieds; contenant une superficie de six cent cinquante quatre pieds carrés, et un cinquième ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 39, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

13.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 15.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 41, ce côté mesurant environ 49.2 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 42, ce côté mesurant environ 15.8 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 49.3 pieds; contenant une superficie de sept cent cinquante-huit pieds carrés et demi, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 41, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

14.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages et demi, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 14.3 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 40.7 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 41, ce côté mesurant environ 15.0 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 48.1 pieds; contenant une superficie de six cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés, et deux cinquièmes, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 40, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

15.—Une lisière de terrain, sur laquelle est érigée une construction en brique d'un étage et demi, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 39 et par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 17.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 49.6 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 14.6 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 48.0 pieds; contenant une superficie de huit cent trente-sept pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 40, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

16.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages et demi, bornée au sud-ouest par la rue Déséry, ce côté mesurant environ 13.2 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 39, ce côté mesurant environ 48.1 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 14.6 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 48.0 pieds; contenant une superficie de six cent cinquante quatre pieds carrés, et un cinquième ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 39, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

17.—Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en bois de deux étages, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 14.3 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 20.0 pieds; au nord-est par la rue Moreau, ce côté mesurant environ 14.8 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 20.2 pieds; contenant une superficie de deux cent soixante et dix-huit pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 40, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

18.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en bois d'un étage, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 40, ce côté mesurant environ 20.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 41, ce côté mesurant environ 49.6 pieds; au nord-est par la rue Moreau, ce côté mesurant environ 20.0 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 20.2 pieds; contenant une superficie de deux cent soixante et dix-huit pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 40, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

19.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigé le perche d'une tuniser bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 90, ce côté mesurant environ 6.9 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 91, ce côté mesurant environ 46.4 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No ce côté mesurant environ pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 46.0 pieds. La partie devant être exproprié est de forme triangulaire, contenant une superficie de cent quarante quatre pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 91 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

20.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en bois d'un étage et demi bornée au sud - ouest par le lot du cadastre No 89, ce côté mesurant environ 19.5 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 90, ce côté mesurant environ 51.8 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 91, ce côté mesurant environ 6.9 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 50.5 pieds; contenant une superficie de six cent cinquante-neuf pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 90 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

21.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en bois d'un étage et demi, bornée au sud-ouest par la rue Marlborough, ce côté mesurant environ 33.8 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No. 89, ce côté mesurant environ 58.25 pieds; au nord - est par le lot du cadastre No. 90, ce côté mesurant environ 19.5 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 54.5 pieds; contenant une superficie de quatorze cent seize pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No. 89 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

22.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 143, ce côté mesurant environ 31.7 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 142, ce côté mesurant environ 46.8 pieds; au nord-est par la rue Marlborough, ce côté mesurant environ 31.7 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 43.25 pieds; contenant une superficie de quatorze cent vingt-sept pieds carrés et trois dixièmes, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 142 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

23.—Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de trois étages, bornée au sud - ouest par le lot du cadastre No 144, ce côté mesurant environ 30.5 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 143, ce côté mesurant environ 50.6 pieds, au nord-est par le lot du cadastre No 142, ce côté mesurant environ 31.7 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 50.6 pieds; contenant une superficie de quinze cent soixante et treize pieds carrés, et sept dixièmes, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 143 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal;

24.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en pierre et brique de deux étages, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 144 et par la rue Notre-Dame ce côté mesurant environ 31.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 144, ce côté mesurant environ 40.1 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 143, ce côté mesurant environ 30.5 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 40.1 pieds; contenant une superficie de douze cent quarante - cinq pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 144 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal.

25.— Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées trois maisons en brique dont l'une a 2 étages, une autre 2 1-2 étages et la dernière 1 1-2 étage, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 148-50, ce côté mesurant environ 20.9 pieds; au nord-ouest par les lots du cadastre Nos 148-50, 148-51, 148-52, 148-53, 148-54, 148-55, 148-56, ce côté mesurant environ 197.0 pieds; au nord-est par la rue St-Raymond, ce côté mesurant environ 27.0 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame ce côté mesurant environ 192.3 pieds. La maison d'un étage et demi est bâtie sur le lot 148-53; celle de 2 1-2 étages est sur le lot 148-54 et celle de deux étages est sur les lots 148-55 et 148-56, contenant une superficie de quatre mille six cent soixante et quatorze pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 148 pt. 50 à 148-56 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga de la Cité de Montréal.

26.— Une lisière de terrain, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No pt 148-49, ce côté mesurant environ 20.2 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 148-50, ce côté mesurant environ 26.3 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 148-50, ce côté mesurant environ 20.9 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 26.3 pieds; contenant une superficie de cinq cent quarante pieds carrés et demi, ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 148-49 et 148-50 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga de la Cité de Montréal;

27.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 148-49 ce côté mesurant environ 19.5 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 148-49, ce côté mesurant environ 26.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 148-49, ce côté mesurant environ 20.2 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 26.0 pieds; contenant une superficie de cinq cent seize pieds carrés et un dixième, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 148-49 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga de la Cité de Montréal.

28.— Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées deux constructions en brique de deux étages, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 155, ce côté mesurant environ 15.65 pieds; au nord-ouest par les lots du cadastre Nos 154, 148-47, 148-48, 148-49, ce côté mesurant environ 142.8 pieds, au nord-est par le lot du cadastre No 148-49, ce côté mesurant environ 19.5 pieds; au sud - est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 145.6 pieds; contenant une superficie de deux mille cinq cent trente quatre pieds carrés et trois dixièmes, ladite lisière de terrain étant une partie des lots du cadastre Nos 154, 148 - 48, 148-49 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga de la Cité de Montréal.

29.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en bois d'un étage et demi, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 156, ce côté mesurant environ 14.1 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 155, ce côté mesurant environ 64.9 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 154, ce côté mesurant environ 15.65 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 63.8 pieds; contenant une superficie de neuf cent cinquante-neuf pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 155 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga de la Cité de Montréal.

30.— Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par la rue Gale, ce côté mesurant environ 11.8 pieds, au nord-ouest par le lot du cadastre No 156, ce côté mesurant environ 98.6 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 155, ce côté mesurant environ 14.1 pieds, au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 100.3 pieds; contenant une superficie de douze cent quatre vingt huit pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 156 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga de la Cité de Montréal.

31.— Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 166-9 (ruelle), ce côté mesurant environ 16.2 pieds; au nord-ouest par les lots du cadastre Nos. 166-10; 166-11; 166-12; 166-13; 166-14, ce côté mesurant environ 126.7 pieds; au nord-est par la rue du Havre, ce côté mesurant environ 13.7 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 126.5 pieds; contenant une superficie de dix-neuf cent huit pieds carrés, lahite lisière de terrain étant une partie des lots du cadastre Nos 166-10, 166-11, 166-12, 166-13, 166-14 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga de la Cité de Montréal.

32.— Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par la rue Notre Dame, ce côté mesurant environ 17.5 pieds; au nord ouest par le lot du cadastre No 165, ce côté mesurant environ 36.1 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 166-9 (ruelle) ce côté mesurant environ 16.4 pieds; au sud-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 35.5 pieds, contenant une superficie de six cent huit pieds carrés et trois cinquièmes, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 165 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal.

33.— Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique de deux étages, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1598-1 du quartier Ste-Marie et par la rue Frontenac, ce côté mesurant environ 17.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No. 166-1, ce côté mesurant environ 58.8 pieds; au nord-est par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 17.0 pieds; au sud-est par la rue Notre - Dame, ce côté mesurant environ 58 pieds. Ceci n'est pas la partie entière qui sera exproprié, mais c'est la seule qui appartient au quartier d'Hochelaga, contenant une superficie de neuf cent quatre-vingt treize pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 166-1 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal.

34.— Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 12.6 pieds; au nord-ouest par la rue Notre-Dame, ce côté mesurant environ 103.0 pieds; au nord-est par la rue Gale, ce côté mesurant environ 7.0 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No 160, ce côté mesurant environ 114.0 pieds; de forme irrégulière, voir le plan, contenant une superficie de sept cent cinquante neuf pieds carrés et demi, ladite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 160 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Hochelaga, de la Cité de Montréal.

35.— Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées deux constructions en bois d'un étage et demi, bornée au sud-ouest par la rue Gale, ce côté mesurant environ

Par ses Conseils et Procureurs, donne par les présentes avis public que mardi, le huitième jour de mars prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, au palais de justice de cette cité, elle présentera, par le ministère de ses dits Conseils et Procureurs, à la Cour Supérieure siégeant en division de pratique (chambre No 31), dans et pour le District de Montréal, Province de Québec, une requête demandant à la dite cour de choisir et nommer, en vertu de l'acte de la Législature 62 Victoria, chapitre 58, et ses amendements, deux personnes compétentes et désintéressées pour agir en qualité de Commissaires, conjointement avec l'un des Recorders de la Cité comme président et deux de ses estimateurs nommés par le Conseil, pour fixer et déterminer, conformément aux dits actes, les prix et indemnité à être accordés pour les terrains ou immeubles ci-après mentionnés et désignés, que la dite Cité de Montréal a décidé d'acquérir, par résolution passée le 2 novembre dernier (1903), sous l'autorité de l'acte 3 Edouard VII, chapitre 62, pour élargir la rue St-Timothée, vis-à-vis des lots du cadastre Nos 552 et 554, du quartier St-Jacques sud (maintenant St-Jacques), de la dite Cité, et pour remplir les autres devoirs

LA GUERRE

Les Japonais au Canada

Les Japonais au Canada, d'après le dernier recensement, sont au nombre de 4,672, disséminés comme suit dans les différentes Provinces :

Colombie Anglaise	4,515
Ontario	36
Québec	6
Manitoba	13
Nouveau Brunswick	1
Nouvelle Ecosse	12
Territoires du N. O.	14
Territoires non organisés	87

La Province de l'Ile du Prince Edouard est la seule qui n'ait pas de Japonais au sein de sa population.

(Suite de la 1ère page)

NEUTRALITE DES ETATS-UNIS ET DU DANEMARK

Washington, 11. — Le secrétaire d'Etat Hay a eu aujourd'hui une brève entrevue avec le président Roosevelt, à qui il a communiqué l'information donnée par le comte de Cassini, que la Russie avait officiellement déclaré la guerre au Japon.

Le président Roosevelt a décidé de lancer une proclamation de neutralité.

Copenhague, 11. — Le roi Christian a décidé de lancer une nouvelle proclamation de neutralité.

EN SURETE

Shan-Hai, 11. — La canonnière russe "Mandjur", qu'on disait être en réparation à Nagasaki, Japon, et y avoir été saisis par les Japonais, est dans le port ici et se tient prête à partir au premier avis.

Port-Saïd, 11. — Le transport russe "Acy", accompagné de deux torpilleurs, a pris ici le charbon nécessaire à ces navires pour se rendre à leur port d'attache. Les commandants ont juré que la quantité de charbon embarquée était celle qui leur était nécessaire.

Un autre recit de la bataille navale à Chamulpo

New-York, 11. — Une dépêche de Hieroshuna à un journal de New-York dit :

L'amiral Uryu, commandant de la 3ème division des croiseurs de la flotte japonaise, a remporté une victoire complète à l'entrée du port de Chemulpo, ayant avec succès engagé et mis hors de combat deux vaisseaux russes.

Avec une petite partie de sa division Uryu escortait six transports portant 6000 soldats de Tsushima à Chemulpo lundi. Dans ce fort se trouvaient les vaisseaux russes Variag et Korietz.

Le capitaine Rudney, commandant du Variag, avait eu vent de l'approche des vaisseaux japonais. Lorsqu'Uryu fut tout près il s'aperçu que que les Russes tentaient de fuir.

Il signala au capitaine Ruducz d'arrêter et donna ordre à deux de ses torpilleurs d'intercepter la marche des vaisseaux russes. Ruducz marcha quand même de l'avant et ouvrit le feu sur les torpilleurs qui lancèrent deux torpilles sans succès. Les vaisseaux russes retournèrent ensuite en arrière et cherchèrent refuge dans le port. Les vaisseaux japonais ancrèrent à l'entrée pour la nuit.

De bonne heure mardi matin, l'amiral Uryu fit dire aux vaisseaux russes que s'ils ne sortaient pas du port, ils y seraient attaqués. La capitaine du Variag prit la résolution de sortir du port et une bataille en course s'en suivit, dans laquelle les Japonais firent preuve d'un meilleur tir que les Russes.

Le Variag fit feu et est maintenant une ruine complète. Le Korietz, plus tard dans la soirée, prit feu lui aussi et les flammes atteignant ses magasins de poudre, une terrible explosion se produisit, et il coula.

Des chaloupes furent mises immédiatement à la mer par les vaisseaux japonais et le croiseur français Pascal, et recueillirent les marins russes se débattant dans les flots.

On dit que les pertes de vie sont nombreuses chez les Russes. Plusieurs des vaisseaux japonais ont été légèrement endommagés au cours de cet engagement.

NEUTRALITE CANADIENNE

Ottawa, (spécial) 11.—Le sénat va lancer la proclamation ordinaire de neutralité au sujet de la guerre Russo-Japonaise.

ATTACHE ANGLAISE

Londres, 11.—Le général Sir William Nicholson, directeur général du département des renseignements au bureau de la guerre, et le colonel J. A. L. Holdane des "Gordon Highlanders" ont été nommés attachés militaires près de l'armée japonaise.

TRAU RESPECT.

Londres, 11. — Une dépêche spéciale de Tien-Tsin, confirme le rapport que le chemin de fer de Mandchourie a été intercepté par la destruction d'un pont sur la ligne. Trente Russes ont péri dans l'explosion.

La dépêche ajoute que les steamer russes Mound et Hikden ont été capturés par les Japonais.

AU SUJET DU VARIAG

Tokio, 11. — L'on ne sait pas clairement comment il a été détruit. Les pertes de vie chez les Russes ne sont pas connues.

Il est possible que les Russes aient aidé à la destruction de leurs vaisseaux pour éviter qu'ils tombent aux mains de l'ennemi.

ON ATTEND L'AVIS D'UNE GRANDE BATAILLE.

L'AMIRAL ALEXIEFF

St-Pétersbourg, 11. — L'Amiral Alexieff a été nommé officiellement au commandement suprême des armées de terre et de mer.

Berlin, 11. — Une dépêche de Tokio, annonce que le Mikado a lancé un décret concernant la saisie des vaisseaux marchands de la marine russe. Ces vaisseaux ne doivent pas avoir à leur bord de marchandises réputées contrebande de guerre.

LE MINISTRE DES FINANCES

Saint-Petersbourg, 11 Le ministre des finances de Russie dans une circulaire publique prévient le peuple contre toute panique. Il les exhorte à ne pas prêter l'oreille à des nouvelles lancées par des spéculateurs.

Le ministre exhorte le peuple a demeuré calme et à tourner les yeux vers l'Extrême Orient où des difficultées temporaires ne peuvent pas mettre en périls la puissance économique de la Russie.

NOUVEAUX REGIMENTS

Des ordres ont été issus pour la formation d'un troisième corps d'armée en Sibérie et d'une nouvelle division de Cosaques.

Ces troupes seront incorporée à l'armée de Mandchourie.

Port Said, 11 — Le transport russe "Imoleurk" et un torpilleur sont entrés dans le canal de Suez.

LES DEPARTS

New-York, 11.—Plusieurs Russes sont partis pour la Chine, par le steamer "Gera" de la ligne allemande.

Le steamer de la poste française le "Yarra" qui partira d'Yokohama le 16 février doit prendre les consuls russes de Kobe et de Mogosaki.

Le Baron de Rosen a télégraphié à ses compatriotes de Tokio : "Partez au plus tôt"

On rapporte que les Russes ont placé des torpilles sous-marines à Dalmey.

LA MUSIQUE DE LA GARDE

Saint Louis, 11 — M. George T. Stewart, gérant du bureau de la musique à l'Exposition universelle a reçu un cablegramme aujourd'hui de George Alexandrowsky commissaire général de la Russie à l'exposition.

Le commissaire annonce que la guerre entre la Russie et le Japon empêchera la musique de la Garde Impériale de se rendre à l'exposition.

Cette musique est l'organisation favorite du Czar et est choisie dans l'élite de l'armée russe.

SEOUL, CAPITALE DE LA COREE

A PARIS

Paris, 11. — L'ambassade russe, ici, a refusé d'enrôler 150 volontaires français qui offraient d'aller combattre pour la Russie en Extrême-Orient.

"L'Echo de Paris" dit que l'ambassadeur a aussi refusé l'offre faite par un armateur français de mettre ses navires à la disposition de la Russie.

Le ministère des affaires étrangères n'ajoute pas foi aux rapports de Tien-Tsin mentionnant l'occupation par les Français de Shan-Hai-Kouang, sur le golfe de Liao-Toung. Les fonctionnaires disent que les négociations à ce sujet ont eu lieu il y a six mois, sans résultats définis.

Ils croient que ce qu'on a pris pour la prétendue arrivée des troupes françaises à cet endroit est le changement de garnison de quelques petits détachements. Ils ajoutent que l'occupation par les Français des forts abandonnés par les Russes n'a aucune signification.

PROCLAMATION DE GUERRE

Londres, 11—L'Agent du Lloyd à Shangai cable à la date d'hier que l'on croit exact un rapport disant que le "Mongolia" courrier royal de Russie a été détruit par un navire de guerre japonais.

Ce courrier faisait le service de Shangaï à Dalny.

DESTRUCTION D'UN COURRIER

Tokio, mercredi 10—La destruction du croiseur russe Variag et de la canonnière Korietz à Chemulpo, mardi, est officiellement confirmée mais l'on n'a pas de détails.

CONFIRMEE SANS DETAILS

L'amiral russe commandant la flotte à Chemulpo ne sait pas qui a ouvert le feu, mais la canonnade a duré trois minutes.

Le "Korietz" a sauté à 4.30 hrs.

L'ASSASSINAT YOGA

Tokio, 11 L'amiral Toyo est absolument confiant dans sa flotte. Il dit qu'il a remporté une victoire importante à Port-Arthur et que ce n'est tante à Port-Arthur et que ce n'est que le prélude d'autres succès.

St-Pétersbourg, 11. — Une dépêche d'Irkutsk, Sibérie dit que des ordres ont été donnés pour que le chemin de fer sur la glace à travers le lac Baïkal soit complété pour le 28 février. Un bonus de $1,500 a été promis pour chaque jour d'avance.

SUR LA GLACE

New-York, 11.—La guerre du Japon a déjà son contre-coup sur les soieries, sur les marchés des Etats-Unis. Les grandes maisons d'importation annoncent une augmentation de dix pour cent sur les soieries japonnaises.

LES SOIERIES JAPONAISES

Londres, 11.—Le roi Edouard a réuni son conseil au palais de Buckingham cet après midi et a signé la proclamation de neutralité de l'Angleterre pendant la guerre Russo-Japonaise.

Un autre recit de la bataille navale à Chamulpo

New-York, 11. — Une dépêche de Hieroshuna à un journal de New-York dit :

L'amiral Uryu, commandant de la 3ème division des croiseurs de la flotte japonaise, a remporté une victoire complète à l'entrée du port de Chemulpo, ayant avec succès engagé et mis hors de combat deux vaisseaux russes.

Avec une petite partie de sa division Uryu escortait six transports portant 6000 soldats de Tsushima à Chemulpo lundi. Dans ce fort se trouvaient les vaisseaux russes Variag et Korietz.

Le capitaine Rudney, commandant du Variag, avait eu vent de l'approche des vaisseaux japonais. Lorsqu'Uryu fut tout près il s'aperçu que que les Russes tentaient de fuir.

Il signala au capitaine Ruducz d'arrêter et donna ordre à deux de ses torpilleurs d'intercepter la marche des vaisseaux russes. Ruducz marcha quand même de l'avant et ouvrit le feu sur les torpilleurs qui lancèrent deux torpilles sans succès. Les vaisseaux russes retournèrent ensuite en arrière et cherchèrent refuge dans le port. Les vaisseaux japonais ancrèrent à l'entrée pour la nuit.

De bonne heure mardi matin, l'amiral Uryu fit dire aux vaisseaux russes que s'ils ne sortaient pas du port, ils y seraient attaqués. La capitaine du Variag prit la résolution de sortir du port et une bataille en course s'en suivit, dans laquelle les Japonais firent preuve d'un meilleur tir que les Russes.

Le Variag fit feu et est maintenant une ruine complète. Le Korietz, plus tard dans la soirée, prit feu lui aussi et les flammes atteignant ses magasins de poudre, une terrible explosion se produisit, et il coula.

Des chaloupes furent mises immédiatement à la mer par les vaisseaux japonais et le croiseur français Pascal, et recueillirent les marins russes se débattant dans les flots.

On dit que les pertes de vie sont nombreuses chez les Russes. Plusieurs des vaisseaux japonais ont été légèrement endommagés au cours de cet engagement.

L'Angleterre critiquée

St-Pétersbourg, 11.—En s'appuyant sur ce point que l'attaque contre Port Arthur a été faite de Yei Hai-Yei sur la côte Nord de la Péninsule de Shen-Tung, le "Novoe Vremya" critique aujourd'hui la conduite de l'Angleterre. En accordant au Japon de se servir de ce port comme base d'opérations l'Angleterre a violé le principe fondamental de la neutralité. Yei Hai-Yei peut être considéré désormais comme une partie du territoire japonais et l'Angleterre n'a pas le droit de participer à aucune délibération sur la destination éventuelle de ce port.

Le journal russe ajoute que la Russie serait en droit de demander des compensations à l'Angleterre pour les pertes subies.

Dans la Baltique

Berlin, 11.—L'avis a été reçu ici de faire passer une flotte russe dans la Baltique à travers le canal "Kaiser Wilhem" pour se rendre en Extrême Orient. Cette flotte comprend quinze navires.

Dans la mer Noire

Londres, 11.—On rapporte que la Russie doit faire des arrangements avec la Turquie pour le passage de sa flotte dans la mer noire à travers le détroit de Dardanelles.

On ajoute que la Russie essaie d'obtenir l'autorisation de l'Angleterre.

Il n'y a pas de confirmation officielle de ces rapports.

Suez, 11.—La flotte volunteer russe, le steamer Czaritna et un torpilleur sont arrivée ici hier.

Peu de dommages

Paris, 11.—Le bureau des affaires étrangères a reçu une dépêche, disant que le vaisseau russe Czarevicth qui a été torpillé à Port Arthur, a peu de dommages, et qu'il pourra reprendre sos peu son service actif.

Ne pas oublier de voir l'annonce de vente des propriétés dépendant de la succession de M. Alphonse Mallette, dans une autre colonne.

11-13-16-18-20-22

N'oubliez pas que

Le Sirop du Dr Demers

Pour les Enfants

est sans égal pour le sommeil, la dentition, contre coliques et diarrhée.

m-M-j-v.—j.n.o.

D. Que dit la biche que l'on coupe ?

R. Elle (di...minue).

CIGARETTES SWEET CAPORAL

FUMÉES UNIVERSELLEMENT

M. LANCTOT DANS SAINT-JACQUES

Assemblée ce soir à 8 hrs, à la salle Gagnon, coin Amherst et de Montigny, en faveur de M. Philéas Lanctôt, candidat libéral-ouvrier.

ST. LAWRENCE HALL

L'Hôtel le plus confortablement installé de Montréal. Prix spéciaux pour l'hiver. 277-jeo.

visite.

La confederation Life Association

La police d'accumulation émise par la Confederation Life, est incontestable à son émission. Aucunes restrictions. Ses titres sont clairs et précis. Pour détails, adressez-vous à A. P. Raymond, agent général, Dpt Français, Bureau 174, rue St-Jacques. 6 295—m.j.s.

ASSISES DE STE-SCHOLASTIQUE

SEANCE DE CE MATIN

Le procès de Moise Rochon, qui subit actuellement son procès pour tentative de meurtre, s'est continué, ce matin, devant l'hon. juge Taschereau.

La Couronne a fait entendre comme témoins les détectives Côté et Demers, de Montréal.

Les jurés sont allés visiter les lieux où s'est déroulé le drame.

On a trouvé dans la maison de l'accusé un revolver du calibre 32.

A la distance où se trouvait Rochon l'accusé et Carolus Piché, la victime les détectives ont dit que l'accusé pouvait tuer cette dernière.

La défense n'a fait entendre aucun témoin.

Mtre J. B. B. Prévost a commencé ses ploidoiries qui dureront environ 2 heures.

L'adresse aux jurés se fera cette après midi.

On s'attend à un verdict ce soir.

PORTNEUF

Les deux candidats libéraux sur les rangs

Québec, 11.—Vendredi, à la Rivière à Pierre, les deux candidats libéraux, M. Charles Deguise, avocat, de Québec, et M. Ferdinand Labranche, pilote de Portneuf, ont adressé la parole. M. La Branche est un homme du comté et il est candidat à la demande des électeurs libéraux qui ne veulent pas d'étrangers pour les représenter. La Rivière-à-Pierre saura montrer le jour de la votation, que le comté est capable d'avoir un homme de son choix.

Dimanche, les deux candidats libéraux M. Deguise et M. LaBranche, ont parlé à St-Rémi du Lac au Sable, à Notre-Dame des Anges et à St-Ubald.

Partout, M. LaBranche a été applaudi par la grande majorité des électeurs.

M. Délisle, député au fédéral, accompagne M. Deguise et les électeurs trouvent bien drôle de voir M. Delisle donner son appui à un étranger, lui qui voulait absolument en 1900 un homme du comté. Mais il faut dire que c'était lui "l'homme du comté."

Funérailles du regretté L. D. E. Mayer

Les funérailles du regretté L. D. E. Mayer ont eu lieu mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et amis.

M. l'abbé Tranchemontagne, vicaire à St-Jacques, officiait.

Le deuil était conduit par MM. Alcibiade et Napoléon Mayer, ses frères, N. Dragon, son beau-frère, Adolphe et Albert Chabot, Roméo Hickock, ses beaux-frères, Octave Chabot, son beau-père, A. Bissonnette, grand connétable son oncle ; René Bissonnette, son cousin ; J. B. Lalande, Oscar Lemyre, René Lemyre, M. Gosselin sr, MM. C. Roberts, J. Hébert, avocat, Lavigne, Huot, Dubé, Henri Brunet, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

Offrandes de Messes : Mme Vve Ed. Mayer 20 messes ; Mlle Graziella Mayer 20 messes ; M. et Mme Dr J. McIntosh, 20 messes ; Mme J. de Rammecourt, 12 messes ; M. et Mme N. Dragon, 12 messes ; M. et Mme A. Bissonnette, 12 messes ; M. et Mme R. Robillard, 8 messes ; M. et Mme J. B. Lalande, 12 messes ; René Bissonnette, 8 messes ; Oscar LeMyre, 8 messes ; Mme Chabot, 8 messes.

Un bouquet spirituel par Mlle Berthe McIntosh.

Offrandes de fleurs, 1 magnifique coussin offert par ses confrères les employés du bureau des postes ; 1 couronne, M. et Mme C. Roberts ; 1 couronne Mlles Chabot ; 1 croix Mmes Dubé et McIntosh ; 1 croix A. et A. Chabot ; 1 gerbe de fleurs, Mme R. Hickock ; 1 gerbe, Mme Craig.

La cause des Nouveautés

Le jugement du recorder Weir dans l'affaire de l'actrice Laiden, du théâtre des nouveautés, qui devait être rendu ce matin, a été remis à une date ultérieure.

Ste Sophie

Réélu maire

Ste-Sophie, 11.—M. Frs. Pauzé a été, à l'unanimité, réélu maire de Ste-Sophie, lundi, le 1er février 1904, pour la dixième fois. Le conseil se compose comme suit : J. Nantel, A. Brière, C. Roy, P. B. Goodman, T. Green, D. Smith, M. J. J. Carey, a été réengagé secrétaire-trésorier de la municipalité pour la vingt-deuxième fois.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Suspendue jusqu'à nouvel ordre

Le département des chemins a résolu de suspendre complètement l'enlèvement de la neige dans les rues, faute de fonds.

Sur $100,000 votée dans le dernier budget, $97,000 a déjà été dépensé ; ce qui reste ne serait pas suffisant à remédier aux suites d'une tempête.

Depuis le commencement de l'hiver il est tombé 91 pouces de neige.

Un crédit supplémentaire sera demandé par la commission de la voirie à la séance du conseil de lundi prochain.

Convocation

Il y aura ce soir, au Boulevard St-Denis, une assemblée du comité des citoyens dans la salle Lacasse.

Licitation Volontaire

Succession de M. Alphonse Mallette

Mardi, le vingt - trois février 1904 à 10 heures a. m. en Notre Etude, au No 58 de la rue St-Jacques, Montréal, seront vendus par encan, les immeubles ci-après décrits, dépendant de la succession du dit sieur Alphonse Mallette, en son vivant, maître - boucher, de Westmount, savoir :—

1o— Un emplacement vacant, ayant front sur la rue St-André, contenant 48 x 94, composé des lots de terre numéro divisubdivisions 135 et 136, Village Incorporé de St-Jean-Baptiste, comté d'Hochelaga.

2o— Six lots de terre, situés à Verdun, sur le chemin de Lachine, contenant chacun 25 x 120, connus sous le No 3404—5, 6, 7, 8, 9, et 10, paroisse de Montréal.

3o— Un lopin de terre sur lequel est érigée une glacière, composé de la partie non subdivisée du lot No 3404 et de la presque totalité du lot No 3404 — 35 paroisse de Montréal, contenant une superficie d'au delà 21,000 pieds.

4o— Un emplacement ayant front sur l'avenue Argyle, en la ville de Westmount contenant 25 x 112 1-2 — 2812 1-2 pds, avec une maison en briques et pierre dessus construite, portant le No 442 de la dite rue Argyle le dit emplacement connu sous le No 282-4 A Municipalité de la paroisse de Montréal.

5o— Un emplacement ayant front sur la dite avenue Argyle, en la ville de Westmount, contenant 25 x 112 1-2 — 2812 1-2 pds, avec une maison et autres dépendances dessus construites, portant le No 444 de la dite avenue Argyle, le dit emplacement connu sous le No. 282—4 B Municipalité de la paroisse de Montréal.

6o— Un emplacement sur lequel est érigée une écurie, situé sur la dite avenue Argyle, en la ville de Westmount, contenant 50 x 187 1-2 — 9375 pieds ; le dit emplacement connu sous le No 282-129 de la municipalité de la paroisse de Montréal.

7o— Un emplacement avant front sur la rue Notre-Dame et s'étendant jusqu'à la rue Barré, contenant 47 pieds et 6 pouces de front sur la rue Notre - Dame x 75 pieds et 8 pouces de profondeur, et 54 pieds et 8 pouces de front sur la rue Barré x 105 pieds de profondeur, soit une superficie d'environ 9800 pieds, avec une maison, des écuries contenant au-delà de cinquante places et autres dépendances dessus construites, portant les Nos 81 et 83 de la rue Barré et les Nos 2232 et 2234 de la rue Notre-Dame ; composé des lots Nos. 1254 et 1255, quartier Ste-Anne.

8o— Un emplacement vacant ayant front sur la rue Notre-Dame, à Sainte-Cunégonde entre les rues Dominion et Fulford, divisée en six lots d'environ 25 pieds chacun, le dit emplacement connu sous le No. 559 de la municipalité de la paroisse de Montréal.

9o— Un lopin de terre, situé en la cité de St-Henri, contenant une superficie de 17,800 borné en front par la rue St-Augustin, et en arrière par la rue Maria tout près de la rue Notre-Dame, sur lequel est érigée une boucherie ; le dit lopin de terre composé des lots Nos 1951, 1952 de partie du No 1954 et de partie du No. 1953 de la municipalité de la paroisse de Montréal.

POUR LES CONDITIONS, s'adresser au notaire soussigné.

L. BELANGER,
Notaire.

Montréal, 11 février 1904
11-13-16-18-20-22

D. Combien faut-il pour refaire un matelas ?

R. C'est l'affaire d'un quart d'heure (cardeur).

UNE GROSSE RECLAMATION

M. J. Omer Labelle, entrepreneur de St-François de Sales vient d'intenter une action en réclamation de $5,768, contre la Compagnie W. J. Poupore et Cie.

Ce montant se trouve la balance d'un gros contrat pour la fourniture de la pierre pour la construction du pont du Bout de l'Ile.

M. J. O. Labelle est propriétaire des Carrières de St-François de Sales.

Ses avocats sont maîtres Leblanc et Brossard.

Misère navrante

La police a traduit, ce matin, en cour du recorder, Arthur Saumur, sous l'accusation de refuser de travailler pour subvenir aux besoins de ses cinq enfants encore en bas âge. Les pauvres petits seraient à la merci de la charité publique. Ce qui ajoute à la tristesse de ces cas de misère noire, c'est que la mère se meurt à l'hôpital Western.

Le prévenu a plaidé non coupable et son procès a été fixé au 18 février.

ACCIDENT MORTEL

Eastman, 11. — Charles Caple, de Farnham, conducteur sur le Pacifique a été tué entre Stukely et Foster, par une vanne renversée.

Club Letellier

Assemblée du club Letellier, ce soir.

TENTATIVE DE SUICIDE

M. D. Marchand, qui, hier a failli être asphyxiée avec du gaz d'éclairage et qui a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, est maintenant rétablie. A deux heures, aujourd'hui, elle a été arrêtée et conduite au poste central, sous l'accusation de tentative de suicide.

FAITS DIVERS

Hier après-midi, M. N. Brossard, 42 ans, électricien, demeurant au No 2 rue Rozel, a fait une chute en bas d'un poteau, au coin de la rue Duluth et Saint-Laurent. L'ambulance de l'Hôpital Général fut appelée et les médecins constatèrent de sérieuses lésions internes. Son état n'est pas considéré comme dangereux.

—o—

Hier soir, est décédé à l'Hôpital Général M. J. S. Duncan, à l'âge de 60 ans. Il avait été transporté à cette institution à la suite d'une chute qu'il fit samedi soir au coin des rues Craig et Bleury, et où il se fractura la jambe gauche. M. Duncan résidait au No. 381 rue des Seigneurs.

—o—

L'ambulance de l'Hôpital Général a été mandée hier après-midi pour recueillir un ouvrier du nom de Kador Testavitch, à l'emploi de la Montréal Light Heat and Power. Il était à transporter un lourd colis lorsqu'il glissa, subitement, tombant sur un des bras de son diable. A l'hopital on constata qu'il souffrait de lésions internes.

—o—

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été mandée ce matin au coin de la rue St-Jacques et St-Sulpice. On s'aperçut qu'il ne s'agissait que d'un cas d'ivresse avancée et notre pochard dût attendre l'arrivée de la patrouille qui l'amena cuver son vin au poste central.

Les détectives Richard et McLaughlin ont arrêté le nommé Arthur Lepine, sous l'accusation d'avoir volé un paletot appartenant à Harry Zuckerman.

Le prévenu a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine. Il subira son procès demain.

M. Philemon Lefrançois, domicilié au Numéro 282 de la rue Mont Royal a fait arrêter Henri Throuin sous une accusation de libelle criminelle.

L'accusé lui aurait écrit en ces derniers temps, deux cartes postales estimées très injurieuses pour le plaignant.

Throuin a plaidé non coupable.

L'enquête dans cette affaire a été fixée à la semaine prochaine.

ALBUMS

..... POUR .....

Cartes Postales Illustrées

PRIX

30c., 40c., 60c., 80c., $1.15, $1.40, $1.75, $2.25, $3.30

LA PIECE

Jolis Modèles, Reliures Elégantes, pouvant contenir 100, 150, 200, 300 et 500 Cartes

AUSSI UNE IMMENSE COLLECTION DE

CARTES POSTALES ILLUSTREES

Vues de Montréal, Vues des Villes du Canada, Vues Etrangères, Sujets de Fantaisie, Etc., Etc.

Librairie Beauchemin

A Responsabilité Limitée

256 Rue St-Paul Montréal.

11-13

POURQUOI VOUS INQUIETER

au sujet du bien-être futur de vos enfants, quand un petit placement de 3c à 10c par semaine dans la

Assure votre vie et retourne votre argent.

GRANDE POLICE Industrielle de Banque d'Epargne.

La seule police industrielle donnant des bénéfices entiers et immédiats.

procure à chacun d'eux une magnifique *VALEUR COMPTANT*, représentant *LA MOITIE* de toutes les primes payées en vingt ans, venant en maturité, quand l'enfant a atteint la virilité et qu'il commence à réaliser que le mariage est une éventualité possible.

33,700 de ces polices vendues en 1903, 108 pour chaque jour du travail. **33,700**

Enrégistrées et émises seulement par la

Union Life Assurance Company

Capital entièrement souscrit, un million de piastres.

H. POLLMAN EVANS, Président

Bureau chef, 112 à 118, rue King, Ouest Toronto.

Pour demande d'agence dans la Province de Québec, s'adresser à P. GARON, Gérant Provincial ; pour la cité de Montréal à N. C. LALONDE, 71A rue St-Jacques, Montréal. 4-11

Pas de Guérison de Confiance

AU SUJET DES TABLETTES DE STUART CONTRE LA DYSPEPSIE

Elles guérissent les maladies stomacales et l'indigestion d'une manière certaine, que vous ayez ou non confiance en elles.

Tous les médecins s'accordent à dire que la confiance y est pour beaucoup dans la guérison de la maladie.

La ferme croyance et la confiance dans un médecin de famille ou la même confiance et la foi dans un remède breveté ont produit des guérisons remarquables à toutes les époques.

Ceci est particulièrement vrai dans les maladies nerveuses et aucun champ d'action n'offre autant de ressources aux fakirs et aux charlatans que les maladies provenant de la faiblesse ou du délabrement du système.

Néanmoins, la plus commune de toutes les maladies, l'indigestion et les maladies stomacales qui à leur tour, causent les maladies nerveuses, la maladie de cœur, la consomption, l'amaigrissement, ont besoin de quelque chose de plus que la confiance pour être guéries.

La simple confiance ne digérera pas votre nourriture pour vous, ne vous donnera pas l'appétit, ne vous engraissera pas et ne renforcera pas vos nerfs et votre cœur, mais les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie accompliront ces choses, parce qu'elles se composent des éléments de la digestion ; elles contiennent les sucs, les acides et les peptones nécessaires à la digestion et à l'assimilation de toute nourriture solide.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie digéreront la nourriture si on les met dans une jarre ou une bouteille d'eau chauffée à 98 degrés et elles le feront beaucoup plus effectivement lorsqu'elles seront absorbées par l'estomac après les repas que vous avez confiance ou non en elles!

Elles renforcent l'estomac, font un sang pur et des nerfs forts de la seule manière propre à la nature, et elles digéreront toute la nourriture solide. Ce n'est pas ce que nous mangeons mais ce que nous digérons qui nous fait du bien.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont vendues par les pharmaciens, à 50 cents la boîte.

Un petit livre sur la cause et la guérison des maladies stomacales est envoyé gratuitement par la poste en s'adressant à la F. A. Stuart Co, Marshall, Mich.

Le soda ordinaire est très bon à sa place et il est indispensable pour la cuisine, les patisseries et le lavage, mais jamais il ne fut considéré comme amical et les personnes qui l'emploient comme tel le regretteront un jour.

Nous voulons parler de l'usage du soda ordinaire pour soulager la cardialgie ou l'acidité de l'estomac, habituelle presque quotidienne que ces milliers de personnes ont contractée et qui est pleine de danger ; bien plus, le soda ne procure qu'un soulagement temporaire et à la fin, le mal de l'estomac empire toujours.

LE SODA EST DANGEREUX

Son usage excessif produit surtout des résultats sérieux

Le soda agit comme irritant sur les parois de l'estomac et des intestins, et on rite des cas où il est accumulé dans les intestins, et où il a causé la mort par l'inflammation ou la péritonite.

Le Dr Harlanson recommande comme le remède le plus sûr contre l'acidité de l'estomac, (dyspepsie acide) une excellente préparation vendue par les pharmaciens sous le nom de Tablettes de Stuart contre la dyspepsie. Ces tablettes sont de grandes pastilles de vingt grains, très agréables au goût, et contenant les acides naturels, les peptones et les éléments digestifs, essentiels à la bonne digestion, et prises après les repas, elles digèrent la nourriture parfaitement avant qu'elle n'ait le temps de fermenter, de surir et d'empoisonner le sang et le système nerveux.

Le Dr Woerth déclare qu'il emploie invariablement les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie dans tous les cas de dérangements d'estomac et qu'elles sont un remède certain non seulement contre l'acidité stomacale, mais que en digérant promptement la nourriture, elles créent un appétit salutaire, augmentent l'embonpoint et renforcent l'action du cœur et du foie. Elles ne sont pas un cathartique, elles ne sont appropriées qu'aux maladies et à la faiblesse de l'estomac ; elles sont excellentes dans n'importe quelle maladie stomacale excepté le cancer de l'estomac.

Tous les pharmaciens vendent les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie à 50 cents le paquet.

Un petit livre décrivant toutes les formes de faiblesse stomacale et leur guérison est envoyé gratuitement par la poste en s'adressant à la F. A. Stuart Co Marshall, Mich.

UN SEUL MOYEN

de purifier le sang d'augmenter le poids et la force et de guérir l'indigestion. Les remèdes brevetés secrets ne feront pas cela

Il y a un moyen plus simple et meilleur

Il n'y a qu'un seul moyen de purifier le sang, un seul moyen d'augmenter le poids et ce moyen dépend de l'estomac et des organes digestifs, (pourquoi ? parce que l'estomac et les organes digestifs font le sang et la chair, les os, les nerfs et les tissus. Avez-vous jamais vu une personne avec un estomac sain et vigoureux et une excellente digestion, avoir le sang impur, le teint jaune et terreux, les nerfs tendus, ne dormant pas la nuit et souffrant de ces mille et une maladies causées par une mauvaise digestion ? Non, parce que la digestion parfaite convertit la nourriture absorbée en un sang pur, des muscles et des nerfs forts, en toute la chair qu'il faut à une personne pour qu'elle ait la santé, l'énergie et la vigueur.

Toute personne sait où en est sa digestion et ce qu'elle devrait être, mais toute personne ne sait pas quel est le moyen le plus sûr et le meilleur pour obtenir et conserver une condition parfaite des organes digestifs. Cela n'est pas fait par l'usage de quelque remède patenté secret, mais par l'usage de certains principes digestifs merveilleux qui, pris aux repas, digèrent la nourriture qui a importé quelle manière, sans égard à la condition ou faiblesse de l'estomac.

Le Dr Brooks recommande une combinaison d'essences végétales, de sels de fruits, de pepsine asceptique pure et de golden seal, préparée sous la forme commode d'une tablette et vendue partout par les pharmaciens sous le nom de Tablettes de Stuart contre la dyspepsie.

Ces tablettes agréables au goût doivent être dissoute dans la bouche après chaque repas, et en se mélangeant avec la nourriture dans l'estomac, elles la digèrent parfaitement. Il n'y a rien de merveilleux là-dedans. Tout médecin ou chimistes sait que les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie feront cela, parce que la chose a été maintes fois essayée et prouvée et que des milliers de dyspeptiques guéris ont constaté le fait.

Le Dr Harlandson déclare que ces tablettes font engraisser parce qu'elles digèrent la nourriture engraissive comme les œufs, la viande, et les aliments ordinaires de tous les jours ; pour la même raison elles purifient le sang et renforcent les nerfs faibles. Cela ne peut être fait d'aucune autre manière parce que la chair, le sang et les nerfs existent par la nourriture que nous mangeons.

Le Dr Jemison déclara une fois qu'il croyait qu'un paquet de 50 cents de Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ferait plus de bien que cinquante piastres de remèdes de médecin.

Ces tablettes sont dans toutes les pharmacies.

MALADIE DE COEUR

Progrès faits au sujet de l'augmentation rapide de la maladie de cœur

NE VOUS ALARMEZ PAS, MAIS RECHERCHEZ LA CAUSE.

La maladie de cœur, du moins chez les Américains, augmentent certainement, et bien que cela puisse être attribué en grande partie à l'énervement, et aux fatigues de la vie commerciale américaine, c'est plus souvent le résultat de la faiblesse d'estomac ou de la mauvaise digestion.

La véritable maladie organique du cœur est incurable ; mais pas un sur cent cas de maladie de cœur n'est organique.

La relation étroite qui existe entre la maladie de cœur et la mauvaise digestion est dus au fait que ces deux organes sont contrôlés par des branches des mêmes grands nerfs, le sympathique et le pneumo-gastrique.

D'un autre côté le cœur est aussi affecté par cette forme de mauvaise digestion qui produit des gaz et fait fermenter la nourriture à moitié digérée ; il y a une sensation d'oppression et de pesanteur dans la poitrine, produite par la tension de l'estomac sur le cœur et les poumons et les gênant dans leur action ; de là viennent la palpitation et la courte haleine.

La mauvaise haleine empoisonne aussi le sang, elle le rend faible et aqueux, ce qui irrite et affaiblit le cœur.

Le meilleur traitement pour le cœur c'est d'améliorer la digestion et d'assurer une prompte assimilation de la nourriture.

On peut y arriver par l'usage régulier après les repas d'une préparation sure, agréable et efficace comme les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, en vente dans toutes les pharmacies, et qui renferment sous une forme commode des éléments digestifs de valeur et incisifs.

On peut dire sans crainte que l'usage régulier et persistant des Tablettes de Stuart contre la dyspepsie aux repas, guérira, n'importe quelle maladie de l'estomac excepté le cancer.

Un paquet de ces tablettes se vend 50 cents chez les pharmaciens.

Petit livre sur les maladies stomacales envoyé gratis.

Adresse : F. A. Stuart Co., Marshall, Mich.

ETES-VOUS MAIGRE ?

Voulez-vous devenir gras ?

QUELQUES REGLES

Ce qu'il faut c'est une chair ferme mais pas graisseuse.

Ce que veulent les gens maigres, c'est une chair ferme mais pas graisseuse Pour être bien proportionnée toute personne devrait avoir une certaine quantité de chair ferme. Etre potelé ne signifie nas nécessairement être gras. Il n'est pas désirable d'être gras. Cela entrave et retarde l'action de chaque muscle, empêche l'action salutaire du cœur et des poumons, et lorsque l'embonpoint est excessif, il prédispose à la dégénération graisseuse des organes vitaux, pour ne rien dire du malaise, plus ou moins grand qui résulte des tissus excessivement adipeux.

Le sens commun suggère que si quelqu'un désire devenir gras et potelé, il faut avoir une nourriture qui forme de la chair en d'autres termes des aliments albumineux, tels que les œufs, le bœuf, le mouton, etc. Les nourritures qui forment des tissus sont les nourritures qui composent la plus grande partie de nos repas quotidiens.

Maintenant, la seule raison qui fait que tant de personnes restent maigres, c'est que leur estomac ne digère pas complètement et convenablement et ne s'assimile pas les aliments qui forment de la chair tels que le beefsteak et les œufs.

Il y a des milliers de ces personnes et elles sont réellement dyspeptiques, bien qu'elles ne le déclarent pas, souffrir ces douleurs ou ces malaises provenant de leur estomac. Si ces personnes voulaient prendre, avec leur repas quelques préparation telle que les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, leur nourriture serait promptement digérée, car ces tablettes sont préparées pour cette fin. Elles digèrent toutes sortes d'aliments, c'est la seule raison pour laquelle elles reconstituent et fortifient si promptement les hommes et les femmes maigres et dyspeptiques.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie guérissent la dyspepsie et toute forme d'indigestion en ce sens qu'elles digèrent promptement les aliments donnant de la force à tous les nerfs et organes du corps, tandis qu'en même temps l'estomac a la chance de se reposer et de recouvrer sa vigueur naturelle. Rien autre chose n'est requis pour guérir les maux d'estomac, ou pour rendre fortes, hostelées et rondes, portantes les personnes maigres et dyspeptiques.

Cette excellente préparation est manufacturée par F. A. Stuart Co. Marshall, Mich, et vendue par les pharmacies partout, à 50 cents le paquet.

CRATIS POUR DES MILLIONS

Un petit livre de valeur envoyé gratis à ceux qui le demandent.

Les livres médicaux ne sont pas toujours une lecture intéressante, spécialement pour les gens jouissant d'une bonne santé, mais comme question de fait, il y a à peine une personne sur dix qui est en santé, et tôt ou tard la maladie doit venir.

C'est aussi une vérité bien établie que les neuf dixièmes de toutes les maladies originent par une digestion épuisée, un estomac faible, affaibli et appauvrit le système, faisant facilement gagner du terrain à la maladie.

Personne n'a besoin de craindre la consomption, la maladie des reins, les affections du foie, ou la faiblesse du cœur et la nervosité du système tant que la digestion est bonne et que l'estomac est capable d'assimiler pleinement une nourriture salutaire.

La faiblesse d'estomac se manifeste de vingt manières, et ce petit livre en décrit les symptômes et les causes et donne un moyen si simple de les guérir que n'importe qui peut le comprendre et le mettre en pratique.

Des milliers de personnes ont quelque forme d'affections d'estomac et ne le savent pas. Elles attribuent le mal de tête, la langueur, la nervosité, l'insomnie, les palpitation, et les symptômes similaires à toute autre cause qu'à la véritable. Maintenez bonne votre digestion et les affections des poumons, du cœur, la maladie du foie, ou la débilité nerveuse disparaîtront rapidement.

Ce petit livre traite entièrement des causes et de la guérison de l'indigestion et de ses conquis.

Il décrit les symptômes de la dyspepsie acide, de la dyspepsie nerveuse, de la dyspepsie lente de la dyspepsie causée par l'apition du catarrhe d'estomac et toutes les affections des organes digestifs en général. Il est facilement compris, et la cause est expliquée.

Il donne des suggestions précieuses sur la diète, et contient un tableau donnant le temps requis pour digérer différentes nourritures, ce que devrait savoir toute personne ayant la digestion est faible.

On ne demande pas d'argent ; envoyez simplement votre nom et votre adresse lisiblement écrits sur une carte postale, à F. A. Stuart Co. Marshall, Mich., demandant un petit livre sur les maladies d'estomac, et on vous l'enverra promptement par le retour de la poste.

CHIEN ET DYSPEPSIE

Les chiens ne peuvent avoir la dyspepsie parce que leur estomac recèle six fois plus de pepsine et deux fois plus d'acide hydrochlorique que l'estomac d'un autre.

LES TABLETTES DE STUART CONTRE

La DYSPEPSIE

ont guéri des milliers d'hommes et de femmes de la dyspepsie et de l'indigestion, parce qu'elles fournissent ce qui manque à l'estomac : acide hydrochlorique et lactique pure, pepsine aseptique, gaiacobre, golden seal pour augmenter la sécrétion des sucs gastriques. Elles guérissent d'estomac, les gaz et la fermentation, la biliosité, la constipation, ou n'importe quelle forme de digestion faible.

Paquet de grande dimension, 50c chez les pharmaciens.

ADRESSEZ

F. A. STUART CO., Marshall, Mich.

pour avoir un livre gratuit sur les affections d'estomac. 295-1

La Conflagration de Valleyfield

Détails -- Le nombre de maisons brulées--Les propriétaires.

AVANT L'INCENDIE

Valleyfield, 11. — L'incendie d'hier, comptera comme le plus violent dans l'histoire de Valleyfield. Un vent violent a contribué à animer l'élément destructeur et le froid vif d'hier matin, rendait le travail des pompiers bien difficile.

C'est grâce au courage et à la persévérence de nos braves pompiers et des généreux volontaires que l'on n'a pas eu à enregistrer une plus grande calamité. Les pompiers étaient couverts de glace depuis les pieds jusqu'au sommet du casque ; ils sont restés au devoir de 3 1-2 heures du matin jusque 3 heures de l'après-midi, sans même prendre le temps de manger. Le chef Despault, est digne des plus grands éloges pour le sang froid et le courage dont il a fait preuve dans la direction du service des pompes et du sauvetage des sinistrés.

L'ORIGINE DU FEU

Comme nous l'avons dit, hier, le feu a pris naissance par les fournaises entre 1 heure et 3 heures du matin ; c'est vers 3 heures que l'on s'est aperçu du commencement de l'incendie et que l'on a donné l'alarme ; mais le feu, activé par un vent violent, s'est communiqué dans tout le bloc avec la rapidité de l'éclair et en un quart d'heure, tout les bâtiments de la rue St-Laurent, étaient en flamme et le feu se communiquait à l'hôtel Victoria et aux maisons voisines.

C'était un spectacle bien triste de voir les locataires des maisons en feu se lamenter devant les ruines de tout ce qu'ils possédaient. Les assurances sont loin de couvrir les pertes causées par l'incendie.

Tous les pensionnaires des deux hôtels ont dû se sauver en costume de nuit et n'ont pu rien sauver de leurs effets déposés dans leurs valises. On dit que M. Wilbrod Monette, le sympathique propriétaire de l'hôtel Victoria, n'a pas d'assurance. Quelques négociants de la rue St-Laurent ont pu sauver un peu de marchandises et quelques meubles ; le tout était déposé dans la neige contre les habitations à l'abri du feu.

LES VICTIMES

Voici les noms des personnes éprouvées par l'incendie :

HOTEL VICTORIA. — Propriétaire, M. Wilbrod Monette, entièrement brûlé ; les meubles ont pu être sauvés ;

HOTEL PALAIS—Propriétaires, MM. Lapierre et Brais ; tout est brûlé ; maison, hangar, mobilier, 1 cheval ;

BLOC PAPINEAU—Occupé par J. E. Lefebvre, Dame Amanda Chartrand, Song Lee, Wilfrid Poirier, Johny Séguin, Elie Quenneville.

BLOC DE Mme VEUVE ALPHONSE POIRIER. — Occupé par Wm Blake, Dame Vve Jos. Wilders, Jos. O. Cardinal, Alfred Tessier, Julien Roy, Evangéliste Vachon, James Lucas, maisons pr vées.

BLOC FERDINAND LEFEBVRE. — Occupé par Dame Johny Picard, Mlle Mélina Trudeau, J. B. Bélaire, Adélard Lauriot, magasin de sellerie, D. Dumouchel, salon de coiffure-toilette, Ernest Plante, commis chez M. Guindon, Wilfrid Daignault, salle de pool et restaurant, Dame Roger Boyer, magasin de he pension, W. Kinehan, magasin de bijouterie, Jos. Deschênes, marchand-tailleur, Wilfrid Cadieux, marchand-tailleur, Dame Adjutor Daiue, maison de pension, Dosithée Trudel, salon de toilette, Isaïe Laberge, trésorier de la St-Jean Baptiste, C. A. Choquette, marchand de journaux, Jos. Bertrand, S. A. Brodeur, Aimée Papineau.

L'estimation du désastre ne pourra être faite avant plusieurs jours, mais le chiffre sera considérable.

La ville de Valleyfield, doit de grands remerciements à la Montréal Cotton Co, qui n'a rien négligé pour combattre le feu ; elle a mis gracieusement à la disposition du chef Despault, ses pompes, boyaux, l'eau, la vapeur et les hommes nécessaires pour enrayer l'élément destructeur.

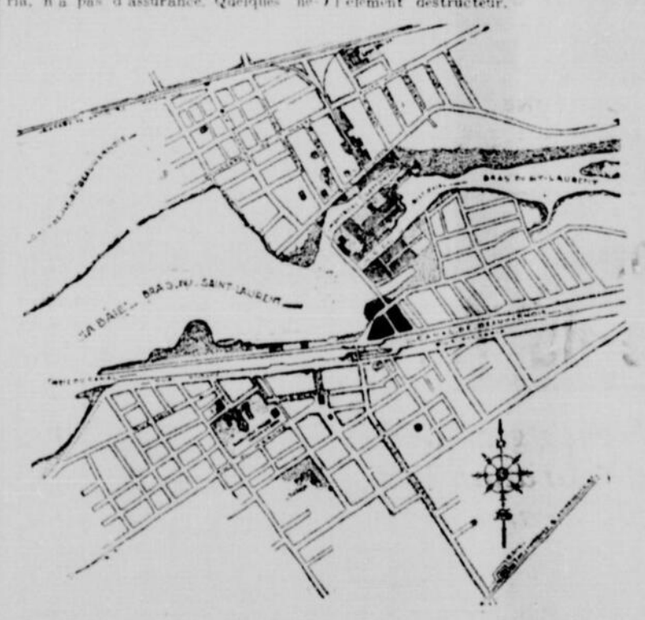

LE PLAN DE LA VILLE DE VALLEYFIELD — (Le quartier incendié est représenté en noir)

COMMERCE

Les marchés de gratis

Le blé est en plus forte demande par suite de la déclaration de la guerre. Il a monté aujourd'hui à Chicago gagnant 2 1-4c à un moment donné et clôturant en hausse de 1 3-8c.

Le maïs a baissé de 5-8c, et l'avoine de 1 1-8c.

Liverpool a été actif et ferme. Le blé a monté de 1 2 d. a 6 s 3-4d, sur mars et 6 s 8 5d, sur mai.

Paris a baissé de 15c, sur février à 21 frs. 65c.

Le retard apporté au trafic par les fortes tempêtes de neige à causé du trouble sur le marché local, les livraisons ne se font pas et les prix sont fermes. On cote l'avoine 38c, en magasin.

Le marché aux farines est tranquille et ferme.

Nous cotons : Patentes de choix du Manitoba, $4.90 à $5 ; forte de boulanger, $4.60 à 4.70 ; patentes d'hiver, $4.25 à $4.35 ; straight rollers, $4 à $4.10 ; do, en poches, $1.85 à $1.90 ; extras $3.35 à $3.50, do, en poches, $1.50 à $1.60.

La demande pour le grain moulu est bonne et le ton du marché est ferme sans changement dans les prix.

Nous cotons : Son du Manitoba $19 ; gru, $20 la tonne ; Son d'Ontario, $17.50 à $18 ; Gru , $20 à $20.50, la tonne, Moulé, $24 à $28 la tonne selon la qualité.

Il n'y a pas de changement dans les avoines roulées, la demande est encore assez bonne et les prix ne varient pas de $2.10 à $2.17 1-2 la poche et à de $1.35 à $1.45 le baril.

Beurre et fromage

BEURRE—La demande a été active aujourd'hui, les livraisons se font lentement ou pas du tout. On demande 21 1-2c pour les crèmeries d'automne et les beurres d'hiver se vendent 20 1-2c.

FROMAGE—Le marché est stagnant et il est impossible de donner un prix exact en ce moment.

Les exportations de beurre et de fromage des ports de St-Jean et Portland, pendant la semaine dernière, ont été comme suit :

	Fromage	Beurre.
Pour Liverpool	3,735	757
Pour Londres	2,907	8
Pour Glasgow	800	
Pour Bristol	5,944	247
Pour Manchester	2,175	63
Pour l'Afrique Sud	235	
Total	15,816	1,076

Sem. corr. en 1903	8,203	1,523
Total depuis 1er mai	236,392	15,603
Période cor. 1903	175,532	32,924

Produits de la ferme

OEUFS. — Il n'y a pas de changement dans la condition du marché qui est encore très ferme par suite de la rareté des approvisionnements. Les affaires sont peu actives. Les œufs choisis valent de 32c à 34c, et les œufs chaulés de Montréal, de 28c à 30c la douzaine.

BASSE COUR — La demande est limitée et le marché est calme sans apporter de changement dans les prix. Nous cotons : dindons frais, 13 1-2c à 14 1-2c ; dindons gelés, 12c à 13c ; poulets, 10c à 13c ; poules, 7c à 8c ; canards, 12c à 13 1-2c ; oies, 9c à 11c la livre.

FEVES. — Il n'y a pas d'amélioration dans la demande. Le marché est calme et les prix sont fermes à de $1.45 à $1.50 le boisseau pour les prunes, ou à $1.40 par lots de char.

PATATES. — Le marché est ferme et la demande est bonne à de 75c à 80c la poche, ou à ce 63c à 65c la poche sur rails.

Notes financières

Les recettes de la compagnie du Pacifique Canadien, du 1er au 7 février, ont été :

1904	$615,000
1903	705,000
Diminution	$90,000

Les recettes de la compagnie du Grand Tronc, du 1er au 7 février, ont été :

1904	$328,869
1903	582,312
Diminution	$255,443

Déduction étant faite des dépenses d'exploitation, des charges et des dividendes, le surplus de la compagnie du Pacifique Canadien pour les derniers six mois de 1903, a été de $2,751,783.

La Confederation Life Association

Vous êtes-vous jamais demandé, si vous mouriez aujourd'hui, quel capital il faudrait pour remplacer le salaire que vous rapportez à votre famille ?

Une police sur votre vie sur la Confederation Life coûte peu, de chose et fournira ce capital. Pour détails, adressez-vous à A. P. Raymond, agent général, Dept. français, Bureau 174 rue Saint-Jacques.

295 mar. jeu. sam j n.o.

John Murphy & Cie

Offres Spéciales

Après l'Inventaire

... POUR ...

VENDREDI ET SAMEDI

Au Rayon des Manteaux

Manteaux ¾ pour enfants, valaient $7.50. Prix de vente $1.95

Manteaux ¾ pour enfants, valaient $9.50. Prix de vente $3.90

Manteaux ¾ pour enfants, valaient $12.50. Prix de vente $6.25

Manteaux de demoiselles, valaient $11.50. Prix de vente $2.65

Ulsters de demoiselles, valaient $14.75. Prix de vente $5.50

Manteaux ¾ pour Dames, valaient $11.50. Prix de vente $2.65

Manteaux ¾ pour Dames, valaient $17.50. Prix de vente $4.65

Manteaux ¾ en tweed, pour Dames, valaient $12.75. Pr. vente $4.90

Au Troisieme Etage

Un assortiment de blouses en flanelle de couleur, points, 28, 40, 44. Valaient $2.00 et $3.50. Prix de vente $1.79

Un assortiment de blouses en lustré, valaient $1.75 et $1.90. Prix de vente 98c

Blouses en alpaga gris, joliment garnies, valaient $2.25 et $3.50. Prix de vente $1.90

Au Sous-Sol

2000 seaux en tôle galvanisée, valant 20c, 35c, 40c. Prix de vente 23c

500 verges de soies taffetas carreautées de fantaisie, dans toutes les couleurs, choisies, $1.25 est le prix régulier. Tant qu'il y en aura la verge 48½c

Seulement 25 nappes de table en damas de toile, souillées et dmarfaites, dimensions assorties, à MOITIE PRIX.

300 verges d'étoffes à robes de couleur ; balance d'un lot d'inventaire. Valeur régulière de 75c à $1.50 ce lot sont à écouler à ..... 37½c la verge

500 verges d'étoffes à robes noires de fantaisie, valant de 60c à $1.00 pour écouler à ..... 27½c la verge

1000 verges de belles mousselines Duvitt et Organdie, de toutes couleurs, valant de 25c à 35c, pour écouler à, la verge 17½c

Tous les Coupons de Notre Stock doivent etre ecoules

Coupons de soies unies et fantaisie, MOITIE PRIX.

Coupons d'étoffes à robes de couleur, MOITIE PRIX.

Coupons d'étoffes à robes noires, MOITIE PRIX.

Coupons d'indiennes et de gingane, moitié prix.

Coupons de sateens et de mousselines, moitié prix.

Coupons de doublures noires pour robes, moitié prix.

Coupons de doublures, de couleur, pour robes, moitié prix.

Les coupons de toutes longueurs et de toutes qualités doivent être écoulés durant cette vente.

Au Magasin des Hommes

Balance des marchandises d'hiver qui nous restent pour vendre sans égard aux prix.

Balance des marchandises d'hiver qui nous restent.

Gants en Suède tan, doublés en laine, pour hommes, 85 cents, pour 49c

Gants en peau de chien, doublés en jersey, pour hommes, $1.75 pour ..... la paire $1.10

Foulards en soie pour hommes, 75c et $1.00, pour ..... chacun 49c

Bretelles pour hommes, différents genres, 35 cents à 60 cents pour 25c

Pyjamas en flanelle anglaise de Ceylan, pour hommes, $2.50 pour $1.39

Sweaters en laine grise pour hommes, $1.00 pour 75c

Belles chemises en duck blanc, corps mou, $1.75, pour 89c

Bas en cachemire noir, talons et bouts en soie, pour hommes, 25 cents pour 22½c

Seulement 55 corps écossais L. W., tricotés à la main et à 3 plis, pour hommes, $2.75 et $3.00 pour 95c

Gants de Dames

Gants en laine de fantaisie pour dames, 35c, 50c et 60c, pour ..... la paire 25c

Gants en laine de fantaisie pour enfants, 20c et 25c pour ..... la paire 10c

Mitaines pour traîne sauvage, de couleur rouge, ciel et bleu-marin, 35 cents à 45 cents, pour ..... la paire 29c

Rayon de la Bonneterie

1 lot de corps et caleçons échantillons, points assortis pour enfants, prix depuis 30 cents à 60 cents, tant qu'il y en aura 25c

Bas en cachemire noir, talons, bouts et pieds doubles, unis, de belle forme et d'ample longueur, points, 8½, 9, 9½, pour Dames, 50 cents, maintenant à 29c

Guêtres échantillons en laine, pour enfants, 25 cents à 50 cents, pour 10c

Rayon de la Bijouterie

Chaines de manchons ou de montre, $2.00, $2.50, et $3.00, pour 95c

200 belles chaines parisiennes de manchons ou de montres, en métal à fusil, avec perles en cristal, turquoises, 6 à 8 pouces de chaque côté, de forme ronde ou oblongue, pour vendre à moitié prix, $2.00, $2.50 et $3.00, pour 95c

GUETRES ET JAMBIERES à prix fort réduits.

PARFUMS à la mesure, pour vendre à prix d'écoulement.

PARAPLUIES pour écouler au-dessous de leur valeur régulière.

VALENTINS! Toutes les dernieres Nouveautes !

JOHN MURPHY & CIE.

2341 et 2343 rue Ste. Catherine, Coin de la rue Metcalfe

Conditions Comptant. 294-1 **Telephone Up 2740.**

CORRESPONDANCE

Montréal, 10 février, 1904.

M. le Rédacteur,

Je suis un ouvrier. Je suis allé entendre les discours prononcés à la salle de la rue Berri l'autre jour. Parmi ceux qui ont parlé, il y avait M. Gouin.

Il est malheureux que M. Gouin ne connaisse pas davantage la condition nes ouvriers. Il nous a dit sur tous les tons que les salaires des ouvriers avaient augmenté d'un tiers. — Le coût de la vie aussi a augmenté, et ce dans une proportion plus considérable que les salaires.

Si M. Gouin connaissait la nature de l'immigration qui nous arrive et qui est importée à grands frais par le gouvernement, il aiderait aux classes ouvrières à adopter une politique autre que celle que nous avons aujourd'hui.

Qu'est-ce que nous donne la "Gazette du Travail" dont M. Gouin nous a parlé ?

Il faut un changement dans notre politique d'immigration et dans notre tarif aussi.

Les jeunes ouvriers comprennent que s'ils veulent s'assurer un avenir prospère, il leur faut se protéger contre les manufacturiers et les ouvriers étrangers.

Je suis,

M. le Rédacteur,

UN OUVRIER DE ST-JACQUES.

Ne pas oublier de voir l'annonce de vente des propriétés dépendant de la succession de M. Alphonse Mallette, dans une autre colonne.

11-13-16-18-20-22

Le curé de Notre-Dame

M. l'abbé Trois, P. S. S., curé de Notre-Dame, est complètement remis d'une indisposition qui le retenait à sa chambre.

Une bonne marchandise suscite toujours des contrefaçons. Exigez la

"CROIX ROUGE"

sur chaque paquet de tabac coupé à fumer.

LA MAISON

Marchand

et ses 4 Magasins

Balayage complet de tout notre stock d'hiver.

Dernière chance que la Maison Marchand vous offre.

VENDREDI ET SAMEDI

A nos 4 magasins tout se donnera à votre prix. Venez à bonne heure, car il y aura foule.

Nos Blouses

39 cts.—La balance de nos blouses en flanellette, valant $1.00, sera donnée pour cette grande vente à 39c

79 cts.—Nous voulons tout sacrifier. Blouses en farmer satin noir, d'une valeur de $1.25. Pour cette grande vente 39c

Bargain extraordinaire

500 douzaines de BLOUSES ACHETEES de CHEZ THOMAS MAY ET CO. en FLANELLE FOGERA, MOUSSELINE DE LAINE FRANCAISE, CACHEMIRE FRANCAIS, rayées et avec pois, manches très larges, une valeur réelle de $3.00 à $3.25. S'écoulant pour vendredi et samedi..... $1.49

150 douz. de blouses achetées de chez Thos May et Co., spécialement pour cette vente.

Blouses en velveteen et en flanelle d'opéra. Valeur de $4.00. Vendredi et samedi $1.99

$2.99—Un gros lot de blouses de CORDE DE ROY, assorties de couleurs, une nouveauté valant de $3.00 à $3.50. Vendredi et samedi, à nos 4 magasins $2.99

Jupons

100 douz. de jupons mercerisé noir, avec 3 frills au bas, dans chaque magasin. Une valeur de $1.19, pour 59c

Nos Jupes

99c—Jupes tempête en cheviot. Valeur de $2.99, pour 99c

$1.19—Une jupe très élégante, nouveaux dessins, coupe tailleur, très bien finie, valant $3.29. Vendredi et samedi $1.19

$1.99—Cela ne s'est jamais vu. — Jupes en Broad cloth avec jolis arrêtés, style tailleur, moires au bas, bon essai, tournure vraiment $5. Pour ces 2 jours $1.99

Inutile de garder plus longtemps nos collerettes doublées en fourrure. Tout doit partir à votre prix, coûte que coûte.

Nos Collerettes

30 collerettes bordées en riche fourrure, valant $8.00, pour vendredi et samedi $3.99

Collerettes doublées et bordées en fourrure

250 collerettes avec dessus en lainer peigné, avec appliqués, doublées et bordées en fourrure, une valeur de $12.00 pour $7.49

125 collerettes doublées en fourrure, bordées en thibet, le collet comporte, d'une magnifique. Valant de $17.50 à $18.00. Pour 2 jours $11.99

Pour $15.00. Nos collerettes que nous vendrons $25.00. Beaux très riche, collet tout en fourrure, garnies en thibet, doublées en Hemster. $25.00 pour $15.00

Pour $23.99. Nos collerettes de $37.50, grande toilette, toutes doublées et garnies en riche fourrure $23.99

Nos Manteaux

C'est ici que vous trouverez le plus grand Bargain.

Manteaux de $8.00 pour $3.99

Manteaux de $12.00 pour $5.99

Manteaux de $13.50 pour $6.99

Manteaux de $35.00 pour $16.99

Costumes

Donnez dès maintenant votre ordre pour un costume et sauvez

25 p. c. du prix

LA MAISON

MARCHAND

1869 Rue Notre-Dame,
1453 Rue Sainte-Catherine,
2334 Rue Sainte-Catherine,
3598 Rue Notre-Dame, St-Henri.

295-1

PETITES ANNONCES

Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"

Emplois demandés....	20 mots au moins, 3 insertions, 25c
Chambre à louer.....	
Situations vacantes..	
Agents demandés.....	
Employés demandés...	
Servantes demandées	
A vendre.....	

EMPLOIS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

EMPLOI DEMANDE.—Un ingénieur possédant un certificat de seconde classe, références de 1ère classe, sachant anglais et français, demande position. S'adresser à C. E. McConville, Joliette, P.Q. 294-3

AGENTS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

AGENTS ET DEPUTES pour le meilleur ordre fraternel qui existe. Plan sur une base scientifique moderne. Il paie des bénéfices en maladie, contre les accidents et la mortalité aux deux sexes, au coût actuel. Qualifié pour faire affaires d'après les lois qui régissent les associations de bienveillance mutuelle dans la Province de Québec. Rituel, constitution et pamphlets en langue française. Chance splendide. Gros salaire et emploi permanent à des hommes compétents. Adresse, J. F. REYNOLDS, 185 rue Summer, Boston Mass. 292-18

HOMMES.—On demande des hommes recommandables $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, à des hommes recommandables, dans toutes les localités, pour introduire nos marchandises, fixer des pancartes sur les arbres, les clôtures, le long des routes et dans tous les endroits en vue. Emploi permanent à des hommes compétents et honnêtes. Expérience pas requise ; écrivez immédiatement pour détails. The Empire Medicine Co., London, Ont. 284-jno

SITUATIONS VACANTES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

CUISINIERE.—On demande une cuisinière et une fille générale sachant bien faire la cuisine. S'adresser à 46 Carré St-Louis. jno

CUISINIERE.—On demande immédiatement une bonne cuisinière, famille de deux personnes, pas haut salaire payé. S'adresser à 136 Cherrier. jno

FILEUSE.—On demande une fileuse pour moulin à régler. S'adresser à 77 rue St-Jacques. jno

FILLE DE CHAMBRE.—On demande une bonne fille de chambre, avec références, pour une petite famille de 4 personnes, pas d'enfants. S'adresser à 911 rue Dorchester. 294-3

FORGERONS.—On demande des aides-forgerons au No 32 Visitation. 294-3

GARCON.—On demande un jeune garçon pour faire les commissions. 77 rue St-Jacques. jno

HOMMES.—On demande des hommes dans tout le Canada et les Etats-Unis. A salaire ou à commission, — $840 par année et les dépenses, payables toutes les semaines, à des hommes recommandables, pour nous représenter dans leur district, introduire nos marchandises, distribuer de grandes et de petites annonces. Pas besoin d'expérience, il suffit d'être honnête. Ecrivez immédiatement pour instructions. Salus Medical Co., London, Ontario. 292-6

HOMME.—On demande un bon homme pour prendre soin des chevaux. S'adresser à A. Chaussé, 112 St-Jacques. 295-3

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme capable de mener une scie à ruban et se rendre généralement utile. S'adresser au No 51 Lavrois. 296-3

JEUNES FILLES.—On demande des jeunes filles connaissant la couture des livres blancs. S'adresser à 77 rue St-Jacques. jno

NOTAIRE, à la campagne, désire personne âgée et recommandable pour travailler au Bureau. Doit connaître l'usage du typewriter et avoir une bonne main. Position permanente pour une personne de confiance. Adressez X. Z., "La Patrie". 289-7

OUVRIERES.—On demande des ouvrières, celles qui ont de l'expérience seraient préférées. S'adresser à la Canadian Spool Cotton Co. 203 rue Visitation. 295-4

PEINTRES.—On demande quatre bons peintres. S'adresser le soir à 34A Sanguinet. 293-3

SERVANTE.—On demande une servante générale et une fille de chambre. S'adresser au No 443 rue Mance. 295-3

SERVANTE.—On demande une servante âgée de 30 à 50 ans. Trouvera un bon chez soi au No 747 rue St-Denis, bons gages. Mme Archambault. 295-2

SERVANTE.—On demande une servante. Pas de lavage, pas d'enfant. Références exigées. S'adresser à 322 rue Sherbrooke. 293-3

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des sections qui ne sont pas encore occupé. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Superbe service d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à E. D. Smith, prop., Helderleigh Fruit Farms, Winona, Ont. 87—1 an

A LOUER

20 mots, 2 fois pour 25c. ½c par mot extra.

MAISON A LOUER.—Cottage moderne. $18 par mois. J. Archambault, 372 Montcalm. 293-3

A VENDRE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

A VENDRE.—Meubles et tapis à très bas prix. Argent comptant, ou à crédit, chez F. Lapointe, 1449 rue Ste-Catherine. jno

A VENDRE.—Coffres-forts et portes de voutes, neufs et de seconde main. Le plus grand assortiment en ville. Bas prix. Coffres-forts réparés ou déménagés. A. AHERN, Montréal. Safe Works, 390 rue St-Jacques. Téléphone Main 815. 97—1 an

EPICERIE A VENDRE.—Belle épicerie avec étal de viande, logement privé, le tout sur le même plancher. $25,000 de ventes par année. Strictement pour du comptant. Occasion exceptionnelle pour un homme actif. S'adresser par lettre à A. B., "La Patrie". 293-3

A VENDRE.—Huitres Caraquettes, première classe, dans des grands barils à fleurs. $4.50 E. M. McCready, 49 Commissaires. 291-6

PIANOS.—A vendre, pianos neufs droits, $300; nous ferions des affaires, pour l'un de ces pianos, avec un décorateur de maisons, attendu qu'il nous faut faire regarnir de papier peint, blanchir et peinturer nos salles d'étalage.

PIANOS.—A vendre, $160 comptant, piano droit, à 3 pédales, presque neuf, de $300 ; Heintzman droit, $140 ; Evans droit, $135. Chez Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 295-1

PATENTE à vendre ou à échanger, pour propriété ou lots, une patente de moulin à laver, dernier modèle, et la plus recommandée. Réponse à M., 50, "La Patrie". 294-jno

A VENDRE— *Un char de beaux grains pour les volailles. Bon marché, en quantités désirées. John Major & Son, 14 Rue de l'Hopital.* aj-jno

A VENDRE— *Un char de farine de choix, à vendre en quantités désirées. John Major & Son, 14 Rue de l'Hopital.*

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS A VENDRE.—Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tel. Bell Est, 1058. 254-jno

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER.—Argent à prêter sur hypothèque, bonnes conditions pour l'intérêt. Voir le notaire Meunier, 74 St-Jacques, Montréal. jno

ARGENT A PRETER AUX PERSONNES SALARIEES

Sans endosseur ou garantie ; peuvent obtenir de l'argent en leur nom propre ; paiements suivant les emprunts ; affaires strictement confidentielles ; venez nous voir. MONTREAL CREDIT COMPANY, 104 Temple Building, 185 rue St-Jacques. 216-1 an

ARGENT — Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garantie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement. Paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 50 des principales cités. TOLMAN, 517 édifice New-York Life, Place d'Armes. 202-jno

PERDU OU TROUVE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

PERDU.—Un collet en chenille et en soie sur la rue des Seigneurs, entre Notre-Dame et St-Jacques. Récompense au No 397 rue des Seigneurs. 293-3

DIVERS

20 mots, 3 fois pour 25c. ½c par mot extra.

HYPNOTISME.—Le secret du succès dans la vie. Le seul cours français en Amérique. Prix, $3.50. Adressez : Institut Hypnotique de Montréal, Boîte 572 P. Montréal, Canada. 11-13

ALCOOLISME.—Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de 3 jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est, 1054. 203—1 an

MEUBLES DE MENAGE

A nos salles de vente, Nos 453 et 455 rue St-Jacques. Encan régulier.
VENDREDI MATIN, 11 FEVRIER A 10 HEURES.
Grand assortiment de meubles de ménage, tapis, prélarts, poêles de salle et de cuisine, etc.
Emmagasinage sûr, propre et sec pour meubles, pianos, etc.
FRASER BROS.
293-1 Encanteurs.

R. WILSON-SMITH
Agent Financier
51, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.
SPECIALITE:
Valeurs de Placement
Convenables pour Banques, Fidéi-commis, Compagnies d'Assurance, Placement permanent en dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montreal Stock Exchange".

COURRIER DE QUEBEC

(Correspondance spéciale.)

Québec, 10 — Le Dr Bryce, secrétaire du Bureau de Santé d'Ontario et agissant comme commissaire spécial du gouvernement provincial avec mission de voir à ce que l'immigration au Canada soit saisie de corps et d'esprit, est à Québec depuis hier matin, pour s'enquérir du choix d'un cite à Québec pour ériger un hôpital temporaire pour les émigrants affectés à leur arrivée ici de trachoma, fièvres et autres maladies contagieuses.

Le gouvernement avait décidé de construire cette maison de détention sur le terre plein nord du bassin Louise pour loger les émigrants malades jusqu'à leur complète guérison ou jusqu'à ce qu'ils soient déportés après avoir été trouvés incurables. La Commission du Havre s'objecte à la construction de cet hopital temporaire sur sa propriété, et la plupart des Québécois craignent que la construction d'un hôpital de cette nature dans un quartier peuplé ne soit un danger constant pour la population de ce quartier. Alors le gouvernement en est rendu à ne savoir trop que faire.

Le Dr Bryce a été chargé de se rendre compte de la situation, et de faire rapport au département de l'Intérieur le plus tôt possible, parce que dans une couple de mois, nous ne serons pas loin de l'ouverture de la prochaine saison de navigation.

M. Bryce a eu, hier, une longue entrevue avec le président de la Commission du Havre, M. J. B. Laliberté, sans doute pour le déterminer à permettre que l'on construise l'hôpital en question sur une partie isolée de la jetée Louise, sur le terre-plein du côté nord et le convaincre que c'est le seul endroit favorable pour cela et qu'un hôpital de cette nature construit de ce côté là ne menacerait aucunement la santé publique.

Le Dr Bryce se propose de consulter un certain nombre d'autres citoyens de Québec, en particulier la plupart des médecins les plus distingués, et quand il se sera rendu bien compte de l'opinion publique à ce sujet, il fera son rapport au gouvernement.

Le Dr Bryce est d'avis que l'ancien hôpital de la Marine serait un édifice idéal pour cela. Il regrette que les autorités fédérales se soient un bon jour dessaisies de cette propriété importante. Il ne pense pas cependant que la décision de l'ancien ministre de la Marine et des Pêcheries puisse être révoquée sans causes de difficulté regrettable.

Depuis que l'on a fort heureusement découvert la cause des fièvres typhoïdes qui se déclaraient il y a quelques semaines au Séminaire de Québec et qu'on a pu prendre les mesures préventives nécessaires contre la contagion, il n'y a pas eu un seul nouveau cas, les vingt-cinq personnes qui en ont été atteintes sont toutes en bonne voie de rétablissement ou absolument hors de danger. L'état de santé de la Cité est en somme excellente.

—L'abbé J. Camille Roy, professeur de Littérature à l'Université Laval qui souffrait depuis quelque temps d'une indisposition d'un caractère très grave est en bonne voie de rétablissement.

—Un euchre pour les dames doit avoir lieu à la résidence de Mme L. P. Pelletier, demain l'après-midi.

—Un grand parti de euchre a lieu ce soir à la résidence de Mme Shehyn, avenue Grande Allée.

—M. Arthur G. Doughty, bibliothécaire anglais de la Législature provinciale a refusé la position d'Archiviste de la Puissance, à Ottawa.

—Un mariage intéressant et très fashionable a eu lieu ce matin dans la chapelle St-Louis de la Basilique : celui de Mlle Marie Adèle Dionne, de Québec, fille de M. L. B. Dionne, avocat, à M. John Hall Kelly, avocat de Newcarlisle, comté de Bonaventure.

—Il n'y a pas eu séance du Conseil des Ministres, hier. Elle a été ajournée à demain. On pense que la date de la convocation des chambres sera fixée, ainsi que celle des élections partielles.

—Il n'y a que deux candidats sur les rangs dans Montmagny pour la Chambre des Communes. Ils ont été mis en nomination hier, c'est M. Rousseau, maire de St-Thomas, pour le parti conservateur et Armand Lavergne, pour le parti libéral. M. Savard qui menaçait de se présenter comme candidat libéral indépendant et de diviser ainsi les rangs du parti s'est retiré.

Dr CHRETIEN-ZAUGG, ex-chef de clinique de Paris, 137 St-Denis. Consultations : 1 à 4 heures p. m. Tél. 1302 Est. m-j-6-m-260.

La première partie de la vie se passe à désirer la seconde ; la seconde, à regretter la première.

DIVISION ST - JACQUES

GRANDE ASSEMBLEE

En faveur de M. BERGERON

CE SOIR, il y aura à la SALLE NADON ET COURVILLE, 548 RUE AMHERST, à 7.30 hrs p. m., une grande assemblée en faveur de M. J. G. H. BERGERON, le candidat protectionniste dans la division St-Jacques.

Les Hons. MM. Taillon, Tarte, Casgrain, LeBlanc ; MM. Monk, Bergeron, F. J. Bisaillon, C. A. Barnard, Hector Bisaillon, Cardinal, Maréchal, Monty, etc., adresseront la parole.

Tous les amis de la cause nationale sont invités à assister à cette importante assemblée. Que l'on vienne en foule.

Division St-Jacques

Comités du candidat Protectionniste

M. J. G. H. Bergeron

COMITE CENTRAL
1530 Ste-Catherine

AUTRES COMITES
1224 Ontario
301 Wolfe
1380 Ontario
376 Craig
204 Duluth
1511 Notre Dame
75 Roy

Les électeurs qui désirent avoir des informations, sont priés de s'adresser à ces différents comités. 9 f

DIVISION HOCHELAGA

COMITES DU
Dr A. A. BERNARD
Candidat de la Protection

ST-HENRI

Comité central, salle Lecavalier, 1992 St-Jacques.
Comité du quartier St-Victoire, 2167 St-Jacques.
Comité du quartier St-Henri, rue Notre-Dame, coin rue Delinelle.
Comité du quartier St-Augustin, salle Armand, rue Bourget, coin Ste-Emélie.
Comité du quartier Saint-Jacques (français), 3399 rue Notre-Dame, près rue St-Jean.
Comité du quartier Saint-Jacques (anglais), rue St-Jacques, coin rue St-Jean.

POINTE ST-CHARLES

Comité anglais, salle Chisholm, rue Wellington.

QUARTIER ST-CABRIEL

Comité général : Soubassement de l'église St-Charles, rue Centre.
Comité français, rue Charlevoix, à la salle Picard.

STE-CUNEGONDE

Comité général : 3184 rue Notre-Dame, entre les rues Napoléon et Vinet.

Pas de revision generale du Tarif

Déclaration de M. Fielding à Westmount — Haute déclaration intéressante au sujet du Grand Tronc Pacifique.

M. Rivet, candidat libéral dans Hochelaga, a tenu une assemblée hier soir, dans la salle Victoria, à Westmount. Il a adressé la parole devant 400 personnes, dont un grand nombre de dames. Contrairement à l'attente du plus grand nombre, Sir Wilfrid Laurier n'y était pas, mais il y avait l'hon. M. Fielding et l'hon. M. Fisher, MM. Hutchison, M. P.P., présidait ; sur l'estrade, on remarquait l'hon. R. Dandurand, l'hon. R. Mackay, l'hon. J. K. Ward, MM. H. A. Hutchens, J. S. Biverly, D. C. Lockerby, R. Stevens, R. Pinkerton, J. R. Ferguson, E. W. Hibbard, J. Lee, A. Bergevin, M. P.P., L. A. Wilson, etc.

M. Rivet a été le premier orateur et il a parlé en anglais, comme tous ceux qui lui ont succédé.

Il a fait une revue générale de la politique des libéraux et des conservateurs, laissant aux ministres présents le soin d'argumenter sur les questions les plus discutées aujourd'hui, le tarif et le transport.

L'HON. M. FIELDING

Le ministre des finances dit que sept années de pouvoir ne sont pas suffisantes pour réformer toute une administration, mais assez pour donner une idée de ce que peuvent faire les libéraux dans l'administration.

"De 1894 à 1896, les conservateurs, dit-il, ont laissé un déficit de 85,500,000, et après neuf mois d'administration, notre déficit n'était que d'un demi-million, avec un budget préparé par nos adversaires. En 1898, les déficits ont disparu et en 1903 nous avions un surplus de quatorze millions. Nous avons augmenté la dépense, mais nous avons augmenté la recette. Nous avons ouvert le Yukon au commerce en dotant ce territoire de télégraphes, lignes de chemins de fer et de navigation.

"Nous avons mis le Canada au rang des nations. Nous avons dépensé $6,000,000 pour le creusage des canaux, la construction des chemins de fer et des ponts. En sept ans, notre commerce a augmenté de $228,000,000, soit une moyenne de $32,000,000 par année. Nous sommes venus à la conclusion que le Canada a besoin d'un nouveau transcontinental pour les nécessités de son commerce toujours grandissant. Dans la construction de ce chemin de fer, les intérêts de chaque groupe sont respectés. Le contrat que nous avons fait est tellement à notre avantage, que la compagnie hésite à l'accepter sans des concessions de notre part. Je ne sais ce que nous accorderons.

"Le tarif douanier établi par le gouvernement Laurier a fait la prospérité du pays depuis sept ans.

"Nous avons donné un tarif de revenu modéré protégeant le manufacturier et le consommateur.

"La stabilité d'un tarif est une chose de la plus grande importance pour l'industrie; toutefois, un tarif ne peut être immuable. Les temps changent et par ce changement, quelques remaniements du tarif deviennent nécessaires.

"Le tarif est une chose si délicate qu'il faut y toucher avec la plus grande circonspection.

"Dieu à la prochaine session, le temps est bien court pour que l'on puisse faire une enquête sérieuse d'experts avec l'assistance des ministres intéressés, de manière à éclairer le gouvernement. Il est possible cependant qu'il y ait à la prochaine session quelque législation sur quelques points spéciaux du tarif, si, après une sérieuse étude, il est démontré que la chose est urgente. Mais on ne peut songer à une révision générale du tarif".

L'HON. M. FISHER

L'orateur parle de la prospérité du pays.

"L'œuvre, dit-il, du tarif Fielding, le tarif préférentiel dit-il, nous a révélés à l'Angleterre. Nos exportations ont augmenté de 50 millions sur les matières premières. L'Angleterre achète tout ce que nous produisons. Nous n'importons des Etats-Unis, que les matières premières sans lesquelles nos industries ne pourraient subsister".

M. le sénateur Dandurand prononce quelques mots.

L'assemblée a été très paisible.

AVIS DE DIVIDENDE

The Sovereign Bank of Canada

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un et quart pour cent (1¼) pour le trimestre courant, au taux de cinq pour cent (5 p. c.) par année, sur le capital-actions payé de cette Banque a été declaré, et que le dit dividende sera payable au bureau-chef et aux succursales le, et après Mardi, 16 ieme jour de Fevrier prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 1er au 15 du mois prochain, y compris ces deux jours.

Par ordre du Bureau de Direction.

D. M. STEWART, Gerant-General.

Montréal, 13 Janvier, 1904.

m. j. s.—jno.

DIVISION ST-JACQUES

Grande Assemblée

CE SOIR à 8 heures
EN FAVEUR DE
M. PHILIAS LANCTOT
Candidat Libéral-Ouvrier.
A LA
SALLE GAGNON
Coin Amherst et DeMontigny

Tous les électeurs sont cordialement invités. 295-1

LES OUVRIERS PROTECTIONNISTES

Grande assemblée en faveur de M. Bergeron

L'assemblée ouvrière protectionniste qui devait avoir lieu hier soir à la salle Dumont, a été tenue à la salle du comité central, No 1520 Ste-Catherine. Cette salle était comble.

La réunion avait été convoquée spécialement par des ouvriers pour les ouvriers et les orateurs furent presque tous des chefs ouvriers bien connus.

M. Joly, M. McKascher, Chaput président de l'union des Charpentiers menuisiers, Montmarquette, président de l'union des Débardeurs, Coutlée président du club Monk, Bertrand, ferblantier, Thompson, président de l'union de cochers de place, ont successivement adressé la parole.

M. Mathieu critique la conduite du gouvernement, et fait l'éloge de M. Bergeron.

L'HON. T. C. CASGRAIN.

L'hon. T. C. Casgrain est alors appelé à l'assemblée.

Il reçoit une ovation. Il fait une revue générale.

M. Laverdure, cordonnier et chef ouvrier, parle ensuite.

M. Louis Loranger suit M. Laverdure.

M. BERGERON

Après le discours de M. Loranger, M. J. G. H. Bergeron fait son apparition.

Il est acclamé par une salle presque comble.

Il était 11.10 heures.

M. Bergeron parle avec chaleur pendant une vingtaine de minutes.

M. J. M. FORTIER

M. J. M. Fortier déclare alors qu'il supporte en tout la candidature de M. Bergeron.

NEUF PIEDS DE NEIGE

La rue Notre-Dame à moitié bloquée

Plusieurs maisons de commerce de la rue Notre-Dame, sont incommodées depuis 3 ou 4 jours, par un amoncellement de neige et de glace déposé devant leurs portes. En face du No 1831, la hauteur en est de près de 9 pieds et s'étend du trottoir à la voie du tramway. Cet état de choses nuit au trafic et incommode les gens jusqu'à empêcher à lumière de pénétrer dans leurs établissements.

Les citoyens se plaignent et espèrent que cette neige s'enlèvera au plus tôt.

Rumeur d'une nouvelle guerre

Un fort détachement de personnes désireuses de se bâtir un chez soi, ont envahi le boulevard St-Denis et se disputent le choix des lots à bâtir.

On dit que R. A. Mainwaring, dont le bureau est au No 147 rue St-Jacques, assisté de son gérant Roméo Houle, 1714 rue St-Denis, ainsi que tout le personnel du bureau, vont intervenir immédiatement et donner entière satisfaction à leurs nouveaux clients.

Tout ce trouble est causé par la rumeur que les prix vont augmenter au 1er mai prochain. 295-1

La ressource

Pour couper court aux suites souvent terribles d'un refroidissement nous n'avons que le BAUME RHUMAL, mais nous l'avons. 294-2

Exiger les contrefaçons. Exiger la
"CROIX ROUGE"
sur chaque paquet de tabac coupé à fumer.

Les Assises à Ste-Scholastique

Le procès de Moise Rochon, accusé de tentative de meurtre.

Sainte-Scholastique, 10. — Le procès de Moïse Rochon, accusé de tentative de meurtre, a occupé l'attention de la cour criminelle, à la séance d'hier après-midi.

La besogne de former un jury a été longue, les avocats de la Couronne et de la défense récusant une foule de noms appelés par le greffier.

Mtre J. D. Leduc, C.R., l'un des substituts du procureur-général, a d'abord fait un court exposé des circonstances de l'arrestation du prévenu à la barre.

La cause est celle-ci : Le ou vers le 22 août 1903, Rochon et Carolus Piché étaient sur la place du marché de Sainte-Thérèse. C'était le samedi, et il y avait là une foule d'acheteurs et de vendeurs de provisions alimentaires.

Moïse Rochon, qui a la réputation d'être un fameux maquignon, intriguait et taquinait son concitoyen Carolus Piché, parce que celui-ci n'avait pas jugé à propos de changer son cheval avec celui d'un cultivateur de St-Augustin.

Le nommé Piché, piqué au vif par les attaques de Rochon, lui a dit de se tenir tranquille, le menaçant en même temps de la prison.

Dans l'intervalle, un représentant de la justice est venu leur intimer l'ordre de déguerpir ou de se séparer.

Rochon et Piché allèrent alors finir la chicane ailleurs, loin des regards de la foule. Arrivés à la Côte St-Louis, où les deux adversaires résident, l'accusé aurait dit à Piché : "Mon ami....., tu vas voir si je ne suis pas capable de casser la gueule à tous les Piché de la maisonnée." En même temps, si l'on en croit les versions du plaignant, d'Olivier Piché père, de son petit-fils Joseph, le prévenu aurait sorti un revolver de sa poche, et l'aurait pointé vers Carolus.

Ce dernier et les siens, toujours d'après leurs versions, se seraient alors enfuis à deux cents pieds du prétendu assaillant.

C'est alors que Rochon, revolver au poing, aurait tiré trois formidables coups dans la direction de ses ennemis.

Le chien de Carolus Piché, en entendant les détonations a couru vers Rochon, prêt à étrangler le prétendu agresseur de son maître.

Carolus et ses parents ont juré que leur vie était en danger, et qu'ils ont fait tout leur possible pour éviter les balles du revolver.

Pressés de questions par Mtre J. J. B. Prévost, l'avocat de la défense, les principaux témoins de la couronne ont affirmé que Moïse Rochon avait proféré des menaces de mort contre Carolus Piché.

L'un d'eux, le jeune Jos. Piché, a dit que l'accusé avait l'habitude de porter constamment des armes à feu avec lui.

Le prévenu, il va sans dire, a été représenté sous les couleurs les moins attrayantes par tous les témoins à charge : "C'est un chicanier," a dit Carolus ; "Il est la terreur de nos cantons," a déclaré le vieillard Olivier Piché ; "J'ai une peur bleue de Rochon," a répété le jeune Joseph Piché.

Il est évident, d'après les témoignages, que l'accusé et Carolus Piché n'étaient pas en odeur de sainteté, depuis qu'il vivaient dans le même arrondissement.

Olivier Piché père a raconté, les larmes aux yeux, que son fils et le prisonnier n'avaient pas le don de se comprendre. Le moindre incident était pour eux un prétexte de chicane.

Salvini Landry, appelé ensuite par la Couronne, dit qu'il a été témoin de l'affaire Rochon-Piché.

Comme les témoins précédents, il a juré que le prévenu avait visé sur Carolus Piché.

Toutes ces versions, quelque peu contradictoires sur les faits principaux, nous permettent de dire que la cause est plus sérieuse qu'on le croyait.

Les détectives Côté et Demers, de Montréal, ont terminé la preuve de la Couronne.

Naturellement, ce sont des experts en fusils et en pistolets, et ces habiles limiers ont raconté les captures qu'ils ont faites dans le passé.

Dans leur opinion, on ne peut entendre la détonation d'un revolver, calibre No 32, lorsqu'on est à quatre arpents de distance. Si c'est un pistolet, calibre 22, le bruit ne peut être entendu à la même distance.

Avant l'ajournement, la défense a commencé sa contre-preuve.

Madame Rochon, mère de l'accusé, a raconté les circonstances du drame.

Elle a dit que son fils avait un excellent caractère.

Son fils Moïse n'a jamais eu l'intention de tuer Carolus Piché.

La cause se continue aujourd'hui.

* * *

Cette affaire de Rochon-Piché, lors de l'arrestation du prisonnier, a causé une grande sensation à Ste. Thérèse et dans les paroisses environnantes.

La salle d'audience, hier après-midi, était remplie de curieux de toutes les parties du district.

* * *

Les détectives Côté et Demers sont partis, hier soir, pour Ste. Thérèse, où ils chercheront le pistolet dont se serait servi Moïse Rochon, lors de la prétendue tentative de meurtre.

LA SOIREE DES ETUDIANTS EN PHARMACIE

Ce soir, au Monument National, aura lieu la séance musicale et littéraire des Etudiants en Pharmacie.

Il y aura certainement foule pour applaudir les acteurs dans la fine comédie "Jalouse", et les artistes qui ont bien voulu prêter leur concours.

Pendant les entr'actes, nous pourrons voir M. J. Saucier, ainsi que Mlles Landry, Lussier et M. Duggan.

Voici le programme :

"JALOUSE", (Comédie en 3 actes)

PERSONNAGES

M. Brunois ... . MM. Lafontaine.
Lucien Moreuil .... A. Goyer.
Bruscadet .... Lachapelle.
Ludovic Brunois .... Tellier.
Puonneau, François ..... . O. Chartier.
Mad. Brunois .... Guonard.
Germaine .. .. .Mmes Chapdelaine
Suzanne .... Klaugh.
Dolorès .... Charbonneau.
Mlle Dutaillis .... Leroux.
Ambroise, Julie .... Gauthier.

1er Entr'acte.

1o. Tarentelle .... Th. Dubois.
Mlle Anna Landry.
2o. The two Grenadiers.
M. Sydney Duggan.

IIe ENTR'ACTE

1o. Bal d'oiseaux . Mlle Justine Lussier
2o. (a) L'oiseau s'envole Extrait de Paul et Virginie .... V. Massé
(b) Chanson de Juillet .. .. B. Godard.
M. Jos Saucier.

Les organisateurs de cette soirée sont MM. Gohier, Tellier et Robichaud, étudiants en pharmacie.

Un homme de lettre rencontrant un de ses confrères :
—Ah ! je suis bien aise de vous voir, lui dit-il d'un air posé. Il vrait que vous avez dit, hier soir, chez la comtesse de Z... que je n'avais aucun talent ?
—C'est faux ! s'écria le journaliste, en protestant énergiquement, c'est archi-faux ! Je n'ai me dit aucun...

CERTAIN

Le tempérament robuste peut résister au Café plus que le tempérament faible

Un jeune Virginien dit : "Ayant une constitution naturellement robuste, bien au-dessus de la moyenne et n'étant pas doué d'un tempérament nerveux, mon système put résister pour quelques années aux troubles de l'usage du café, mais finalement, l'énervement commença à se faire sentir.

"J'étais depuis dix ans, à l'emploi d'un chemin de fer de cette section, comme télégraphiste et clavigraphiste, et jusqu'à ces deux dernières années j'avais continuellement employé le café depuis l'âge de huit ans, c'est-à-dire près de 20 ans.

"Le travail sur le clavier, au télégraphe, produit une grande tension des nerfs et quand la journée de travail était terminée, je me sentais nerveux, irritable, abattu et je souffrais surtout d'insomnie et de névralgie. Comme je ne me permettais jamais d'absorber des liqueurs intoxicantes, drogues ou tabac sous quelques formes que ce fût, j'en arrivai à la conclusion que le café et le thé étaient la cause de cet abattement graduel du système nerveux et, ayant lu un article du "Medical Magazine" sur la composition du café et ses effets toxiques sur le système, je demeurai complètement convaincu que le café était la cause de mon affection.

"Voyant qu'on parlait de Postum comme n'ayant aucun des effets délétériants du café, je résolus d'abandonner le stimulant et de faire un essai avec Postum. Le résultat fut une agréable surprise. Après un certain temps, mes nerfs prirent une grande force, je pus accomplir complètement mon devoir au clavier du télégraphe et au clavigraphe avec plus de facilité que jamais. Mon poids s'est accru de 35 livres, ma santé s'est rétablie et je suis un homme nouveau et meilleur". Nom donné par la Postum Co., Battle Creek, Mich.

Voilà une raison.

Voyez dans chaque paquet pour le fameux petit livre, "The Road to Well-ville". 296-1

Autre plainte contre M. Carbonneau

75,000 francs

(Cablogramme à " LA PATRIE ")

Nous recevons de notre correspondant particulier à Paris, le câblogramme suivant :

Paris, 11 *A " La Patrie."*

Plainte soixante - quinze mille francs, déposée hier, quatre heures. Parquet. Vézin, ingénieur constructeur, contre Carbonneau. — Fausses représentations.

Ils tombent de cent vingt-cinq pieds

Un ascenseur temporaire se brise et deux jeunes gens sont précipités du 8e étage.—L'un est tué, l'autre, grièvement blessé.

A l'heure où ils se préparaient à retourner dans leurs familles après une bonne journée de travail, deux jeunes gens ont été victimes d'un accident d'ascenseur qui a coûté la vie à l'un d'eux tandis que l'autre souffre de blessures très graves.

Le jeune ARTHUR BEAUDET, tué

L'accident est arrivé à la nouvelle bâtisse de la Banque d'Ottawa que l'on est à construire sur la rue Saint-Jacques.

On y a installé un ascenseur provisoire pour le transport des matériaux.

Arthur Beaudet, 17 ans, fils de M. Amédée Beaudet opérateur au département des alarmes et Edouard Saint-Pierre 16 ans, fils de M. Alphonse St-Pierre, pompier, 21 rue Lagauchetière, étaient préposés à l'entretien des fourneaux au 8me étage de l'édifice.

Ils furent avertis que du charbon montait par l'ascenseur. Pour prendre cette provision de combustible ils voulurent embarquer sur le plancher de l'ascenseur, mais sous leur poids le plancher défonça et les deux jeunes gens furent précipités dans le vide d'une hauteur de 125 pieds.

Le jeune Beaudet a eu le crâne fracassé et les os de tout le corps rompus. Son camarade St-Pierre fut plus heureux. Un ouvrier placé au 2e étage, ayant eu connaissance de l'accident, avec un sang-froid admirable et digne d'éloge se posta à l'ouverture de la cage de l'ascenseur, tendit le bras, et au passage il saisit le jeune St-Pierre qu'il sauva ainsi d'une mort certaine.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut mandée en toute hâte et les victimes furent transportées à cette institution. Alfred Beaudet y mourut presque aussitôt après son arrivée. Le jeune St-Pierre, qui ne travaillait à cet endroit que depuis trois jours, s'en est tiré à meilleur marché. Il est cependant sérieusement blessé. L'examen médical constata une profonde coupure à la lèvre inférieure; la lèvre est complètement perforée, coupures et écorchures sur toutes les parties du corps et il souffre aussi de graves lésions internes. On est d'avis qu'il en réchappera.

Le jeune EDOUARD ST-PIERRE, grièvement blessé

Aussitôt après avoir été traité à l'hôpital le jeune St-Pierre fut transporté à la résidence de son père, mais vu son état actuel on croit nécessaire de le faire revenir à l'hôpital. St-Pierre n'a recouvré l'usage de la parole que cet avant-midi. Il déclare qu'il ne peut pas dire comment l'accident est arrivé.

Le coroner McMahon a commencé l'enquête de la mort d'Arthur Beaudet cet après-midi à deux heures.

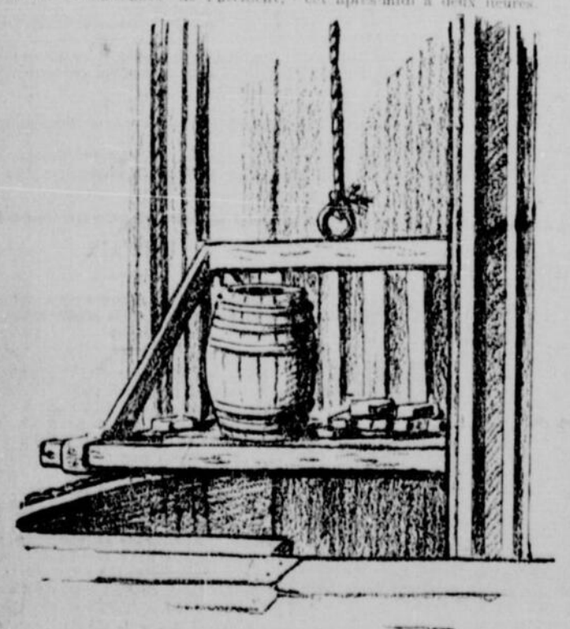

L'ASCENSEUR TEMPORAIRE DE L'EDIFICE DE LA BANQUE D'OTTAWA

PERSONNEL

L'honorable M. Tarte a accepté l'invitation de la Chambre de Commerce de Guelph, Ont. d'assister à un grand banquet, le 25 février et d'y porter la parole.

—M. Pauzé, maire de Sainte-Sophie, de Terrebonne, est à Montréal.

Le livre d'un intérêt intense

" The Road to Wellville "

Une petite copie échantillon se trouve dans chaque paquet de

Grape-Nuts ou de Postum.

295-1

AFFREUSE DETRESSE

Le député grand connétable Lamberi muni d'un mandat est allé ce matin faire l'arrestation d'Abraham Pomieland, 113 Cadieux, sous l'accusation d'avoir refusé de pourvoir aux besoins de ses trois enfants et de sa femme. Le policier raconte que la famille de Pomieland est dans la plus grande détresse.

Pas un morceau de bois pour réchauffer la maison. Le plancher est recouvert d'une couche de glace d'un demi pouce d'épaisseur.

La femme de l'accusé est infirme et ne peut que difficilement prendre soin des trois petits enfants dont le plus âgé a 5 ans.

Le prévenu a comparu ce matin, devant le magistrat Lafontaine et a plaidé non coupable. Son procès a été fixé au 19 février prochain.

Club Bernier

Le Club Bernier aura une séance demain soir, à la salle Lavasse.

La Situation est Critique

Tout Montréal et la Banlieue menacées d'une disette d'eau

Les pompes de l'aqueduc donnent leur plein rendement et le moindre accident peut être suivi des plus grands malheurs.

Donnez-nous de l'eau, tel est le cri qui s'échappe de toutes les poitrines de Westmount et d'Outremont.

Depuis onze heures, hier avant-midi, le service de la Montreal Water & Power, faisant complètement défaut, ces deux municipalités sont à sec. Un célèbre marchand de liqueurs ayant résidence à Westmount, déclare que ce matin, il a dû se servir d'eau minérale pour faire sa toilette. C'est la disette d'eau.

LA CAUSE

de cette disette d'eau n'est autre que le froid. La basse température dont nous souffrons depuis le commencement de l'hiver a eu pour effet de donner à la glace une très grande épaisseur, si grande que la bouche d'eau de la compagnie Montreal Water & Power a vu diminuer de moitié le volume d'eau coulant dans le canal qui l'alimentait. Un des autres effets du froid a été de faire baisser l'eau dans toutes les rivières.

C'est à cause de cela que l'énorme tuyau en bois, qui alimente les pompes de la Montreal Water & Power, au lieu de plonger de dix à douze pieds au-dessous du niveau de l'eau, n'en fait qu'effleurer la surface. Tous les petits glaçons, le frazil transporté par l'eau s'engouffre continuellement dans ce tube, diminue de cinquante pour cent ses capacités d'absorbtion.

Les réservoirs ont immédiatement commencé à baisser et hier, Westmount, Outremont, Saint-Louis, Delorimier, Maisonneuve, Saint Henri, Sainte-Cunégonde

MANQUAIENT D'EAU

Un appel immédiat fut fait à la cité et M. Janin s'empressa de faire donner aux pompes de la bâtisse leur plus grand rendement.

Hier, les pompes de la Corporation ont pompé 29 millions de gallons d'eau.

Il a fallu pour cela employer une équipe d'hommes surnuméraires à sasser le charbon.

Le nombre des chauffeurs a été doublé.

"Si cet état de chose se continue pendant au moins une semaine, je ne vois pas ce qu'il peut arriver. Nous sommes exposé à tout instant, à voir une ou toutes nos pompes se briser et nécessiter

UN ARRET DE QUELQUES JOURS.

Pour qui connait la situation et est obligé d'y remédier, le problème est rude.

"Si nos pompes se dérangent, tout Montréal sera menacée d'une disette d'eau. Qu'arrivera-t-il, avec une température comme celle que nous avons?"

C'est dans les plus gros froids que les incendies éclatent le plus souvent.

Des pompes qui donnent tout leur rendement, il y a que celles qui marchent par la vapeur. La prise d'eau de l'aqueduc est censée être suffisante pour actionner quatre turbines qui font marcher des pompes d'une capacité de plusieurs millions de gallons par jour. Or, par le manque d'eau, trois de ces turbines sont inactives et la quatrième ne donne qu'un demi rendement.

La situation devient critique. Le maire Laporte a ordonné à M. Janin, surintendant de l'aqueduc, de préparer un rapport sur les travaux nécessaires à l'alimentation de l'aqueduc.

M. Janin étudie, et se propose de soumettre le plan tracé par M. Lesage, il y a plusieurs années, consistant dans le creusage

D'UNE NOUVELLE PRISE D'EAU,

ayant environ vingt fois la capacité de la bouche actuelle, et étant assez forte pour pomper toute son eau par la force générée dans ses turbines. Ce serait aussi une source de pouvoir moteur que la ville pourrait louer ou vendre aux industries.

Le coût de ces travaux serait de quatre à cinq millions; ils deviendront indispensables si Montréal veut annexer les municipalités limitrophes ou si la ville veut faire diminuer les taux d'assurances.

En forçant les pompes de la ville, au risque de les crever, l'aqueduc de Montréal est parvenu à fournir de l'eau, mais avec une faible pression, aux municipalités de St-Louis, Delorimier, Maisonneuve, St-Henri et Ste-Cunégonde sont alimentées par la Water & Power. Westmount et Outremont n'ayant pas de raccordements avec les tuyaux de la ville, ces deux places se trouvent dans la disette.

On y court l'eau chez les voisins, dans des ustensiles. On a trouvé heureux, très heureux, ceux qui avaient encore un puits dans leur cave et qui s'alimentaient d'eau, non en tournant le robinet, mais en pompant

UNE MODESTE POMPE

de campagne.

On nous cite le cas de M. Auguste Décarie, de Outremont, qui est un de ces favorisés. Avec une courtoisie et une urbanité sans pareille il a mis son puits à la disposition de ses voisins. Pendant des heures, sa petite pompe a donné son plein rendement, comme celles de l'aqueduc de Montréal, mais à la fin, à force d'y puiser on avait

EPUISE LE PUITS.

Aux bureaux de la compagnie Water et Power, on nous dit que, d'une heure à l'autre, les réservoirs reprendront leur niveau et qu'il n'y a pas raison de s'effrayer; que de nombreuses équipes travaillent constamment à délivrer la prise d'eau, du frazil qui l'encombre.

Une équipe d'hommes, si nombreuse qu'elle soit, peut elle faire monter et la température et le niveau des cours d'eau qui nous abreuvent? Problème que le temps et M. Janin sont appelés A RESOUDRE.

car les pompes de la Montreal Water et Power n'ont pas été paralysées par un froid subit, mais par une large succession de jour extrêmement froids.

Il faudra peut-être attendre que les effets du froid soient annihilés par quelques jours de pluie, ce qui est peu probable.

L'eau à Maisonneuve, Delorimier, St Louis et le Boulevard St-Denis, a une pression minime, à peine vingt livres au pouce carré. Le chef Benoit a envoyé dans le Boulevard St-Denis toutes les pompes chimiques, pour parer, autant que possible, au manque d'eau et de pression.

Une loterie pas banale

L'encan des colis non-reclamés de la Compagnie du Pacifique.

L'ancienne église baptiste Olivet, tant de fois transformée, a été ce matin le théâtre d'une scène typique qui certainement est le comble de la désaffectation d'un temple chrétien.

Un encan peu banal y a été tenu sous les auspices du Pacifique Canadien par l'intermédiaire de M. Hicks, l'encanteur bien connu. Cette vente à l'enchère devrait plutôt s'appeler une loterie, car elle possède ce côté bizarre que l'acheteur ne connait pas la valeur de la marchandise qu'il désire, et que le capital payé peut être d'un rapport immense ou bien une perte sèche. Aussi l'idée de faire une vente pareille dans une ancienne église ne manque-t-elle ni d'ironie ni de piquant.

Toutes les malles, tous les sacs oubliés ou perdus dans les différentes gares du Pacifique durant l'année dernière sont tombés aujourd'hui sous le marteau de l'encanteur. Environ 600 malles de toutes descriptions, mais la plupart endommagées, empilées les unes pardessus les autres tout autour de la nef de l'église, et soigneusement numérotées ont été vendues une à une sans aucun respect.

Et pourtant que de souvenirs tendres ou tristes, que d'espérances et quelles désespérances ne devaient pas contenir ces sacs rongés et souillés, ces malles à l'aspect triste, aux angles ébornés et aux ferrures rongées par la rouille.

Ces réflexions ne semblaient pas affecter beaucoup la foule qui assistait aux enchères. Chez tous les acheteurs se manifestait cette passion ou jeu qui dort au fond de notre conscience. Pour la plupart, c'était tout simplement un coup de dé et la vente a été gaie et rondement menée. Les malles ont été vendues par numéro sans être seulement présentées au public. Le numéro était appelé et l'encanteur demandait la cote. Le prix moyen a été de quatre dollars, de sorte que cette vente doit rapporter à la compagnie de $2,000 à $2,500.

Naturellement nous n'avons pu savoir si le sort a favorisé les acheteurs cette année, mais d'après les racontars que nous avons écoutés, les surprises agréables sont rares, et il n'y a pas dix pour cent des malles qui vaillent la peine d'être achetées. La plupart du temps, elle ne contiennent que des guenilles ou des chiffons sans aucune utilité et sans valeur.

Nous avons observé que les acheteurs ne manifestaient aucun enthousiasme à surenchérir et qu'ils ne cherchaient à ne pas payer plus que la valeur intrinsèque de la malle.

L'ENCAN DES COLIS NON RECLAMES DANS L'ANCIENNE EGLISE BAPTISTE "OLIVET".

VERDICT ACCABLANT

Une femme perd connaissance en s'attendant déclarer coupable de fraude

Le juge Choquet a rendu jugement, ce matin, dans la cause de la juive, Ettie Scharzt, accusée de fraude.

Voici en quelques mots toute la cause:

Il y a quelque temps le père de l'accusée déposait son bilan. Ettie Scharzt se fit alors endosser un billet de $3,606 par les marchands syriens Ramah, Rowkanna & Kouri. Au lieu de se servir de ce montant pour faire marcher les affaires, Ettie l'employa à payer les vieilles dettes de son père, et quand le billet vint dû, elle se trouva incapable de le rencontrer. De là l'accusation de fraude portée contre elle.

Après avoir fait une revue complète de la cause, le juge Choquet a déclaré l'accusée coupable. Il prononcera la sentence demain.

A peine le président du tribunal venait-il de faire connaître sa décision, que l'accusée perdait connaissance.

Elle a été remise en liberté provisoire jusqu'à demain matin.

Offres Spéciales pour Vendredi

Offres Spéciales de livres.

1 table de livres valant jusqu'à 50c. En vente vendredi à 25c

Cupuet Crown, 25c, Spécial, vendredi 11c

100 boîtes de papeterie, valeur régulière, 25c, vendredi 15c

Bonbons

Noisettes au sucre d'érable. Rég. 20c la livre, pour 15c

Bonbons persans à la crème. Rég. 20c la livre, pour 15c

Boutons au sucre d'érable, rég. 20 cents pour ..... 13c la livre

Demandez nos chocolats à 20c

Bâtons de Hockey pour écouler

Bâtons de 15c. Vendredi 9c

Bâtons de 25c. Vendredi 17c

Bâtons de 50c. Vendredi 34c

Mocassins de $1.25, vendredi ... la paire 85c

10 p.c. d'escompte sur le prix des raquettes, vendredi.

Perles

Nous venons de recevoir quelques lignes très nouvelles. En vente vendredi.

Le Carnaval des Poupées commence la semaine prochaine.

The G. A. Holland & Son Co.

2411-2413 RUE STE-CATHERINE. 295-1

BOTREL ET SON ŒUVRE

Notre collaboratrice Madeleine a donné hier l'après-midi une conférence sur Botrel et son œuvre, devant la Cour Mance des Forestiers Indépendants.

Il serait impertinent, dans ce journal où nos lecteurs peuvent presque quotidiennement admirer son talent, d'affirmer que notre collaboratrice a fait un travail intéressant.

Elle a traité ce sujet avec le goût et la compétence littéraire que tous se plaisent à lui reconnaître—dans cette langue souple et riche, qui se précise et s'affermit chaque jour, sans perdre de son éclat ni de sa grâce enveloppante.

C'est dire qu'elle a été vivement applaudie.

DECES DE L'ABBE R. CASGRAIN

(Spéciale à la "Patrie")

Québec, 11. — L'abbé Raymond Casgrain, homme de lettres distingué, auteur d'un grand nombre d'ouvrages canadiens d'une incontestable valeur littéraire et historique, entre autres la vie de Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines, est mort hier soir d'une manière presque imprévue. Il était atteint de cécité depuis plusieurs années et s'était retiré au Bon Pasteur. Sa santé laissait à désirer depuis longtemps, mais on ne s'attendait pas à une mort aussi prochaine. L'abbé Casgrain était membre de la société Royale depuis sa fondation; il avait été appelé à en faire partie par le marquis de Lorne.

QUO WARRANTO

Contre le Secrétaire-trésorier de la paroisse de Ste-Jeanne de Chantal de l'île Perrot.

M. John Angell, cultivateur, de la paroisse de Ste-Jeanne de Chantal de l'Ile Perrot, a présenté, ce matin, en cour de Pratique, présidée par l'hon. juge Davidson, une requête libellée en vertu de l'article 987 du Code de Procédure contre M. Joseph Leduc, hôtelier, du même endroit.

Le requérant allègue que M. Leduc, est aubergiste et hôtelier, dûment licencié et maître de maison d'entretien public, depuis nombre d'années.

Le même M. Leduc, est aussi actuellement et depuis plusieurs années en possession de la charge de secrétaire-trésorier du conseil municipal de la paroisse de Ste-Jeanne de Chantal de l'Ile Perrot, et en exerce depuis longtemps toutes les prérogatives.

Or, d'après le Demandeur l'intimé Leduc, occupait cette dernière charge en violation directe et formelle du code Municipal.

Aux termes de l'article 203 du Code Municipal, l'intimé ne pouvait être nommé à cette charge municipale de secrétaire-trésorier.

Le Demandeur conclut à ce que M. Joseph Leduc soit dépossédé et exclus de la charge qu'il occupe et condamné à une amende n'excédant pas $100, payable à la Couronne.

La Cour a ordonné ce matin, l'émanation d'un bref de Quo Warranto.

Mtres Bastien Bergeron et Cousineau pour le Demandeur.

Mtre Laurendeau, pour l'intimé.

Feu rue Crescent

Deux alarmes consécutives ont appelé la brigade du feu, hier vers les cinq heures de l'après-midi aux Nos 80a, 80b, 80c rue Crescent où le feu venait de se déclarer. Ce n'est qu'après deux heures de travail que l'on pu contrôler l'incendie. Les occupants des divers logements ont fait des pertes considérables. Le feu a originé dans un grenier et les flammes se sont repandues avec une rapidité surprenante.

Les occupants sont: MM. S. C. Phillips, W. R. Hamilton, H. Seymour, J. A. Brooke, G. A. Patterson, D. Little, F. McCallum, A. Kenly, E. Foster et Mmes E. Tj Haws et Battersby.

Mardi dernier la brigade avait été appelée deux fois à cette même maison.

ASSEMBLEES POLITIQUES

Ce soir, il y aura à la salle Casson et Courville, 548 rue Amherst, à 7.30 hre p.m., une grande assemblée en faveur de M. G. H. Bergeron, le candidat protectionniste dans la division St-Jacques.

Les honorables MM. Taillon, Tarte, Casgrain, LeBlanc; MM. Monk, Bergeron, F. J. Bisaillon, C. A. Barnard, Hector Bisaillon, Cardinal, Maréchal, Monty, etc., adresseront la parole.

Les amis de M. Rivet tiendront ce soir une assemblée dans le soubassement de l'église Saint-Gabriel, ceux de M. Gervais, une assemblée ouvrière à la salle Poiré.

Il y aura ce soir une assemblée spéciale du Club de Réforme.

Un remède garanti contre les hémorrhoides

Hémorrhoides cuisantes, intérieures, saignantes et protubérantes. Pas de guérison, pas de paiement. Tous les pharmaciens sont autorisés par les fabricants de l'Onguent Pax à rembourser l'argent lorsqu'il ne peut guérir n'importe quel cas d'hémorrhoides, quelque soit leur état avancé. Il guérit les cas ordinaires en six jours; les cas les plus graves en quatorze jours. Une application procure le soulagement et le repos. Il soulage la démangeaison immédiatement. C'est une nouvelle découverte qui est le seul remède vendu sur cette garantie absolue, pas de guérison, pas de paiement. Prix, 50c. Si votre pharmacien ne l'a pas en magasin, envoyez 50c (les timbres canadiens sont acceptés), à la Paris Medicine Co., St-Louis, Mo., fabricants du laxatif Bromo-Quinine, le fameux remède contre le rhume.

LA BOURSE

La spéculation sur le marché local aujourd'hui se résume à fort peu de chose. Quelques transactions insignifiantes un peu partout sur la liste, sans grand changement sur les cotes d'hier, forment le total des affaires, et n'offrent pas matière à commentaires.

* * *

Le marché est dans le statu quo. La noble profession de courtier n'est pas absolument enviable par les temps qui courent. Les affaires sont réduites à leur plus simple expression et le spécialiste ne peut dire quelle est la tendance du marché. Il se contente de dire que le ton général est ferme.

* * *

Le Twin City dont il s'est vendu 150 actions a été le cours le plus en vogue. Ouvert à 89, il fléchit ensuite à 88 3-4 mais revint à la cloture, à 89. Le Pacifique a haussé d'une fraction à 115 3-4. Le Steel Commun est monté à 38 3-4 et le Street revient à 202 1-2, mais en somme ces changements ne veulent rien dire.

* * *

Wall Street n'est guère plus intéressant. La spéculation a été fort tranquille toute la matinée. Le ton du marché, en somme, a été un peu plus faible, mais les fluctuations ont été très irrégulières. Le marché est influencé par toutes sortes de rumeurs décourageantes et aussi un peu par la vacance de demain. Il n'y aura pas de Bourse demain à New-York, on y célèbre l'anniversaire de la naissance de Lincoln.

* * *

L'ouverture a été plutôt faible, mais vu l'absence de toute liquidation les cours remontèrent peu à peu, mais perdirent ensuite tout avantage et la spéculation dégénéra en manipulation professionnelle. Le R. R. T., les Steel, le B. & O. et le sucre ont été fermes.

* * *

On attribue la fermeté du Steel à une rumeur annonçant que les voies ferrées contrôlées par M. Harriman venaient de placer une grosse commande de rails d'acier à $28 la tonne. Comme M. Harriman a été le "leader" dans la lutte pour la réduction des prix on croit que cette commande va avoir un excellent effet sur les valeurs du U. S. Steel et sur le marché en général.

* * *

A Londres aujourd'hui les valeurs japonaises ont été à la hausse par suite des premiers succès du Japon tandis que les valeurs russes ont été faibles et inactives pour la même raison. Maintenant que la guerre est déclarée elle laisse le public assez indifférent.

* * *

La conduite du Pacifique étonne le public. Pendant les semaines de hausse qui ont précédé le nouvel an cette valeur est restée lourde et inactive pendant que toutes les autres montaient. Durant le mois de janvier, elle ne remua guère et se tint calme et inerte. Toutefois sa lourdeur était remarquable et chacun s'attendait à le voir tomber. Quand survint la déclaration de guerre alors que tous les cours subirent une dégringolade rapide perdant de cinq à huit points, le Pacifique loin de tomber comme on s'y attendait, resta ferme et bougea à peine de deux points. Cette force d'inertie est réellement étonnante.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—25 à 115¾, 25 à 115¾.
Mo St. Ry.—25 à 202½.
Iron Pfd.—10 à 93¾.
Iron Com.—25 à 85¾, 25 à 85¾, 50 à 85¾.
Tor. St. Ry.—10 à 98.
Tem. Cable.—6 à 187½.
Twin City.—25 à 89, 25 à 88¾, 50 à 88¾, 50 à 89.
Mtl. Cotton.—25 à 110.
Mo. Power.—25 à 70¾.
Scotia Pfd.—5 à 115.
Bk Mont.—16 à 248½, 4 à 249.
Ogilvie Pf.—15 à 120.
New Montreal Street Railway.—1901 à 198.
Trinidad Electric Railway.—76 à 70.

VENTE D'HIER APRES-MIDI

Scotia.—10 à 76.
Twin.—25 à 89.
Detroit.—25 à 62 3-4.
Halifax Ry.—25 à 87.
Mtl. Cotton.—25 à 110.

DECES

PREFONTAINE.—A St-Basile le Grand, le 11 courant, à l'âge de 42 ans, 6 mois, Elodie Dalcassault, épouse de Antoine Prefontaine.

Le service funèbre aura lieu lundi, le 15 courant, après l'arrivée du train de Montréal, à 9 heures.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

295-2

Fumez le Tabac Coupé "CROIX ROUGE" 5c. le paquet

Conservez les Coupons.

BUVEZ LES THES PURS DE STROUD

25c à 60c la livre.

1519 Rue Ste-Catherine.
2329 Rue Ste-Catherine.
91 Rue St-Laurent. 508 rue St-Laurent.
2188 rue Notre-Dame. 71 rue Bleury.